

UNIVERSITE DE LIEGE, FACULTE D'ARCHITECTURE
Ecole Doctorale en Architecture, Urbanisme, Ingénierie Architecturale et Urbaine

UNIVERSITE' DE LILLE, ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE LILLE
Ecole Doctorale en Sciences Economiques, Sociales, de l'Aménagement et du Management (SESAM)

THESE DE DOCTORAT EN COTUTELLE

Présentée par :

Elisa Baldin

**Renverser la machine.
De la technique comme moyen d'exploitation à la régénération paysagère
des sites industriels désaffectés.**

ANNEXES

Sous la direction de :

Rita Occhiuto, Professeure, Faculté d'Architecture, Université de Liège.

Denis Delbaere, Professeur HDR, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille.

Soutenue publiquement le 11 septembre 2024 à Liège, devant le jury composé de:

Martina Barcellona Corte, architecte, docteur en Urbanisme, Professeure à la Faculté d'Architecture, Université de Liège, Examinatrice.

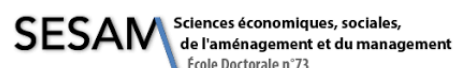
Marion Brun, écologue, docteur en Aménagement de l'espace et Urbanisme, ingénieur de recherche Larep, à l'Ecole Nationale Supérieure de Paysage (ENSP) de Versailles, Examinatrice.

Gilles Colinet, ingénieur agronome, Professeur à la Faculté de Gembloux Agro-Bio-Tech, Université de Liège, Président du jury.

Fabio Di Carlo, architecte, Professeur en Architecture du Paysage à l'Université La Sapienza de Rome, Département d'Architecture et Projet, Rapporteur.

Cyrille Marlin, paysagiste, docteur en Géographie, maître de conférences, HDR, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage (ENSAP) de Bordeaux, Rapporteur.

Cécile Mattoug, architecte, docteur en Géographie, chargée d'enseignement et de recherche, Institut national d'enseignement supérieur et de recherche VetAgro Sup, Clermont-Ferrand, Examinatrice.



Annexes

Métadonnées sur les interviews	4
Interview de Olivier Peulens	5
Interview de Martine Pagnoul	11
Interview de Stéphanie Stevenart	19
Interview de Jacques Radoux	28
Interview de Jacques Coupez, Martine Piret	30
Interview de Chantal Vincent	38
Interview de Arnaud Poette	44
Interview de Daniel Petit	51
Interview de François- Xavier Mousquet	55
Formulaires d'interview des usagers du site du lagunage de Harnes	68
Formulaires d'interview des usagers du site PCUK à Wattrelos	80

Métadonnées sur les interviews réalisés

Cadre de l'interview	Identification	Modalité	Précisions
Enquête sur la pratique urbex	Olivier Peulens	De visu (mars 2018)	Urbexeur liégeois
Enquête sur la pratique urbex	Martine Pagnoul	De visu (Novembre 2023)	Urbexeur liégeoise
Enquête sur le site HFB, d'Ougrée	Stéphanie Stevenart	De visu (Octobre 2022)	Fonctionnaire de la SOGEPa (Région Wallonne), chargée de la mission de redéveloppement économique des sites de sidérurgie à Liège
Enquête sur le site HFB, d'Ougrée	Jacques Radoux	De visu (Juin 2018)	Animateur volontaire dans l'association ATD Quart Monde , travaillant avec les enfants du quartier d'Ougrée bas
Enquête sur le site du Martinet	Jacques Coupez, Martine Piret	In situ, (Décembre 2017)	Jacques Coupez : moteur du Comité de quartier du Martinet Martine Piret : architecte paysagiste, à la ville de Charleroi, chef de projet de la réhabilitation du site du Martinet
Enquête sur le site du Martinet	Chantal Vincent	De visu (Octobre 2019)	Ingénieur architecte et urbaniste, auteur de projet de réhabilitation du site du Martinet
Enquête sur le site PCUK, Watrelos	Arnaud Poette	Télé interview (Septembre 2022)	Fonctionnaire de la MEL, Espaces naturels métropolitains, coordinateur de la réhabilitation environnementale du site PCUK
Enquête sur le site PCUK de Watrelos	Daniel Petit	De visu (Octobre 2022)	Ecologue, collaborateur dans le projet de verdissement du terril de phosphogypse, site PCUK
Enquête sur le site PCUK de Watrelos et lagunage de Harnes	François- Xavier Mousquet	Télé interview (Octobre 2022)	Paysagiste et auteur de projet de verdissement du terril de phosphogypse sur le site PCUK et sur le lagunage de Harnes
Enquête sur le site du lagunage de Harnes	Visiteurs du site	In situ (Juin 2018)	Observations des usages du lieu
Enquête sur le site PCUK, Watrelos	Visiteurs du site	In situ (Octobre 2021)	Observations des usages du lieu

Interview de Olivier Peulens

EB : *Vous habitez dans quelle région? A quelle distance des friches industrielles de Seraing/ Liège?*

OP : j'habite à Boncelles et j'ai toujours vécu dans la région donc je suis originaire de Flémalle , Yvoz-Ramet, donc j'ai toujours été en contact avec le bassin de la sidérurgie

EB : *Est-ce vous avez connu ces lieux pendant qu'ils étaient en activité? quels souvenirs vous avez ?*

OP : oui bien sûr. J'ai 53 ans voilà c'est dit. Quand j'allais par exemple à Liège avec mes parents en voiture et qu'on revenait et qu'il faisait un peu sombre, je me souviens des lumières et des fumées des hauts fourneaux et des odeurs . C'était impressionnant, je crois que c'est mon premier souvenir de cette région et puis après je suis allé visiter avec mes parents aussi un laminoir, c'était lié à Cockerill, bien sûr.

EB : *C'était peut-être Chertal ?*

OP : Oui, probablement, je me souviens de ces coulées d'acier liquide, je trouvais ça très intéressant. De plus, moi j'habitais Yvoz-Ramet, c'est juste à côté des cristalleries du Val-Saint-Lambert. A l'époque, l'activité était déjà très réduite et je pense que ma première expérience urbex c'était quand j'étais enfant, c'était avec mon grand-père, aux Cristalleries du Val Saint-Lambert. J'avais 7, 8 ans peut-être. Mon grand-père faisait de la menuiserie chez lui et en fait, on allait dans les châteaux pour récupérer du bois. On a participé au démantèlement. C'était impressionnant, il y avait toutes ces pièces, encore de coffres-forts, c'était chouette. Aussi dans les bois du Val-Saint-Lambert, tout près de chez mes parents, il y avait l'ancien dépôt du vicinal, donc c'est un tram, qui passait dans les bois et qui reliait Seraing à Neuville-en-Condroz .Donc il y avait ce dépôt du vicinal et il y avait des vieilles motrices, une vieille ambulance dedans et c'est un lieu de jeux pour les enfants ! C'était bien avant l'urbex, dans les années 70 et 80. Donc c'était en fait ma première expérience qui ne s'appelait pas urbex mais c'était déjà ça.

[Sur les caractères spatiaux/ paysagers/ patrimoniaux des friches industrielles]

EB : *Qu'est-ce qu'une friche industrielle? Pourquoi vous aventurez aux friches industrielles? Quels éléments / caractéristiques de ces sites vous intéressent le plus?*

OP : Une friche industrielle, c'est un espace abandonné, avec normalement des traces de son activité passée, mais ce n'est pas le terrain abandonné qui était intéressant, ce sont les traces qui sont laissés, en tout cas pour moi. Je me suis intéressé à l'urbex, photographiquement parlant, pour deux raisons. La première raison est purement d'ordre esthétique; j'ai une amie photographe et on fait souvent de l'urbex ensemble et on a été impressionné par les couleurs prises par telle et telle friche à cause de la rouille, à cause de la peinture qui décrépite, qui s'écaille, qui fait qu'on ne voit pas avec des successions de couches. Esthétiquement, ça peut être très joli, les contrastes entre les couleurs de la rouille et le vert des végétaux, donc c'est vraiment ça.

L'autre point qui m'intéresse dans les friches, et peut-être un point plus fondamental pour moi, c'est que je m'intéresse fort au passé. J'ai fait moi-même mon arbre généalogique par exemple et je trouve que se promener dans ces friches et y retrouver des traces d'une activité, des traces humaines, je trouve ça super émouvant. Par exemple, le site du charbonnage du Hasard, à Cheratte , je trouve que ce site était particulièrement émouvant, parce qu'on rentre peu importe comment, mais on rentre. Il y a par exemple une salle où il y a des registres laissés par les mineurs où on voit l'heure à laquelle ils sont rentrés dans la mine et l'heure à laquelle ils sont sortis et il y a tous leurs noms qui sont là. Il y a des piles et des piles de registres ... donc on a vraiment accès immédiatement à une trace du passé. Plus loin il y a la salle des masques par exemple, il y a encore des masques qui pendent, et il y a aussi la salle des pendus, c'est un vestiaire [...] J'ai trouvé aussi des journaux, au hasard, je crois que c'est daté de 1976(je l'ai photographié) et la première page c'était la sortie du film Star Wars ! Voilà, le mineur ou l'ouvrier qui est arrivé, il a pris le journal et il a lu sur la première page que Star Wars allait sortir. C'est un film que tout le monde connaît aujourd'hui et on connaît aussi toutes les suites. Là sur ce journal c'était une nouveauté ... retrouver des traces matérielles, pour moi c'est vraiment émouvant.

EB : Vous pensez que toutes ces choses que vous voyez là, sont du patrimoine, ? Enfin est-ce que le patrimoine industriel ce sont juste les ruines, les bâtiments ou aussi les objets la végétation qui colonise le sol... ?

OP : En termes de patrimoine, je dirais que non, que toutes ces traces dont je parlais, pour lesquelles j'ai eu de l'émotion, je n'en parle pas en tant que patrimoine. Ce qui est plutôt dans le niveau patrimoine, pour moi, c'est effectivement l'infrastructure technique plutôt, je dirais les bâtiments par exemple ou ça peut être l'outillage - oui ça c'est du patrimoine- mais je trouve que y trouver une chaussure ce n'est pas du patrimoine, ce sont des vestiges. Alors au niveau des plantes, pour moi ce n'est pas un patrimoine non plus, c'est plutôt la nature qui reprend ses droits. Je suis biologiste et pour moi aussi c'est intéressant de permettre une nouvelle biodiversité de s'installer, mais doit-elle être pérenne ? C'est une autre question parce que les sols sont souvent pollués donc c'est une question difficile à répondre. Effectivement la végétation qui se développe sur ce substrat est parfois luxuriante, elle s'installe parfois sur les toits et pénètre les toits, c'est très beau. Au Val-Saint-Lambert, par exemple, il y avait un couloir qui bordait les salles où on a entreposé les moules (c'était des moules en bois dans lequel on moulait le cristal), le toit n'était plus du tout hermétique et la lumière rentrait, donc on avait un mur complètement décrépit, les lierres qui rentraient, le plafond était translucide, (je ne sais plus ce que c'était comme matière), donc il y avait une super lumière et on avait le contraste de la nature sauvage d'un côté et le vestige industriel de l'autre, c'était très chouette (j'ai des milliers de photos, peut-être pas des milliers, mais des centaines).

EB : Connaissez-vous les éléments que vous prenez en photo? (éléments mécaniques, type de structure et leur fonctionnement ou alors espèces végétales, animales? Si non, après la visite, est que vous cherchez à les reconnaître ,(par la recherche sur le web, par d'autres sources d'information, ...) ?

OP : Pas du tout pour les végétaux. Pour les aspects techniques, oui peut-être, pas systématiquement, mais souvent, à posteriori on s'est dit, en regardant une photo prise sur site : « mais c'était quoi ça ? » et on essaie de trouver, ça arrive souvent. Sur internet la plupart du temps, ou en échangeant avec d'autres aussi, on ne se pose pas systématiquement la question. Parfois il y a une démarche qui est purement

esthétique, il faut le reconnaître. Mais une fois, en Flandre, j'étais dans une ancienne centrale Electrabel où il y avait énormément d'appareils électriques ou électroniques et là, ma connaissance est quasi nulle, et là j'avais besoin d'aide. Donc effectivement le partage m'a permis d'avoir une réponse sur quelle était la fonction de cet appareil que j'avais photographié.

[Sur la pratique URBEX]

EB : Depuis quand pratiquez-vous l'urbex ?

OP : Après les premières expériences de mon enfance (avec mon grand-père) je « recommencé » à pratiquer l'urbex dans les années 2010, à cause de deux choses, qui sont arrivées absolument conjointement : la rencontre d'une personne qui était intéressée par la photographie et la diffusion à la télévision d'un reportage. Je me suis dit: « Tiens, j'aimerais bien essayer, j'aimerais bien aller voir ». Donc on a essayé, cette première visite c'était c'est une église désaffectée à Amay. Elle est toujours sur pied mais il n'y a plus grand-chose. C'était la première visite, elle était ouverte à tout vent, c'était assez facile et puis bon on a pris beaucoup de plaisir à faire ça et puis aussi qu'est-ce qu'on pourrait faire d'autre ? Donc on a cherché une série de sites possibles et donc on avait établi une carte. Il y avait des centaines de sites en Belgique et dans le Nord de la France et au Luxembourg - je n'ai plus cette carte électronique c'était à partir de Google Maps - on a vite trouvé d'abord des dizaines et puis des centaines de sites possibles.

EB : Avec quelle fréquence vous pratiquez l'urbex? selon quels critères (saisonnalité, jour de la semaine privilégié...) ?

OP : maintenant j'en fait plus beaucoup mais avant c'était toutes les deux semaines, le week-end, et donc on partait excessivement tôt le matin parce que parfois on faisait des kilomètres et des kilomètres pour trouver les sites, on passait toute la journée.

EB : En quoi consiste votre pratique? Avez-vous un « protocole de visite » ou pas? (Comment choisissez-vous votre destination, comment planifiez-vous les visites ?)

OP : Donc voilà, on regarde sur la carte à l'avance, la carte on l'enrichi au fur et à mesure. Quand on a envie de se chercher un parcours, on regarde des sites de photos, qui donnent des idées, on parcourt aussi simplement la carte, on cherche dans une région où il y

a eu beaucoup d'entreprises, on va sur la Google Maps, on se met relativement bas en altitude pour avoir une vision aérienne détaillée et on cherche des ruines et on en trouve ! Ou bien aussi, on se renseigne sur les entreprises qui ont été en faillite dans une certaine période et voilà, tout ça fait qu'on trouve des sites à explorer. Et puis la semaine qui précède la visite, on s'interroge, enfin je m'interroge avec mon amie « : bon qu'est-ce qu'on va voir ? où va-t-on aller ? ». Et donc on prend une région, et on identifie tous les sites possibles, les périmètres. On s'y rend en voiture on essaye d'en explorer le maximum pour occuper toute une journée, mais parfois un site suffit pour une journée.

EB : vous est-il arrivé d'aller sur le même site de manière itérative? Et Pourquoi ? (Pour voir la transformation au fil du temps ? ou autre ?)

OP : Oui, il y a des sites qui ont été visités plusieurs fois. La période était différente, forcément. Enfin, il y avait parfois quelques mois d'écart, la raison était que on avait trouvé un site qui est plus particulièrement intéressant, parce qu'il était peut-être vaste, qu'on n'avait pas pu le terminer pendant une première visite. Ou bien, des sites qu'on pense avoir terminé, mais en allant voir d'autres si on se dit : « tiens ça on n'a pas vu » et on voudrait l'exploiter différemment, donc on y retourne. C'est arrivé. C'est parce qu'il y a des éléments plus précis qui apparaissent, ou bien une photo que j'aurais dû l'exploiter différemment et ça vaudrait peut-être la peine d'y retourner. Le but n'est pas de voir son évolution en tout cas, ce n'est pas ça ni de voir sous un aspect saisonnier différent, ce n'est pas ça non plus, c'est plutôt de terminer une visite, compléter une recherche.

EB : Quelles sont les difficultés majeures de cette pratique (risque d'accident, difficulté à rentrer dans le site, environnement pollué, infraction de propriété...) comment réagissez-vous face à ces risques?

OP : Alors, mon ami moi nous ne sommes pas des têtes brûlées donc on s'est toujours dit qu'une photo ça ne vaut pas sa santé, ça ne vaut pas un accident. Ensuite on part toujours à deux, minimum, par sécurité vis-à-vis d'un accident potentiel, d'une mauvaise rencontre aussi parce que parfois ces sites sont partiellement exploités, ou occupés, donc il y a ce risque de mauvaises rencontres. On a déjà trouvé des traces de seringues, des traces de restes de personnes qui

dorment ou qui vivent à cet endroit-là et les personnes n'étaient pas là au moment où on est entré. Mais bon, rien de dramatique. On a croisé parfois des personnes qui utilisaient les « sites urbex » pour y faire d'autres choses ...(rires). Donc, précaution, toujours faire attention : une photo ça ne vaut pas un accident ! J'ai confiance en mon amie, qui fait l'urbex avec moi, parce qu'elle est architecte, parce qu'elle a un regard « technique ». Quand elle me dit : « bah, là on peut aller, mais attention il faut marcher plutôt à cet endroit-là ». Donc on est excessivement prudents.

EB : Comment rentrez-vous dans une friche industrielle? (avez-vous une méthode...,un mode d'arpentage spécifique, des outils pour casser les barrières, des cordes... un équipement prévu?)

OP : On regarde sur la carte Google maps d'abord, les accès, puis quand on est sur place, on cherche des chemins alternatifs, puis aussi par le « bouche à oreille ». Entre urbexeurs, on s'est toujours dit, elle et moi, que on ne ferait jamais de l'effraction donc on n'est jamais parti avec une pince, on n'a jamais rien cassé pour rentrer, bien sûr on a franchi des barrières on est d'accord, mais on n'a jamais ouvert quelque chose de fermé par exemple. Il y en a qui ont pris plus de risques que nous, ça, c'est évident aussi peut-être qu'ils étaient plus athlétiques que nous et donc qui ont plus de facilité à franchir des obstacles que nous, ils prenaient plus de risques... voilà mais donc nous avons toujours été très prudents. Nous on est dans la perspective de l'entrée discrète. Tous ne font pas ça, il y a beaucoup d'urbexeurs qui ne cherchent pas nécessairement l'entrée discrète, ils cherchent l'entrée rapide, moi dans ma pratique ce n'est pas le cas. Nous on est plutôt dans l'entrée discrète... pourquoi ? tout simplement parce qu'on pense que la discrétion est le moyen le plus simple et le plus efficace pour ne pas être vu. Et ne pas être vu ça permet d'éviter les gardes, la police, d'éviter des rencontres inappropriées, tandis qu'une rentrée rapide mais pas discrète peut attirer un regard, et ça on veut l'éviter. Passer un mur en milieu de la rue par exemple, mais dans ce cas-là il y a des risques d'attirer l'œil.

Au niveau de l'équipement on utilise toujours des chaussures de sécurité, avec des pointes renforcées et une paire de gants, une lampe de poche aussi, au cas où. L'équipement minimal prévoit aussi une petite trousse de secours, des choses comme ça.

EB : Et comment faites-vous pour vous orienter dans les friches ? vous utilisez le GPS, une carte, ... autre ?

OP : Ça dépend des sites. Il y a des sites qui sont suffisamment petits pour ne pas nécessiter une orientation, mais nous on n'a jamais suivi réellement une carte on s'est plutôt promené. C'est d'ailleurs pour ça que dans certains sites il était nécessaire de faire une seconde visite, puisque notre première promenade ne nous a pas emmené à un endroit qui existait, que l'on a vu sur internet. Donc c'est plutôt de l'ordre de la promenade, notre trajet dans le site n'est pas organisé, sauf dans le cadre de certains sites particuliers. De plus, si c'est un immeuble, c'est beaucoup plus simple, on suit étage par étage et c'est fini. C'était comme ça au val Benoît, dans les hôpitaux, ... donc voilà ça c'est assez simple.

EB : On peut dire que c'est un peu comme la dérive, des situationnistes des années 1950 ? Ce mouvement, guidé par Guy Debord, est né comme réaction à la ville fonctionnaliste, ainsi ils allaient arpenter la ville de manière différente que en suivant les routes et les tracés existants. C'est la démarche de la « psychogéographie » et l'instrument était la « dérive », c'est-à-dire se laisser porter par le lieu, comme un bateau qui se laisse porter par le courant.

OP : Je ne connais pas les situationnistes, mais on peut dire ça, oui, en fait on se laisse porter plutôt par le regard, on se dit : « à ce point-là, qu'est-ce qu'il y a ? » on y va et puis, de là on voit une autre chose qui nous attire et on va à cet autre endroit-là, sans suivre un chemin fixe, c'est un peu ça. Au fur et à mesure que vous avancez il y a quelque chose qui apparaît, qui attire, qui crée le cheminement. Il n'y a pas un parcours construit dans des grands sites, c'est le terrain qui suggère ... et qui fait qu'on passe d'un point à un autre.

EB : Et quand vous êtes montés sur le Haut -Fourneau, quel était votre impression, votre ressenti ?

OP : c'est impressionnant, c'est super. Il faisait très froid, il y avait beaucoup de vent. On a le sentiment d'être seul au monde, dans des conditions post apocalyptiques, c'est comme être le dernier survivant, avec des ruines à ses pieds, ça rappelle Mad Max finalement. L'environnement fait penser à ça.

EB : la peur aussi ?

OP : Non. Nous avons toujours été excessivement prudents, on n'a jamais eu le sentiment de mettre notre vie ou même la santé en danger, on a déjà le sentiment de mettre son intégrité civique en danger, de se faire arrêter. C'est déjà arrivé : on s'est déjà fait contrôler en dehors d'un site, donc on a été contrôlé juste avant. Les policiers savaient bien ce qu'on voulait faire mais bon ils ont joué le jeu ils ont contrôlé. On était dans la rue, donc ils ne pouvaient rien, mais voilà ils m'ont dit : « vous ne voulez pas entrer là par hasard ? » et moi : « non, non » et donc on n'y est pas rentré. Une fois c'était au haut fourneau 6 (HF6), on a voulu entrer avec un camarade, qui lui était plus athlétique que nous et plus motivé à prendre des risques, à promouvoir la rapidité plutôt que la discrétion, donc il a franchi un mur. Mais au moment où on a fait le pas pour passer le mur, une personne du voisinage nous a vu et on n'a pas pris risque de franchir le mur, même si je suis persuadé que si on avait été à l'intérieur, la police n'aurait pu plus rien faire et pas même nous attraper, donc on a joué le jeu, nous avons été vus, nous ne sommes pas passés.

EB : Est-ce que vous collectez des matériaux présents sur site ? Lesquels et pourquoi ?

Normalement une personne qui fait de l'urbex dit toujours « ne laisse qu'une seule chose: les traces de tes pas ! » Donc normalement on ne prélève rien, on ne détériore rien mais, malheureusement ce n'est pas toujours le cas. Il y en a certains qui ne sont pas des urbexeurs mais il y en a toujours qui y vont dans le but de détruire, de collecter, voilà mais moi ça non. C'est pour une question de respect et puis si nous, on a eu la chance de visiter, de trouver ça joli, beau, intéressant, il faut laisser la chance aux autres de le faire, d'avoir la même expérience.

EB : Rencontrez-vous d'autres personnes qui font de l'urbex quand vous y rendez ? Vous échangez entre vous ou pas ?

OP : on a rencontré des Allemands, on a rencontré des Hollandais : plusieurs fois avec eux on a régulièrement échangé, c'était amusant parce que parfois on se retrouvait de site en site alors qu'on ne s'était pas donné rendez-vous. Avec certains on a parfois gardé des contacts pendant des années. On s'échange justement nos photos, nos petits trucs et astuces et avec certains on décide de faire une sortie ensemble, donc on se retrouve et on partage un site.

EB: Il y a une sorte de socialité quand même ?

OP: il y a un intérêt commun, donc il y a un échange qui peut se mettre en place.

EB: Rencontrez-vous d'autres personnes que les urbexeurs dans ce site ? (Voleurs de métaux, gardiens, SDF, autre...?) Est-ce que vous interagissez avec eux ou pas?

OP : On a déjà rencontré d'autres photographes , qui prennent des photos de charme, qui emmènent des modèles féminins. C'est un usage du lieu plutôt statique, pas comme les urbex. Ils fréquentent un ou deux endroits qu'ils exploitent pour leur mise en scène, c'est tout. Non , on n'a pas interagi.

EB: Avez-vous eu des contacts avec les habitants des lieux arpentés? Comment ça se passe cette expérience ?

OP : Plusieurs fois très positive, parfois très négative. Certains étaient excédés de voir des gens passer les murs , ça arrive, puis d'autres qui étaient plutôt intéressés, qui allaient promener leur chien là-bas. C'était intéressant, en plus des grands enfants qui allaient jouer, des adolescents, pour faire voler un drone, c'était juste le plaisir de le faire voler, la friche était là il n'y avait personne dans ce lieu, donc c'était facile pour eux.

[Sur la technique de la photographie]

EB: Quel appareil utilisez-vous quand vous pratiquez l'urbex?

OP : J'ai principalement utilisé un Nikon D7000, c'est un appareil reflex de moyen de gamme supérieur qui est largement suffisant pour cet usage. Ce n'est pas un appareil professionnel, la majorité des objectifs qui sont utilisés entre le petit téléobjectif et le grand angle, 18 / 80, 16/ 80, 70/300 et ça c'est pour les choses prise de très loin. Le 35 mm c'est pour les endroits très sombres, parce qu'il peut ouvrir un point 8, donc le plus habituel c'est le zoom 16 /80. Le fish eye, c'est juste pour donner à un point de vue, une vision quasiment à 180 degrés mais évidemment ça déforme très fort l'image, d'où son nom. Le Nikon D7000 c'est donc l'appareil que j'utilise le plus. J'ai un autre qui est un Fuji, mais je ne l'ai quasiment pas utilisé. Une autre chose qu'on utilise, et qui est très important, le trépied. Donc on se promène avec environ 15 kg de matériel, dont les appareils, les objectifs, le trépied, les autres accessoires, le petit matériel, les lampes

torches. Ça influence évidemment le mode de déplacement.

EB : Comment vous choisissez les prises de photos? (éléments insolites, cadrage, lumière...) Quelle échelle vous privilégiez (détails , prises de vue panoramiques, les deux?)

OP: . Le premier type de photo, c'est effectivement faire apparaître un élément insolite, comme vous l'avez dit, qui est dans mon cas souvent un « objet technique », donc ça peut être un outil, ça peut-être un appareil, un appareillage précis... donc le cadrage est choisi de manière à mettre en évidence cet élément-là *sans le déplacer*, ça rend les choses un peu difficiles, ça fait partie du jeu, autrement c'est trop facile de déplacer l'objet et faire de la mise en scène ! Ça veut dire que c'est l'ouvrier qu'il a laissé cet objet là-bas, et le but normalement dans la pratique urbex, c'est de capter un instantané d'un moment qui n'existe plus. Donc nous sommes toujours partis de ce point de vue: on ne déplace rien, donc ça c'est le premier point.

Ensuite, il y a le choix du cadrage évidemment, par rapport à cet objet. Le but n'est pas de prendre la photo de l'objet pour l'objet lui-même, mais pour l'objet dans son environnement. Donc on essaie de faire apparaître une ambiance par rapport à cet objet, la lumière autour, la poussière qui est autour que c'est un minimum, c'est la première raison pour laquelle on prend une photo. La deuxième raison pour laquelle on prend une photo, c'est le jeu de texture et de couleur, donc pour ça, dans nos photos vous allez souvent voir un mur sans rien, avec juste des couches de couleur superposées ,une branche d'arbre qui passe parce qu'il y a un jeu de texture et un jeu de couleur qui nous intéressait. Donc assez minimaliste et le troisième type de photo, c'est la photo plutôt d'ambiance qui révèle plutôt les espaces, les lumières, et c'est pour ça qu'on a besoin de l'objectif très différent de celui qu'on utilise pour photographier les objets. Voilà, ça dépend justement de ce que vous voulez prendre en photo - l'ambiance ou un élément spécifique- alors on augmente la profondeur de champ pour faire apparaître un espace, ou bien on la réduit pour mettre l'accent sur l'objet et l'isoler un peu de son environnement. Chaque site comporte un type de photo différent : si vous êtes sur le site du haut fourneau, par exemple, quand on est à l'extérieur, ce sont principalement des photos panoramiques , tandis

que l'atelier du Val Saint Lambert, c'est très sombre, très confiné et il faut utiliser là un autre processus.

EB : comment vous classifiez vos photos? avez-vous une archive, avec dates, lieux des visites, thématique envisagée?

OP : L'archive c'est la manière dont je conserve mes clichés, qui n'est pas la même manière dont je les publie. Donc je les conserve toujours sur le format le plus brut possible, c'est-à-dire que dès que je rentre d'une visite de site, je décharge ma carte photo et je ne touche pas aux photos (elles sont juste en format .RAW), je les transfère sur un disque dur, où les photos sont archivées. J'utilise un logiciel qui permet d'archiver ces photos et donc il y a des miniatures et là elles sont regroupées par date et il y a le nom du site aussi.

EB : Qu'est-ce que vous allez faire, des photos prises ? (Postproduction, partage sur les réseaux sociaux, impression, exposition, archive personnelle...)

OP : Une fois que les .raw sont sortis, il y a un long travail de sélection, c'est d'aller regarder une à une celle qui valent le coup. Parfois il n'y a que le 10% - ce n'est vraiment pas beaucoup - qui est réussi. C'est parce que quand on est sur le site et on décide de prendre une photo, parfois ça doit être excessivement rapide, soit parce que l'événement est fugace, parce que on a un risque ou parce qu'on n'a pas envie d'être vu. Ensuite pourquoi 10% ? Parfois à un endroit donné on a vu quelque chose qui nous intéresse, on va peut-être prendre 30 ou 20 photos de cette chose-là, avec des angles différents, avec des réglages différents, ou parfois les conditions de lumière ne sont pas suffisantes donc il faut prendre un nombre élevé de photos. Si je fais 30 photos dans l'appareil je vais en ressortir une, peut-être deux qui vont m'intéresser, les autres ne servent à rien. Ensuite, il y a le post-traitement et ça, c'est une question de feeling, c'est une question de personnalité. Il y a des gens qui postent très peu, d'autres trop. Je ne suis pas non plus quelqu'un qui va très loin dans le post-traitement, je l'utilise pour faire apparaître des détails qui n'étaient pas forcément objectivables sur la photo brute.

Ou alors, je fais des recompositions. Voici, [il indique à l'écran une photo d'un détail du haut fourneau] en fait ce sont des symétries, donc c'est une photo qui est

coupée en deux et j'ai fait un miroir, ça devient un nouvel artefact.

[Sur le partage sur les réseaux sociaux]

EB : Quels réseaux sociaux vous utilisez pour le partage ?

OP : Flickr, parce que c'est un site dédié à la photographie, c'est plus intéressant que facebook.

EB : Pourquoi vous partagez les photos, quelle est la finalité? (être connu, avoir du feedback faire connaître un lieu)

OP : je ne sais pas, non je ne cherche pas une reconnaissance, parce que je n'ai jamais exposé. On me l'a proposé, mais je n'avais pas envie. En revanche j'aime bien de voir que des personnes aiment ce que j'ai fait, ça oui, donc les commentaires, ça me fait plaisir. C'est une reconnaissance plutôt de la photo, faire reconnaître le lieu ça ne m'intéresse pas non plus, parce que j'ai rarement indiqué où la photo était prise.

EB : Est-ce que vous publiez les photos selon un critère différent de ceux que vous utilisez pour vos archives? thématique particulière, émotion... lieux ;

OP : Quand on regarde sur Flickr, il y a des albums. C'est plutôt lié à deux types choses: il y a les lieux, il y a des indices, mais ils ne sont pas nommés exactement, c'est pour les préserver. Parce que si je mets tous les détails sur Internet, c'est trop facile de le trouver. Alors il y a les urbexeurs qui vont y aller, c'est très bien, mais aussi n'importe qui, qui peut y aller parce qu'il a vu sur ma photo qu'il y avait peut-être quelque chose qui l'intéressait, ça, ce n'est pas ce qu'on cherche. Il y a une sorte de protection et puis un des grands plaisirs que j'ai c'est la recherche, le fait d'y aller prendre des photos c'est bien, mais encore plus de rechercher le lieu et de se dire: « j'ai trouvé, je sais où c'est, je sais comment je vais y aller ! » Ça c'est super agréable. C'est comme une chasse au trésor.

EB : Donnez-vous un titre aux photos? Est-ce que vous indiquez la localisation?

OP : Donc moi j'ai toujours essayé de donner un titre, le titre en fait n'a en général rien à voir avec l'endroit, c'est plutôt lié à ce que je laisse apparaître de la photo et parfois c'est très anecdotique, j'ai souvent utilisé de latin aussi dans mes titres, ce n'est pas toujours simple de trouver un titre en latin mais c'est par rapport au passage, simplement l'originalité... ce sont des titres

assez anecdotiques la plupart du temps, parfois des jeux de mots aussi.

EB : Est-ce que le partage sur réseaux sociaux vous a permis d'obtenir plus d'info sur le lieu photographié?

OP : Je ne me souviens pas, les seuls échanges qu'on a eu c'est par rapport à des gens que j'ai rencontré sur place, jamais par des médias sociaux. Je pense que si quelqu'un m'avait contacté, je n'aurais pas dit où c'était, pour préserver, parce que je ne sais pas qui est la personne qui est en face de moi et donc, je ne vois pas pourquoi si je ne donne pas l'information j'irai la chercher chez quelqu'un d'autre. Il y a assez d'indices pour trouver.

EB : Avez-vous un photographe de référence, qui vous inspire pour la technique utilisé, le type de sujets... ?

OP : j'aime bien prendre des photos mais je ne suis pas intéressé par la photographie, par l'histoire de la photographie, je suis intéressé par la technique pour prendre des photos, j'aime bien prendre des photos, voilà, mais ce n'est pas de voir une photo qui me fait plaisir, c'est plutôt de la faire.

[Sur la contribution des photos des urbexeurs au projet de requalification des friches]

EB : Les représentants des administrations / les acteurs de la requalification des sites que vous avez photographiés, connaissent votre travail?

OP : pas que je sache. J'ai contacté L'ARI pour accéder au Val Benoît, on m'a répondu « non », autrement je n'ai jamais eu aucun contact. Je voulais contacter ArcelorMittal, pour rentrer dans les sites de sidérurgie, mais je comprends qu'ils craignent l'accident ou du contact avec des produits chimiques, de la pollution... et puis les photos qui vont ressortir : est-ce qu'elles vont être appréciées positivement ou négativement ? c'est dommage toutefois je les comprends.

EB : Pensez-vous que vos photos pourraient servir à quelque projet de requalification/préservation des sites photographiés? Seriez-vous favorable ou pas à une intervention de requalification, ou mise en sécurité du type « ruine contrôlée » ? Ou vous préférez la ruine s'auto-détruire?

OP : peut-être oui, ça pourrait contribuer à un projet de conservation. Mais je me dis : « Laissons les choses se faire spontanément », c'est évident que si le

bâtiment avait été bien entretenu les photos ne seraient pas là, les photos des bâtiments entretenus ça n'a aucun intérêt, parce qu'il n'y aurait aucune trace. Pour faire de l'urbex il faut qu'il y ait eu l'abandon. Donc égoïstement je me dis « laissons les choses aller », je comprends que ce n'est probablement pas la bonne solution. Pour les risques de pollution dont on en parle, pour les espaces qui sont inexploités alors qu'on a besoin d'espace, ça c'est une bonne raison pour réhabiliter les sites ou le réutiliser mais mon intérêt pour le passé me dit que l'on devrait exploiter correctement ces friches. Je suis allé il y a 3 ans environ visiter avec un de mes collègues qui travaillait à l'université de Luxembourg, nous sommes allés à Belval et je trouvais ça exceptionnel. Par exemple à Belval, dans la bibliothèque, ils ont gardé un ancien marteau-pilon, j'imagine qu'il a été nettoyé repeint en tout cas c'est un bel objet qui est la trace de l'activité passée. Ça change beaucoup de l'objet rouillé. Autant réexploiter ce terrain qui sont des traces du passé en les protégeant, c'est sûr que ça ne permet pas de faire de l'urbex, mais c'est une belle manière de réutiliser les friches industrielles. Ils ont réexploité en laissant les traces du passé, je pense que les bâtiments que l'on a ici à Seraing sont trop délabrés pour être restaurés ou réexploités comme ça.

EB : Seriez-vous intéressé à entreprendre cette démarche?(participation à une expo collective thématique, ou balade collective sur une friche, débat, ...)

OP : je ne suis pas très intéressé à exposer mes photos, mais peut être, je ne sais pas.

Interview de Martine Pagnoul

EB : Tu habites dans quelle région? A quelle distance des friches industrielles de Seraing/ Liège?

MP : Sclessin, juste en face. Depuis ma naissance, en fait. C'est un paysage que j'ai toujours connu. Que je n'avais jamais eu l'occasion de visiter, de rencontrer. Et en fait, l'idée est venue avec un groupe photo dont je faisais partie, et la proposition d'un photographe averti en Urbex de nous emmener, certains amis et moi, visiter les hauts fourneaux B. Donc, j'y suis allée et l'expérience s'est révélée très... très agréable. Très physique, aussi. Très intéressante. Bref, j'ai vraiment pris beaucoup de plaisir, en tout cas, à faire cette

exploration, même si malheureusement le haut fourneau est pour l'instant en phase de démantèlement. Je n'ai pas eu l'occasion de faire la découverte de l'entièreté de ce qui constituait les hauts fourneaux.

EB : Est-ce que tu as connu ces lieux pendant qu'ils étaient en activité? quels souvenirs as-tu ?

MP : J'ai connu le site en fonction. Et je me souviens que, petite, je trouvais ça très laid, très moche. Ça sentait mauvais et ça faisait beaucoup de bruit. J'aurais préféré avoir des arbres devant moi et en toile de fond, je trouvais que c'était bien plus joli. Et puis en vieillissant, le regard a changé parce que, en vieillissant, on se rend compte que c'est la vie de centaines de personnes. Que c'est une usine qui donne une activité économique à Sclessin, Seraing et aux alentours énorme. Que les petits patelins comme ça vivaient vraiment avec prospérité, parce que justement, fort fréquentés. Et donc c'était très animé, c'était vraiment super agréable.

EB : Tu parles de Sclessin ? De Ougrée ?

MP : Oui. Sclessin, Ougrée, Seraing, tous les lieux qui étaient finalement alimentés par les personnes qui travaillaient aux hauts fourneaux.

EB : Et donc, par exemple, l'OM, qui est maintenant réhabilité, les salles de spectacle ou d'autres... À part l'usine, il y avait d'autres lieux qui étaient très fréquentés et dont tu te souviens ? Des lieux qui étaient très vivants ?

MP : Les lieux, c'était déjà tout ce qui était commerces. On avait énormément de petits commerces de proximité. Non seulement alimentaires, mais également : cordonnier, quincailler, il y avait... Celui qui vend tous ses produits... Il y avait boucher, boulanger. C'étaient vraiment les petits détaillants.

EB : Des artisans ?

MP : Les artisans, voilà. Il y avait les artisans et il y avait vraiment toute une espèce de commerces, et tout était vraiment très bien entouré, très bien alimenté par ces travailleurs et par les gens qui habitaient évidemment Sclessin - pour ma part. Du coup, il y avait des écoles, il y avait une mairie, il y avait une mairie de quartier, il y avait toutes sortes de services aussi, qui étaient rendus à la population. Ce qui faisait que la ville était très vivante.

EB : C'est après la désaffectation que les choses ont alors changé ?

MP : Les problèmes ont commencé et malheureusement, on a vu de moins en moins de personnes passer par là. On a vu de plus en plus de petits commerces arrêter, disparaître.

EB : Quand la fermeture des usines a commencé tu as vu les impacts induits ?

MP : Oui. J'ai vu les impacts que ça donnait. En vieillissant forcément, on tombe toujours sur quelqu'un qui a travaillé, ou dont le papa a travaillé là-bas, etc... On a toute l'histoire qu'ils mènent autour, et tout ça fait qu'on regarde les hauts fourneaux différemment. Et je pense qu'il en va de même avec tous les bâtiments qui sont maintenant abandonnés. Ce sont des bâtiments qui ont une histoire, qui ont une vie.

[Sur les caractères spatiaux/ paysagers des friches industrielles]

EB : Qu'est-ce qu'une friche industrielle pour toi?

MP : C'est un lieu qui raconte l'histoire de centaines de vies. Elle a sa propre histoire : quand ça a commencé, comment ça a tourné, comment ça s'est terminé, malheureusement. Et puis au sens plus figuré, tu as la nature qui reprend ses droits ...Enfin tu vois les choses très différemment.

EB : Il y a donc ce caractère historique, ce caractère humain et naturel...

MP : Oui. Et quand tu vas au haut fourneau par exemple, et que tu passes dans un site ou dans un autre, tu te demandes toujours : « qu'est-ce qu'on y faisait ? À quoi cela servait ? » Tu t'extasies sur l'ingéniosité humaine, parce que quand tu vois certaines tours, par exemple, de refroidissement, dans des proportions énormes, évidemment, tu te dis que l'homme est quand même capable de faire des choses extraordinaires, de construire. Parce que le site, c'était comme un petit village. C'est aménagé au fur et à mesure, je présume, de l'évolution du travail, de la demande, etc. Donc ils ont pris de l'ampleur petit à petit, mais tout a vraiment été construit comme un petit village expansible.

EB : Tu parles de l'usine ?

MP : Je parle de l'usine, vraiment dans les enceintes de l'usine.

EB : Pourquoi s'aventurer dans les friches industrielles? Quels éléments / caractéristiques de ces sites t'intéressent le plus?

MP : Je veux dire que tout cela me passionne parce que je me dis que c'est inouï. Je vais frôler, je vais mettre la main sur quelque chose qui a vécu, qui a toute une histoire et qui garde encore pour moi énormément de questions auxquelles je ne pourrais probablement jamais répondre. Mais c'est vraiment une sensation très particulière et super intéressante.

EB : Qu'est-ce qu'est le patrimoine industriel pour toi? (seulement les ruines ou le sol les plantes aussi ...)

MP : Quand on fait de la photo, je pense qu'on a le regard attiré par tous les aspects, les aspects du passé, les traces que ça a laissées dans le présent, l'état dans lequel c'est maintenant. Et les gens actuels qui sont passés par là, comme par exemple, je ne sais pas si tu as vu, j'ai publié des photos sur les Bobbies.

EB : Les Bobbies ?

MP : Les Bobbies, ce sont des petits personnages dont on trace les yeux, le nez ou la bouche avec un gros boulon, avec une poutre, ... ce sont des tags d'un personnage parfois rigolo, parfois un peu questionneur, parfois... Enfin, il passe par toutes les émotions. C'est un Monsieur français qui vient du Pas-de-Calais, qui est passé par tous les endroits, les usines désaffectées, etc., et qui a laissé sa trace comme ça. On part à la découverte du passé, mais en même temps, on trouve des éléments du présent auxquels on s'intéresse parce qu'on finit par chercher ces fameux Bobbies, tu vois ?

EB : Ah oui ? Eh bien je ne savais pas. Et donc c'est un Français qui vient faire des tags à Liège ?

MP : C'est un Français qui fait le tour des lieux abandonnés, mais pas seulement en Belgique, il le fait en France aussi, dans de bâtiments désaffectés et il laisse sa trace, des « bobbies ». C'est comme un puzzle que tu dois reconstituer en réunissant tous les Bobbies que tu as pu trouver sur le site et en les répertoriant, et puis ça va aussi, via les réseaux sociaux, sur un site qu'on appelle « les chasseurs de Bobbies ». Et chacun partage ainsi les Bobbies qu'il a trouvés à tel droit, etc.

EB : Ça, je ne connaissais pas du tout. Il y a un aspect ludique.

MP : Oui, tout à fait. Et très actuel. Mais c'est le lien du passé à maintenant. Et ce que ça peut devenir, aussi, les Bobbies ont une valeur artistique, je trouve. C'est comme les tags qu'on trouve parfois dans certains endroits, et qui sont très jolis, qui mettent de la couleur et de la vie. C'est le lien entre le passé et le présent, ça mérite une photo. On a envie de la prendre.

EB : Et outre que ces tags, les bobbies, connais-tu les éléments que tu prends en photo? (éléments mécaniques, type de structure et leur fonctionnement ou alors espèces végétales, animales?)

MP : Oui, ça me donne une certaine curiosité, mais là, en l'occurrence, cette fameuse tour de refroidissement, c'est mon guide en urbex qui m'a expliqué. Et effectivement nous sommes rentrés pour regarder la tour, voir comment c'était fait. Et en fait ce ne sont que des ailettes, mais énormes, comme un petit ventilateur, mais dont les ailettes sont énormes et toutes bien imbriquées les unes dans les autres, depuis toutes ces années recouvertes de poussière évidemment. C'est magnifique, je trouve que ça... Un truc photographique extraordinaire. Mais quand on fait de la photo, encore une fois, lorsqu'on se trouve dans ce genre de lieu, une simple pancarte, enfin, ce qui peut sembler être une simple pancarte métallique, arrête ton regard. Tu vois le truc esthétique de la chose et tu te dis « tiens ! ». Tu trouves un boulon à terre dans un rai de lumière, c'est magnifique. Tu vois ? Un caillebotis en dessous duquel tu as une vue particulière ou une fenêtre brisée, par-delà laquelle tu vois un paysage, une voie ferrée, parce que ça, ça transportait des pièces, certaines pièces, jusqu'à tel endroit, tout ça est, c'est super intéressant, oui.

EB : Donc tu as commencé l'urbex grâce à la passion pour la photographie, c'est ça ?

MP : C'est ça. Et puis quand même un petit peu par curiosité parce que j'ai vécu avec ça toute ma vie. Je regrette de ne pas avoir eu l'occasion de le faire plus tôt. Parce que maintenant, malheureusement, je n'en aurai plus l'occasion puisqu'ils démantèlent tout et que les accès sont de plus en plus difficiles à trouver. Et puis surtout, il y a une question de danger, aussi.

EB : Tu parles du risque d'accident ? Ou de l'accessibilité ? ou d'autres risques ?

MP : En tant que femme, c'est dangereux d'aller sur un site prendre des photos toute seule. D'abord pour une question d'accident. Les lieux, il faut bien les connaître parce qu'il y a vraiment moyen de se faire très mal. Et puis aussi sur les personnes que tu peux y trouver. Ça, c'est le côté moins rigolo de la chose. Mais l'occasion m'en a été donnée parce qu'on en a parlé. Et en général, les adresses urbex se transmettent de photographes en photographe. Parce que justement ça fait tout un réseau de photographes hyper intéressés par la chose, dont certains ne se consacrent qu'à ça. On échange les adresses. Il n'y a pas de rivalité, au contraire, c'est vraiment un vrai partage, c'est ça qui est beau.

EB : Et donc vous allez faire des explorations toujours en groupe ?

MP : Là où on est allé, de 4 à 6 personnes. Oui, 2 sorties à 4, et une à 6. On a rencontré sur place d'autres urbexeurs avec lesquels on a des contacts aussi.

EB : Toujours de la région ?

MP : Toujours de la région, plus ou moins, oui. Pas forcément de Sclessin-même, mais des alentours. Je connais, un groupe photo, les "Miro Photos", sur lequel on se lance des petits défis photographiques, on fait des concours en toute convivialité, on apporte des photos dont on parle, sur lesquelles on échange, et qui sont primées selon les votes des participants. En fin de semaine, tu fais le bandeau si tu es dans les gagnants, tu fais le bandeau avec ta photo de ce groupe Miro. Et c'est de là que viennent mes contacts en photographie, notamment ceux en urbex. J'ai découvert ce groupe parce qu'une amie me l'a conseillé, pendant le confinement.

EB : Oui, le confinement, d'une certaine manière, a déclenché une envie de sortir ?

MP : J'ai toujours aimé faire de la photo, j'avais un petit appareil compact que j'aimais bien. Mais bon, je n'avais pas le goût, je n'avais pas le "jeu" de régler mon appareil pour prendre la photo que je voulais prendre. Et pendant le confinement, je me suis lancée. Je me suis offert un reflex... Qui depuis est devenu mon meilleur ami !

EB : Avec quelle fréquence vous pratiquez l'urbex? selon quels critères (saisonnalité, jour de la semaine privilégié...) chaque semaine sur deux ;

MP : C'est le week-end parce qu'en l'occurrence certains la semaine sont occupés. Et puis les sites aussi, qui sont en démantèlement, on ne sait pas y accéder pendant la semaine. Ensuite, je vais dire que depuis fin juillet j'en suis à la 3e, et une 4e est prévue normalement très prochainement. Dès qu'on peut, en fait.

EB : Est-ce que vous vous rendez sur le même site plusieurs fois ? Là, c'est récent pour toi.

MP : C'est possible, oui, tout à fait. Pour prendre des photos avec des effets spéciaux qu'on prépare, oui, c'est possible.

EB : C'est plutôt dans le but de terminer une visite ou de voir le même site sous différents effets, lumières... ?

MP : Voir le site sous différents aspects. On n'a jamais terminé entièrement un site (rire) ! Puis, même si on l'a terminé, je pense qu'un site a toujours de l'intérêt aux yeux d'un photographe et qu'il y aura toujours quelque chose qui t'échappe, quel que soit le nombre de fois où tu y vas.

EB : Oui. C'est inépuisable, en fait.

MP : Oui, tout à fait.

EB : Comment rentrez-vous dans une friche industrielle? (avez-vous une méthode..., un mode d'arpentage spécifique des outils pour casser les barrières, des cordes... un équipement prévu?)

MP : En fait, on trouve un espace pour pouvoir rentrer. On est munis de gants de travail, de gants protecteurs. On est muni de lampes torche, de lampes frontales. On est à plusieurs. On est avec notre GSM au cas où. En ce qui concerne les sites qui sont toujours surveillés par les gardiens, bah on connaît les endroits où on peut se faire prendre et donc là, on se dépêche de courir (rire) !

EB : Oui, donc là il faut connaître un peu le lieu.

MP : Voilà. C'est aussi tout l'intérêt d'y aller avec quelqu'un qui connaît le lieu, d'avoir un guide. Parce que celui-ci peut dire « attention », et puis faire vraiment très attention. Je vais prendre le cas du haut fourneau B : on est descendu par des escaliers en béton sur lesquels il y avait des trous comme ça, quoi. Et il faut vraiment être très prudent.

EB : Et par rapport au fait de rentrer, comment faites-vous pour trouver l'entrée ?

MP : Moi, je suis mon guide. Il cherche sur tous les pourtours une manière de pouvoir rentrer. Et s'il n'y a plus d'un côté, on trouve toujours d'un autre côté.

EB : Donc c'est en marchant ? Vous contournez ?

MP : Oui, c'est ça. Chercher constamment, au cas où la première issue n'est pas accessible, une autre issue.

EB : Et ça vous est arrivé de devoir franchir un mur ? Ou vous cherchez toujours des entrées, des trous, des choses disons « un peu plus confortables » ?

MP : Ça dépend, dans un site on est entré par une issue où il fallait faire attention, mais qui était au ras du sol. Donc là, il n'y a pas eu trop de problèmes, on a fait attention, on se tient, on se maintient, on s'aide. On est allé explorer un autre site. Là, on est entrés par un terrain. Et puis il a fallu descendre un mur, mais bon, les hommes maintenaient les femmes et les aidaient. Et dans un autre site encore on est rentrés par une fenêtre dont le grillage avait été partiellement arraché, et par lequel on pouvait se faufiler.

EB : Est-ce qu'il y a un protocole, d'ailleurs ? Est-ce que vous préparez la visite à l'avance ? Comment vous choisissez votre destination ? Comment vous planifiez votre visite ? Combien de temps ça vous prend, en fait, une visite ?

MP : On y passe la journée. Mais ça dépend. Le haut fourneau 6 et le Val Benoît sont beaucoup plus petits que le haut fourneau B. Mais comme je t'ai dit, je n'ai pas eu l'occasion de faire plusieurs visites, et ça les aurait bien valus, pour voir le tout. Maintenant, encore une fois, comme on est assez novices, mon amie photographe et moi, on a suivi le guide, c'est littéralement ça. Il nous a montré les endroits qui étaient les plus esthétiques et les plus intéressants à connaître, à photographier. Mais que ce soit l'extérieur ou dans le bâtiment lui-même, il connaissait vraiment. Je vais prendre un exemple : on a pris des photos dans des gros tuyaux, probablement de sortie, qui avaient été démolis et mis à terre. On est rentré dans les tuyaux, on a pris des photos intérieures extérieures, etc. Pour celui qui s'intéresse à la photo, il y a toujours un angle de vue intéressant.

EB : Oui, tout à fait. Vous n'avez pas des cartes avec vous, pour vous orienter ?

MP : Du tout, du tout. C'est vraiment la connaissance sur place. Mais je te dis, le monsieur qui était notre guide fait ça depuis 5 ans, minimum. Il connaît vraiment les hauts fourneaux comme sa poche. En plus, il affectionne vraiment le coin. [...]

EB : Est-ce que tu connais les situationnistes ? C'était un mouvement artistique et de critique à la ville fonctionnaliste. Ils pratiquaient la « dérive », une sorte de déambulation par des chemins alternatifs avec le but de redécouvrir les lieux urbains autre mod. La dérive, c'est comme les bateaux qui se laissent porter par le courant marine. Et eux, ils voulaient pratiquer cette forme de marche qui consiste en se laisser porter par le terrain, ne pas suivant les routes, les trottoirs, mais en traçant des chemins différents, en suivant quelque chose qui leur intéressait. Est-ce qu'il y a un lien avec la pratique urbex, qui marchent pour découvrir les sites désaffectés ? est-ce que vous-vous laissez portes par les aspérités du terrain, les espaces ensauvagés, les structures d'élévation présentes ?

MP : Je ne connais pas ce mouvement, mais oui, sur les friches industrielles tu as ce genre de dédale, qui est plus accessible à pied. Puis le terrain que j'ai exploré est quand même relativement plat et correct, mais ça, parce que c'est en partie démolie, il faut juste être très attentif à ne pas se blesser. Le sol, à l'extérieur, même si certaines herbes sont hautes, il n'empêche que le terrain est tout à fait accessible.

EB : Et alors, vous suivez des parcours, des sentiers qui sont déjà tracés, ou ça vous arrive de traverser, de créer des nouveaux chemins ?

MP : Non, ce sont déjà des sentiers qui sont déjà tracés, mais pour lesquels, par exemple, il y a diverses manières d'accéder. Mais on s'intéresse beaucoup plus aux bâtiments. On passe par où il est possible de passer, et ce n'est pas toujours le chemin où il y a un caractère plus naturel. En revanche, traverser par exemple un caillebotis en hauteur avec des cuves en dessous, ou des compartiments où on mettait, je pense, tout ce qui est charbon, etc. Oui, ça, c'est déjà arrivé. Pour te donner une idée, quand je suis rentrée la première fois au haut fourneau, on a commencé par monter par les échelles extérieures, mais c'est avéré que j'avais un vertige d'enfer. On est redescendu et on a tout fait par l'intérieur et on est monté jusqu'au toit. Il y a plusieurs chemins évidemment, mais c'est tellement énorme.

EB : Et c'est quelque chose que vous avez découvert, ou en partie par le guide, ou sur terrain ?

MP : Moi j'ai suivi le guide. Encore une fois, il connaît les lieux comme sa poche, et donc je lui ai fait confiance, parce qu'il sait aussi là où il n'y a plus de risque qu'ailleurs et donc il évite ce genre de soucis si possible.

EB : Et ça ne vous est jamais arrivé d'être arrêtés par les gardiens, la police ou un accident ?

MP : Moi non, mais comme je te dis, je n'ai pas fait beaucoup de sorties. Donc non, je n'ai jamais eu ce problème. Mon ami, par exemple, lorsqu'on est allé voir le haut fourneau 6, avait situé l'endroit où on devait vraiment aller très très vite, parce que c'était là qu'on risquait d'être repérés par les gardes, et on a eu la chance de ne pas être repérés. Mais la veille, quelqu'un s'était fait arrêter.

EB : Et quand vous allez sur les friches, vous apportez aussi de du matériel pour... je ne sais pas, des cordes ou pour couper les grillages etc. ?

MP : Non, ça non, pas que je sache. En tout cas, celles que moi j'ai fait, on n'avait pas ce genre de choses. Cependant on avait des lampes torches, des lampes frontales, des gants pour quand même se protéger les mains. Une tenue adaptée, évidemment. De bonnes chaussures de marche, un pique-nique, parce qu'on part et on arrive relativement tôt, on monte sur un toit et on va déjeuner là-haut (rire) !

EB : Oui, c'est un plaisir, finalement.

MP : Ah oui, c'était vraiment génial. Franchement, ça m'a donné le goût de recommencer. Même si le, lendemain, je souffre, parce que c'est très physique. Très très physique. Mais je ne regrette en aucun cas, quand j'en fais en tout cas.

EB : Est-ce que vous collectez des matériaux présents sur site? Lesquels et pourquoi?

MP : Certains font des collections. Des collections de petites choses, des souvenirs. Je pense.

EB : Mais ça, ça concerne quoi ? Des pièces métalliques ou des papiers ou ... ?

MP : Non, pas des papiers. Plutôt des petites pièces métalliques. Mais chacun trouve son intérêt parfois dans un bout de ferraille qui représente, quand on le

regarde, quelque chose qui te rappelle quelque chose, auquel tu donnes un sens, simplement.

EB : Et vous ne pensez pas que ça pourrait être laissé là-bas pour d'autres ? Enfin, ce n'est pas toi qui collectes les choses.

MP : En fait, c'est tellement infime que non. Et puis on retombe souvent sur les mêmes éléments.

EB : Des objets serial comme ça ?

MP : Oui, c'est ça. Cependant, il nous est arrivé de trouver des livres. On ne l'a pas pris, bien évidemment, mais il nous est arrivé de tomber sur des livres d'écriture qui reprenaient le mécanisme d'un appareil, ou le mode d'emploi de quelque chose. Et ne serait-ce que l'année à laquelle ça a été rédigé. C'est merveilleux, c'est un bond dans le passé.

EB : Et les autres urbexeurs que vous avez rencontrés, ils étaient toujours en groupe aussi ?

MP : Ils étaient au moins deux. Jamais tout seul.

EB : Est-ce qu'ils vous ont donné des infos supplémentaires sur les sites que vous allez explorer?

MP : Non, ce n'est pas comme ça. On se rencontre, on se dit bonjour, mais ça s'arrête là. C'est vraiment via le réseau de personnes qui se connaissent, qui échangent des adresses, que les infos passent.

EB : Rencontrez-vous d'autres personnes que les urbexeurs dans ce site ? (Voleurs de métaux, gardiens, SDF, ...) Est-ce que vous interagissez avec eux ou pas? Pourquoi?

MP : Il y a eu des voleurs de métaux parce qu'on a vu des machines dont tous les câbles avaient été arrachés, etc. Donc oui, il y a eu des voleurs de métaux. Mais hormis des personnes qui prenaient des photos, qui avaient envie de prendre des photos, non, je n'ai rencontré personne d'autre.

EB : Des habitants, des gens avec leur chien ?

MP : Non, parce que tu ne sais pas rentrer facilement. C'est un circuit très fermé. Comme je t'ai dit, on n'y accède pas facilement. Donc seuls les gens qui font soit des tags, qui représentent une forme d'art finalement, soit de la photo, soit des Bobbies, etc. Il n'y a que ces

personnes-là qui y accèdent, on n'y va pas pour aller promener son chien.

[Sur la technique de la photographie]

EB : Quel appareil utilises-tu quand tu pratiques l'urbex?

MP : Un canon, oui, un réflex canon, EOS 90D.

EB : Et tu as différents objectifs ?

MP : J'ai deux objectifs. J'ai un 50-135 qui me permet déjà de prendre pas mal d'angles en photo. Et puis j'ai un objectif macro, mais que je ne prends pas sur ce genre de site.

Le macro fait vraiment un point détaillé sur un tout petit élément. Mais je préfère la Proxi à la macro. Parce que je trouve que l'objectif macro est très difficile à régler, en tout cas à l'extérieur. C'est extrêmement précis et il suffit d'un petit souffle de vent pour que ta photo soit trouble. Ce n'est pas évident.

EB : On peut dire que le lieu influence le choix de la technique photographique ?

MP : Oui, parce que sur un appareil, les réglages sont différents quand tu vas sur ce genre de site que quand tu fais de la photo de paysage, par exemple. La lumière n'y est pas. Quand c'est à l'intérieur, donc tu dois soit te munir d'un pied, soit monter en ISO. Mais si tu montes trop en ISO, tu as beaucoup de bruit sur ta photo.

EB : Comment tu choisis les prises de photos? (éléments insolites, cadrage, lumière...)

MP : C'est la façon dont je la vois. Il peut m'arriver de m'arrêter sur une enfilade de tuyaux courbés comme la photo que j'ai faite imprimer. Parce que je trouve qu'esthétiquement, c'est magnifique. Ce sont des courbes qui se suivent, qui ne sont pas toujours de la même régularité. Mais par contre, qui ont un diamètre parfois différent, etc. Mais qui forment quelque part quelque chose de beau à regarder. C'est un peu une structure.

EB : C'est vraiment la forme, le volume ?

MP : Oui, c'est ça.

EB : Est-ce que la sérialité t'intéresse ? Le fait qu'il y a des éléments qui sont les mêmes, qui sont très répétés ?

MP : Oui, parce que ça a un intérêt visuel aussi. Comme quand par exemple, on va à la gare des Guillemain et qu'on est sous les angles. Toutes ces colonnes qui s'alignent les unes derrière les autres et qui forment un point de fuite, c'est magnifique.

EB : Oui, c'est la succession, la perspective.

MP : Comme je trouve que ça peut être beau aussi de prendre de loin un bâtiment avec un personnage dessus. Ou simplement une fleur qui sort du mur ou de terre dans un paysage qui semble dévasté.

EB : Ça a quelle valeur pour toi de photographier une fleur devant une chose ?

MP : Le renouveau. La vie qui continue, c'est la continuité.

EB : Quelle échelle tu privilégies (détails, prises de vue panoramiques, les deux?)

MP : C'est le tout. À partir du moment où ça trouve à mes yeux un intérêt, où je trouve une certaine beauté, ne serait-ce que dans la couleur des choses. Parce que tous ces éléments en métal qui ont rouillé et qui ont pris une couleur rouge dorée, c'est joli. C'est très esthétique. La forme aussi qu'on peut donner à ces tuyaux par exemple, où on est allé prendre des photos.

EB : comment tu classifies tes photos? As-tu une archive, avec dates, lieux des visites, thématique envisagée?

MP : Alors mon archive personnelle, c'est très compliqué. J'ai commencé à faire les dossiers photos avec le nom du site où j'allais prendre les photos. Je m'y repère assez facilement. Malheureusement mon ordinateur ancien m'a lâché. J'avais une ancienne version d'un programme photo que j'utilisais, Lightroom Classic. Donc j'ai acheté un nouvel ordinateur et je me suis abonnée au nouveau programme Lightroom. Et depuis, il s'avère qu'il faut que je révise la façon dont je classe mes photos. Parce que mon catalogue peut garder et trouver à certaines conditions certaines photos dont je n'arrive plus à me rappeler. Et là, la façon dont je gère pour l'instant mes archives photos n'est pas la bonne. Il reconnaît via date, mais il ne reconnaît pas via le nom du dossier. Et de là vient mon petit problème.

EB : Dans tes archives, donnes-tu un titre aux photos?

MP : En fait dans Lightroom tu as une façon d'exporter la photo : soit pour une impression haute

définition si tu veux vraiment l'encadrer, l'exposer etc. ; soit pour le web parce que ça ne requiert pas les mêmes paramètres. Dans mon archive je ne donne pas de nom particulier à ma photo. Elle porte le numéro de mon appareil. Par contre je sais qu'elle est issue de tel album et je donne un nom à mon album. Quand je la retravaille pour le web, je l'exporte pour le web d'une certaine façon et je l'enregistre aussi avec un numéro particulier : un, deux, trois, quatre, une série.

EB : Qu'est-ce que tu en fais après, des photos prises (postproduction, partage sur les réseaux sociaux, impression, exposition, archive personnelle...)?

MP : Il y a un peu de tout ça oui. En fait c'est vrai que je fais des impressions pour certaines. Je les travaille de toute façon. Ou en tout cas, je les passe par Lightroom pour être sûre que je n'ai envie de rien modifier du tout. D'accentuer, parce que c'est rare sur ces sites là quand j'enlève quelque chose. Justement tous les détails sont bons. Et puis je sauvegarde bien tout sur des disques durs externes de façon à pouvoir y retourner quand l'envie m'en prend.

[Sur le partage sur les réseaux sociaux]

EB : Pourquoi tu partages tes photos, quelle est la finalité? (être connu, avoir du feedback faire connaître un lieu)

MP : La finalité en fait c'est que quand on prend des photos et on aime bien entendu être apprécié. Et c'est vrai que quand on like une photo c'est un peu une reconnaissance. C'est un plaisir de partager aussi les émotions qu'on peut ressentir en prenant quelque chose en photo. Un lieu ou une chose. Le bon moment, le plaisir qu'on a pris. C'est une certaine reconnaissance demandée finalement.

EB : Est-ce que tu as aussi des conseils ? Mais là c'est peut-être dans ton groupe photographique que tu reçois des conseils, des feedbacks plutôt techniques par rapport à la photo.

MP : Oui. On fait parfois dans ce groupe photo des conseils, on propose deux photos, on demande laquelle les gens préfèrent et les conseils qu'ils peuvent nous donner quant à un cadrage, quant au traitement post photo etc. C'est plutôt par ça ou alors par des amis qui sont photographes et avec qui on en discute. Mais au-delà des réseaux sociaux, on a aussi des amitiés. On

aime bien partager entre nous comme les urbexeurs, des adresses, des conseils, une façon de voir les choses.

EB : Quels réseaux sociaux tu utilises pour le partage ?

MP : Facebook

EB : Il y en a d'autres ?

MP : Il y a Flickr mais je n'y suis pas très active En fait je manque de temps Elisa. Si je ne travaillais pas j'aurais beaucoup plus de temps (rire). En congé je me donne hyper bien mais alors le reste de l'année en général je suis débordée. Donc oui, il y a Facebook sinon il y a Flickr et là c'est vraiment un site professionnel. En fait ce que j'apprécie sur Facebook c'est le fait que ce soit interactif. On peut chacun y laisser un message et vraiment communiquer, s'échanger des choses. Par contre sur Flickr c'est vrai que la qualité des photos des photographes est très différente, ce sont vraiment des photos de pros. On peut prendre des idées « extraordinaires » mais l'interaction entre les gens n'est pas la même. On peut apprécier une photo mais déjà on n'a pas « j'aime, j'adore, waouh ». C'est bête mais c'est une nuance chaque fois et on n'a pas cette façon de correspondre. On peut laisser un message à l'auteur de la photo mais ça s'arrête là. Donc pour moi ça n'a pas le même intérêt, j'aime moins en tout cas.

EB : Facebook est plus interactif alors. Et tu reçois également par Facebook des commentaires qui te donnent d'autres infos sur les lieux que tu as photographiés ?

MP : Jamais en public mais en message privé.

EB : Donc ça peut permettre d'avoir une communication parallèle qui ne va pas tout dévoiler.

MP : Jamais d'adresse en public Par contre, en message privé oui.

EB : Est-ce que tu donnes un titre à chaque photo que tu publies? Est-ce que tu indiques la localisation?

MP : Non. Enfin, oui et non. Parce que lorsque j'ai pris les photos du haut-fourneau B, j'ai mis HFB. Mais il m'est arrivé d'aller prendre des photos style urbex dans un autre endroit, une carrière. Et là, je ne pouvais pas mentionner l'adresse en tout cas. Donc il fallait être prudent. Le problème c'est que quand on donne une adresse publiquement comme ça, tout le monde s'y rue. Et le truc en urbex, c'est quand même de respecter

le lieu aussi. Ne pas abîmer, ne pas modifier le décor d'une manière ou d'une autre.

[Sur la contribution des photos des urbexeurs au projet de requalification des friches]

EB : Est-ce que tu as eu des contacts avec les acteurs ou de la requalification de ces sites ? Est-ce qu'ils connaissent ton travail photographique et ceux de tes amis urbexeurs ?

MP : On ne doit pas signaler qu'on est sur place, donc on se tait sur tout ça. Et surtout on n'en parle pas et on ne demande rien (rire).

EB : Pourtant, ces sites produisent un nouvel intérêt, le fait de prendre des photos, de les publier, ça donne une nouvelle image, ça donne un nouvel attrait.

MP : Oui, ça donne un nouvel intérêt. Et c'est sûr que je trouve que ces bâtiments sont plein de charme, même s'ils sont à moitié démolis, abandonnés. Mais ils sont habités par d'autres sources et d'autres formes de vie, comme les tags, les bobbies, les gens qui transitent par là pour prendre des photos. Ça leur donne une seconde vie. Et je trouve que c'est dommage...

Personnellement, c'est vrai que ça me fait un peu mal au cœur de voir que ça disparaisse de nos paysages. Alors que gamine, je trouvais ça d'un moche suprême, maintenant j'ai plutôt mal au cœur en me disant, c'est dommage quand même. C'est un pan de notre histoire, c'est tellement proche et ça va disparaître. Parce que même si on va garder des tours, souvenirs, etc., ce ne sera plus du tout le même paysage. Il n'est déjà plus du tout le même. Par rapport à avant la démolition, le commencement de la démolition.

EB : Penses-tu que les photos des urbexeurs pourraient servir à quelque projet de requalification/ préservation des sites photographiés ? Serais-tu favorable ou pas à une intervention de requalification ou mise en sécurité du type « ruine contrôlée » ?

MP : Égoïstement, quand on prend des photos et qu'on apprécie ce genre d'endroits, on n'a pas envie que ça disparaisse, et que ça change. On a envie de garder le site jusqu'à perpète pour pouvoir le photographier encore et encore. Certains appellent ça leur « terrain de jeu ».

EB : Mais, même si on le laisse là comme ça, ça va se dégrader, donc ça va disparaître tout seul.

MP : En fait, je pense que oui. A un moment ou à un autre ce sera de plus en plus difficilement accessible. Parce qu'il faut que ça tienne quand on monte les étages. A un moment ou un autre, si ce n'est pas entretenu, ça ne tient plus.

EB : On pourrait les garder et juste les mettre en sécurité ?

MP : Ils ont l'intention de garder la tour du haut fourneau, et je suppose qu'à un moment ou à un autre, ils vont quand même vérifier la stabilité de cette tour et de l'escalier qui tourne autour. Parce que de cette tour, en fait, tu as tout le paysage de la vallée industrielle sous les yeux, et c'est là que je trouve son intérêt. C'était d'avoir le paysage en entier. Maintenant, ce ne sera plus du tout pareil puisque le site disparaît, si ce n'est qu'il reste la tour, mais il va falloir l'entretenir pour qu'elle puisse rester accessible.

EB : Serais-tu intéressée à participer à une expo collective thématique sur l'urbex, ou à une balade collective sur une friche, suivie d'un débat, dans l'idée d'accompagner un processus de requalification ?

MP : Participer en public oralement, ce n'est pas trop mon truc (rire). Et puis, je ne sais pas dans quelle mesure ça peut se faire à visage découvert, tu comprends ? Je ne sais pas trop comment on peut faire.

EB : Il s'agirait de pouvoir, à travers une expo, montrer la valeur de ce site, à l'attention de non seulement des photographes, mais aussi d'un public plus large.

MP : Une expo est toujours intéressante, dans la mesure où tu fais connaître ce que tu fais, ton travail, etc. Maintenant, tout dépend un petit peu des conditions du public à atteindre, etc. Et puis, je n'ai jamais exposé, sauf une fois, j'ai fait partie d'un club photo deux mois, avant le confinement, après le club a disparu, donc voilà. Et c'est vrai que, exposer des photos, oui, ça peut être super sympa. En parler, ça peut être super sympa aussi, mais encore faut-il intéresser un certain public.

Interview de Stéphanie Stevenart

[I^o groupe de questions, concernant le masterplan :

Quelle a été la genèse, qui est à l'initiative du masterplan 2021 ? Quel cadre d'acteurs et quelles sources de financement (le Plan Marshall Vert) ? Quel est le statut du masterplan ? Quels sont objectifs du masterplan ? Pourquoi un temps si court pour l'élaboration du masterplan (seulement un an, pendant le COVID) ? Il y avait des contraintes pour le montage financier ? Est-ce qu'il y a eu des visites des sites ?? Quelles sont les évolutions depuis 2021 à aujourd'hui (oct. 2022)? Quel est l'état des acquisitions des sites de la part de la Région ?

II° groupe de questions, concernant le site d'Ougrée :

Quelle prise en compte du patrimoine industriel ? Il s'agit d'une préservation purement mémorielle ou l'on prévoit des nouveaux usages (sur l'exemple de Duisburg Nord-Emscher Park) ?

Concernant la dépollution des sols, qui s'en occupe ? comment ça va être mise en place la démarche ?

Concernant la dimension écologique – aujourd'hui on parle de plus en plus d'activer / préserver le sol vivant – comment elle est prise en considération dans le masterplan ?

Concernant la dimension sociale, est-ce qu'il y a eu des ateliers avec les citoyens ?

Concernant le rapport au fleuve : quelles mesures de requalification sont envisagées ? Y-a-t-il un projet d'espace public sur les quais d'Ougrée ?

III° groupe de questions, concernant un projet de recherche Trans-Europe Hall :

L'idée est de proposer le site d'Ougrée pour expérimenter un usage temporaire (à court terme) pour préparer le terrain à une reconversion à usage culturel. Notamment on proposerait d'envisager le site comme siège de festival musicaux, notamment les Ardentes, afin d'implémenter le pôle événementiel émergent à Seraing (comprenant déjà le stade et le OM)

SS : Donc, ces sites sont pour la plupart, je pense, à l'arrêt depuis 2012, 2014. Le master plan de 2005 de Seraing avait travaillé sur certains d'entre eux, mais pas sur tous. Parce que, en 2005, certains étaient encore en activité.

Et donc, ce gouvernement-ci, et ce ministre-ci (Willy Borsus, économie, aménagement du territoire) a estimé en 2020 que ça faisait trop longtemps que ces sites étaient laissés à l'état de friches. Arcelor à travers un montage avec la région, s'était engagé à participer activement au redéveloppement, et ça n'a pas eu lieu. Et donc à un moment, ils ont dit :« Stop ! On charge la SOGEPa de tenter de négocier d'acquérir et de redévelopper ces sites ». Et donc c'est comme ça qu'en avril 2020, le ministre confie une mission à la SOGEPa. La mission, elle, comprend 3 volets : redévelopper, assainir, et reconvertir à travers une approche transversale avec les parties prenantes pour travailler déjà sur l'acceptabilité et, on va dire, une certaine vision de l'aménagement du territoire, moderne et pas ancienne. Et c'est comme ça que, parallèlement, au début des discussions avec Arcelor où très vite on s'est rendu compte que, au niveau de la connaissance environnementale du site, on n'était pas assez avancé, on a décidé de lancer les masters plans. Je dis les Masters Plans, parce que la mission, elle concerne 4 sites d'Arcelor à Liège et le site de Dufercocarsid à Charleroi, sur lequel justement Paola Vigano' a travaillé. Et donc, mission déléguée le 30 avril, le temps de rédiger les cahiers de charges et de sélectionner des équipes multidisciplinaires, et tout ça, l'exercice de Master Plan a seulement commencé en janvier 2021. Et on espérait aboutir rapidement à un accord avec Arcelor, c'est pour ça qu'on a mis des délais assez courts, d'une part. Et d'autre part, l'idée n'était pas de partir dans un exercice de 3, 4 ans comme ça se passe parfois, on se voit, on se revoit, on se re-revoit. Parce que, ça je ne l'ai peut-être pas dit, la commande à la SOGEPa, c'était de remettre des espaces pour le développement d'activités économiques à disposition. Donc, on n'avait pas à se préoccuper des fonctions principales qu'on devait envisager sur les sites, il s'agissait presque exclusivement d'activité économique et industrielle. Donc ça enlève déjà toute une série de questions, même si, un petit peu de mixité n'était pas tout à fait exclue. Parce qu'aujourd'hui, on a envie de vivre près d'où on travaille, enfin je ne vais pas vous expliquer des choses que vous connaissez bien mieux que moi. Et donc, ce qui était aussi important, et ça, je

pense que ça a fait un petit peu l'originalité de notre démarche, c'est qu'on voulait que ce soit un master plan *stratégique et urbanistique*. Donc, il fallait que l'approche stratégie-économie et l'approche urbanistique se fassent par itération en fait. Quelles sont les caractéristiques de ces sites ? Quelles sont les activités économiques de demain qui vont avoir besoin d'espace ? Et, pour quelles activités les sites sont les plus appropriés, quels sont leurs points forts, leurs points faibles et quels sont les écosystèmes idéaux qui devraient s'y retrouver... ? Enfin, il y a eu une espèce de ping-pong.... Enfin, c'était en tout cas l'idée, et je pense qu'on a réussi. Enfin, (que) c'est vraiment comme ça que ça a été fait. Si vous allez dans le Master Plan vous trouverez vraiment l'ensemble des intervenants dans ce projet-là, où on voit bien que le consultant économique, il a presque autant de place que les autres aspects du masterplan. Et ensuite viennent en complément, les aspects, on va dire, patrimoniaux qui étaient vraiment portés par Baumans-Deffet. Les aspects mobilité, les aspects biodiversité, les aspects environnementaux et paysager par les autres intervenants, notamment l'Agence Ter. Ce qu'il faut savoir, c'est que cette étude a dû se faire avec les connaissances très très légères, c'est à dire uniquement historique du risque de pollution sur les sites. Donc ils n'avaient pas la cartographie de la pollution de manière un peu précise pour les aider à projeter les voiries, les espaces publics, pour avoir déjà une approche d'optimisation, que ce soit par le développement d'infrastructures dures, ou que ce soit par le recours à des méthodes plutôt de bioremédiation. Ça on n'avait pas. Et donc, grosso modo 6 gros mois, de construction, d'atelier, d'interaction (avec la COVID, on a tout fait à distance), c'était vraiment 6 mois intenses. Intense, mais au début, je pense qu'ils se sont demandé comment y arriver, mais avec tout le monde à la maison, tout le monde confiné en fait, les gens étaient beaucoup plus disponibles. Donc je pense qu'il y a eu plus de gens aux ateliers que si on l'avait fait en présentiel. Maintenant, animer un atelier en visio, pas facile. Mais alors, ils arrivaient à faire des mini salles... Enfin voilà, c'est différent, je ne sais pas si c'est mieux, si c'est moins bien, c'est différent, parce qu'il n'y a pas tout le non verbal. Donc ça, ce n'est pas facile. Je pense qu'il y a plus de passagers clandestins qu'il n'est pas facile de faire parler alors qu'en présentiel, si on leur pose des questions, en les regardant, ils se sentent obligés de réagir. Là ce n'est pas possible. Il y a des gens

qui ne mettaient pas leur caméra. Enfin, après comme ce sont des gens qui donnent du temps à eux, on sait difficilement imposer aussi. Et ça a permis que les master plans soient délivrés dans les temps et début septembre, le ministre a fait une conférence de presse qui a été suivie par une restitution publique. Et alors, en février 2022, il y a une séance de présentation des master plans et de questions-réponses au Parlement wallon. Donc je trouve que ça témoigne d'un certain intérêt du monde politique pour ce travail.

L'exercice de master plans sur les sites liégeois s'est fait en parallèle avec la réflexion sur Charleroi, car le consultant pour le volet économique était le même dans les deux équipes multidisciplinaires (c'est le hasard). C'est très bien tombé parce qu'on ne voulait absolument pas que ces 2 exercices se fassent en positionnant les sites de manière concurrentielle. C'était vraiment quelque chose qu'on ne souhaitait pas et je crois qu'on y est arrivé aussi.

Alors maintenant, sur plein d'éléments que vous avez abordés, je peux vous en dire quelques mots. Ce que j'en ai retenu et ce qu'on a validé, c'était le fait que : ils ont travaillé chaque site avec une « façade économique » et une « façade plus paysagère et urbaine ». Qu'ils avaient une volonté tout à fait partagée d'ouvrir ces sites qui avaient été des forteresses totalement fermées, mais qui le sont encore aujourd'hui et qui sont vraiment des enclaves dans les villes. Il y a un élément que vous avez dit qui m'a étonné, c'est de dire que le Master Plan actuel est plus large que le 2005. Pour moi, il est beaucoup plus réduit parce que le 2005 s'intéressait à quasiment toute la ville de Seraing alors que nous, on a 3 sites dans la ville en essayant de se raccrocher au principe du Master Plan de l'époque. Parce que l'idée ce n'était pas de remettre en cause ou de remettre en question ce qu'ils avaient fait, mais de voir comment, compte tenu des évolutions, ces 3 nouveaux potentiels allaient pouvoir vraiment servir les grandes ambitions de l'époque.

EB : *Oui, je disais plus large dans le sens que, il y a aussi Chertal qui est situé en aval de Liège, ce qui comporte une vision plus large. Le masterplan 2005 concernait plutôt la vallée Sérésienne.*

SS : Exactement, mais en fait la difficulté, moi je trouve qu'on a eu, et qu'on aura encore certainement, c'est qu'on a travaillé sur le grand site de Chertal (qui est dans la commune de Oupeye) et les 3 sites (HF6, Cockerie et HFB) dans la commune de Seraing. Même

si la commune de Liège n'est pas directement concernée, on a systématiquement invité le bourgmestre, mais il n'a pas été très présent. Nous n'avons pas ressenti un grand intérêt de la ville de Liège pour l'exercice. Et par rapport à un dossier comme Charleroi où il y a déjà une réflexion urbanistique qui est fort avancée, développée, partagée, structurée, à Liège, on n'a pas pu bénéficier de cet alignement préalable.

EB : *Cette question de l'échelle métropolitaine, vous dites que la commune de Liège la propose, mais ne l'assume pas finalement ?*

SS : En tout cas, ils ne lead pas, En fait, on est face à une multitude de parties prenantes qui ne sont pas clairement alignées, solidaires, complices. Et du coup ces ateliers-là où ça part un peu dans tous les sens. On ne peut pas dire qu'il y avait un train qui avançait, qu'on a pu monter dedans avec nos 4 sites en disant comment on peut servir vos objectifs vu qu'ils ne sont pas définis. Enfin je ne l'ai pas ressenti et eux ne l'ont pas ressenti. Alors qu'à Charleroi, je pense, que vous avez un bourgmestre fort, avec un service Bouwmeester, une intercommunale de développement économique forte qui ensemble ont réalisé un gros travail de réflexion qui se poursuit depuis près de 10 ans je crois.

EB : *Oui, je sais qu'ils ont travaillé sur la vision stratégique « Charleroi Métropole »*

SS : Et depuis 10 ans, je pense qu'ils réfléchissent comme ça, à l'échelle de l'agglomération : ils ont dit, là on fait du vert, là on fait du rouge, là on fait de l'économique et les 15 ans qui viennent, on priorise tout selon cette vision là et on va donner de l'impact à notre à notre réflexion parce qu'on va s'y tenir et ils s'y tiennent. A Liège, je n'ai pas ressenti que cet exercice avait été fait.

EB : *Et donc les énergies vives sont plutôt au niveau local, je pense à Seraing et à Oupeye.*

SS : Oupeye et Herstal aussi, mais il y a il n'y a qu'une toute petite partie de Chertal qui est à Herstal. Par rapport au point que vous avez évoqué, si on repart de la commande, ça a été tout le temps des discussions-négociations parce qu'il y avait une volonté de maximiser le ratio de terrain mis à disposition d'activités économiques. Il y a la nouvelle manière de développer l'urbanisme et ça qui donne beaucoup plus

de place et d'importance à la qualité de l'espace qu'on va créer. Il y a la volonté de retrouver une interaction avec la voix d'eau, mais en termes de logistique. Mais il y a que Chertal en fait qui est directement associé à la voie d'eau. Les autres sites à Seraing, il y a chaque fois la RN90 qui sépare le site du quai. Et on n'est pas des aménageurs urbains nous, j'aurais peut-être dû commencer par ça. SOGEPA c'est une société publique qui intervient dans des entreprises en difficulté. Elle a donc, du fait de cet historique-là, un historique avec les activités sidérurgiques et donc le devenir des sites dont la sidérurgie a stoppé son activité, mais on n'est pas un aménageur. Donc on ne peut pas décider seuls de dévier la RN90, de la ramener derrière, de redonner de l'espace public vers la Meuse. Même si je trouverais ça super. Mais je pense que, si on essaie de décoder un petit peu, l'accès à la Meuse en termes d'espace public, il a l'air plutôt de se faire en rive gauche et nous on travaille sur la rive droite qui, je crois, est destinée à garder une approche un peu plus industrielle, un peu plus dure (en tout cas, les aménagements qui ont été fait jusqu'à maintenant, c'est plutôt en rive gauche).

Et donc, partant de là, il y avait aussi une volonté de la SPI que ces sites puissent participer à l'idée de développer un réseau du parc des bords de Meuse. Et c'est dans ce cadre-là, il y a quelques illustrations qui sont assez intéressantes dans le masterplan. C'est un document tellement gros que ce n'est pas facile de naviguer dedans.

Voyez, [SS indique sur le power point] on voit ici l'idée de la chaîne des parcs auxquels les sites participent, mais... enfin, je suppose que c'est votre quotidien aussi, on ne se positionne pas comme des promoteurs, mais on a quand même la nécessité d'aller chercher un peu de rentabilité et de rencontrer la commande du ministre de l'Économie qui nous demande la mise à disposition de terrains économiques. Et donc ça a été pendant toute l'esquisse de Master Plan un "arbitrage" entre la participation des sites à des enjeux d'intérêt public qui dépassent notre mission et le fait de rencontrer notre mission, de venir avec un produit fini, soutenable économiquement également (puisque nous on n'a pas de moyens pour faire des aménagements) et ce sont des équilibres qui ne sont pas faciles à trouver. Puis vous rajoutez la dimension patrimoniale très chère à certaines parties prenantes ...

EB : *...juste certaines parties.*

SS : Beaucoup. Parce que le résultat final de ce qui a été proposé est de proposer de maintenir certains ouvrages dans l'attente d'études plus poussées... Parce que nous, on a dû travailler sur base du visuel, donc on ne sait pas si ces bâtiments ils tiennent ensemble, quelle est leur qualité structurelle... Donc chaque proposition est faite dans l'attente d'études ultérieures qui vont confirmer ou pas de la faisabilité du maintien et à quel coût.

EB : *Je voulais aussi vous demander. Quel est le statut du Master Plan finalement, c'est une hypothèse ? Ou il a une dimension réglementaire ?*

SS : Je pense que ça doit vraiment être considéré comme un document inspirant, un idéal vers lequel on doit tendre, mais qui va chaque fois être confronté à la réalité économique, à la réalité (après, on parlera des de la discussion avec Arcelor) la réalité opérationnelle, puisqu'on on doit encore compléter ça avec l'approche environnementale. C'est en idéal. Après, enfin je ne sais pas si vous l'avez parcouru, je trouve que quand on le parcourt et qu'on le lit, ce n'est pas carcan strict. On voit que c'est plus une *orientation* qu'on veut donner. Moi, je le considère aussi comme une espèce de *matrice*, avec des lignes directrices. Et si on n'arrive pas à atteindre certains objectifs qualitatifs qu'on s'est mis, on va devoir en augmenter d'autres pour garder l'équilibre en termes de qualité qu'on recherche. Enfin, moi c'est comme ça que je le vis.

Et donc, rien n'est obligatoire, mais il y a une qualité globale et un objectif qualitatif global qu'on va essayer de maintenir.

EB : *Oui j'ai lu que différentes dimensions sont abordées, à partir de l'objectif économique. Et maintenant, après l'élaboration de ces lignes guide, quelles sont les évolutions ?*

SS : Alors, si on part du master plan, on est à la mission déléguée. Donc, cela fait maintenant des mois qu'on avance avec Arcelor sur une estimation de ce que pourrait être notre négociation et notre deal. On arrive tout doucement au bout. Mais. Tant, qu'il n'y a pas un accord sur tout, il y a un accord sur rien. Et parallèlement, Arcelor a continué à discuter avec certains candidats privés et il n'est pas impossible que certains sites aillent directement chez des opérateurs privés qui se sentent en mesure de les redévelopper avec quand même, les grandes idées du Master Plan qui

vont les cadrer, vu que la ville de Seraing et la ville d'Oupeye nous ont accompagnés là-dedans. Je pense que ça les aidait à projeter des objectifs, donc peut-être ne pas exiger que tout soit respecté. Mais de nouveau, ils vont chaque fois devoir demander des justifications du pourquoi ils ne seront pas allés dans ce sens-là.

Donc aujourd'hui, Arcelor est propriétaire de tout, Arcelor discute avec plusieurs candidats, dont la Région. Et moi, je ne sais pas ce que la Région achètera en fin de compte. Ni quand, ni à quel prix, forcément. Donc voilà, on est encore dans une multitude d'hypothèses.

Avec le souhait qu'on sache où on va dans les mois qui viennent. On ne va pas traîner comme ça encore pendant 3 ans. Entre-temps, Arcelor a entamé le démantèlement de Chertal et du HFB parce que début 2021 ils ont obtenu les permis.

Et donc on ne sait pas non plus si on devenait propriétaire d'1 des 2 ou des 2 sites, on sera probablement amené à reprendre la gestion de ces opérations-là.

EB : *Avec tout ce travail de Master Plan, de mise débat et d'élaboration d'objectifs, de développement, etc.... comment Arcelor était-il positionné par rapport à ce Master Plan ?*

SS : Passif. Très passif.

EB : *C'était un travail très intense, j'imagine, six mois pour élaborer tout ça...de plus on leur fourni des solutions...*

SS : Arcelor ne s'est pas vraiment senti concerné par l'exercice. Ils ont un terrain industriel avec une responsabilité, des obligations et des candidats qui sont intéressés. Ce qu'on fait du Master Plan ? Parce qu'il y avait plusieurs personnes qui craignaient qu'en projetant et en faisant rêver, on donnerait l'impression à Arcelor que ça vaut plus que la réalité. Mais quand on voit que, in fine, sur (peu importe le nombre d'hectares), on arrive (je n'ai plus les chiffres en tête) mais je pense qu'on est de l'ordre de moins de 50% de surface réellement utile et vendable, cela peut effrayer aussi. Dans le chef d'un propriétaire de se dire : quel que soit le montant que je me projette, in fine, il y aura que 50% de cette surface-là qui rapportera vraiment de l'argent. Et donc ça veut dire que toutes les dépenses, les équipements, les aménagements, les études qui

devront être faits pour rendre ça possible ne pourront s'amortir que sur ces 50%-là qui seront réellement vendus.

EB : *À cause de quoi ? De la pollution ?*

SS : A cause des routes, à cause des zones de biodiversité, à cause des zones tampons, à cause de la topographie (vous avez vu le site du HFB) C'est un défi de redévelopper ce site. Déjà, c'est dur de l'imaginer déconstruit. Mais alors quand vous l'imaginez déconstruit, à part la petite partie où il y a le haut-fourneau, il n'y a pas de zone plane là pour le moment. Et même en ramenant de la terre, en enlevant de la terre, en étant créatif, on ne sait pas faire 30 hectares développables. Donc, voilà. Compte tenu de tout ça, des espaces publics, d'un peu de patrimoine, et bien on n'arrive pas, je crois, à plus de 50%. On voit ça dans le Master Plan.

EB : *Donc, pour résumer la genèse, tout le processus : le ministre a délégué à la SOGEPa la mission d'élaborer ce Master Plan... ?*

SS : Le Ministre, a délégué à la SOGEPa la mission de négociier, acquérir, redévelopper. Et le Master Plan, ça fait partie de tout mais il n'a pas demandé un master plan.

EB : *L'idée de la Région, c'est vraiment d'acquérir les sites pour les redévelopper, pour faire de la requalification ?*

SS : Ou de laisser d'autres le faire, si ça se fait dans un délai raisonnable. Ce qu'on ne voulait pas, ce qu'ils ne voulaient plus, c'est voir ces friches rester encore 10, 15, 20 ans alors que toute une série d'opérateurs économiques, y compris la SPI, se plaignent de ne plus avoir de terrains disponibles ou accessibles pour mettre à disposition de l'activité économique.

EB : *Donc la SOGEPa est l'intermédiaire entre Arcelor et d'autres opérateurs économiques et le masterplan sert pour gérer la négociation ?*

SS : Le Master Plan sert aussi à justifier la mission déléguée, puisqu'on dit : « oui, ces terrains sont stratégiques. Oui, ces terrains sont porteurs de potentiel de développement économique. Oui, ces terrains... » Il est justifié que le Ministre demande prioritairement d'acquérir ces terrains parce qu'il n'y a pas eu de comparatif, mais ils représentent vraiment un potentiel de développement économique et ils

présentent une série d'atouts qu'il est intéressant d'activer. En fait, c'est nécessaire dans l'opérationnalisation mais aussi nécessaire dans la justification de la mission. Et c'est pour ça que ça se fait parallèlement et qu'on n'a pas voulu attendre d'être propriétaire en se demandant ce qu'on allait en faire et si on ne s'était pas trompé.

EB : *Mais finalement Arcelor n'a pas de contraintes, je veux dire, pas d'obligations à vendre le site à SOGEPa ?*

SS : En effet. Aujourd'hui, on n'a pas de contraintes légales, à ce stade-ci pour les obliger à vendre.

Il y a toute une série de procédures, de processus administratifs qui se trouvent dans différents textes légaux qui pourraient les contraindre à assainir, contraindre... Mais, si vous les contraigniez à assainir sur Chertal, Arcelor risque de dire : « J'ai déjà fait quelques études. J'ai un permis de démanteler. Il faut que je démantèle... » Et comme ça, ils peuvent vous traîner pendant des années ; à chaque fois montrer un petit peu de bonne volonté mais ne rien faire de manière très ambitieuse, optimiste et rapide.

Je crois que la Région a de quoi leur lancer une série de procédures administratives contraignantes. Mais est-ce que c'est un but avec des procès qui vont durer des années et rien qui bougera ? Ce n'était pas non plus une alternative qui serait efficace.

EB : *Donc le délai de 6 mois pour l'élaboration du masterplan a été établi afin de mettre de la pression à Arcelor Mittal, en montrant qu'il y a des opportunités pour pouvoir entamer un processus de reconversion ?*

SS : Oui. Et puis aussi de mettre tout le monde autour de la table et de se dire : dès qu'on aura acquis 1, 2, 3, 4 terrains, on saura vers où aller. On ne doit pas à ce moment-là prendre encore un an, un an et demi, 2 ans. Parce que, même s'ils ont été faits sur 6, 9 mois, l'ensemble de l'opération, à savoir l'organisation du marché public, la validation au Parlement, ça a quand même pris 2 ans.

EB : *Et là, les perspectives pour la SOGEPa ?*

SS : On a vraiment la volonté, l'espoir de conclure un accord avec Arcelor dans les mois qui viennent.

EB : *Les mois qui viennent, pour la fin de l'année ?*

SS : Oui, ils disent la fin de l'année, mais elle est tout près tout près là.

EB : *Et à la SOGEPa, est-ce qu'il y a des [sources de] financements particuliers ou de l'Europe ou pour l'assainissement, enfin, vraiment pour cette politique de redévelopper les friches industrielles ?*

SS : Alors, dans les discussions avec Arcelor, il faut absolument que le principe du pollueur payeur soit respecté. Donc Arcelor existe. Arcelor a pollué. Arcelor doit assumer ses responsabilités. Ça ne veut pas dire que l'intervention d'Arcelor sera suffisante pour mettre les Masters Plans en œuvre, puisque on va peut-être devoir aller plus loin. Et si vous allez voir dans le plan de relance wallon, dans la fiche 143, il y a un budget qui était prévu. Enfin, il y a 2 choses.

On négocie fermement avec Arcelor et Arcelor prend ses responsabilités, et on acquiert en globalité à 1 euro symbolique ou à un prix négatif. Mais même avec ce type de deal, il faut des moyens, des liquidités pour payer l'assainissement financé par Arcelor. Donc il faut de l'argent. Et l'argent qui est disponible dans le plan de relance, ça finance non pas l'assainissement qui sera en grande partie financé par Arcelor, mais l'acquisition et le portage des projets

Et après ça, vous avez les budgets classiques qui existent pour le développement d'une activité économique et qui va nécessiter que la SOGEPa intervienne en étroite collaboration avec l'Agence de développement économique, la SPI ou d'autres opérateurs publics existants qui eux sont éligibles à une série de subsides. Par exemple Noshag, la ville de Seraing, la ville d'Oupeye. Discuter avec la région s'il y a des grosses infrastructures routières à faire et notamment un pont qui relie Chertal à Cheratte.

EB : *Et de la part des 2 communes que vous avez concertées, la ville de Seraing et la commune d'Oupeye, quels ont été leur voix, leur niveau d'engagement ?*

SS : Ils ont collaboré. Seraing, par tout le travail qui a déjà été fait, qui est en cours, avait une vision plus structurée, intervenait de manière plus structurée. A Oupeye, le positionnement était un peu moins tranché. Il y a encore des hésitations : on souhaiterait de l'activité industrielle mais c'est quand même vraiment confortable de ne plus avoir de grosses industries sur Chertal. Parce que quelque part Chertal, c'est une île industrielle, mais la population, elle est assez proche. De l'autre côté du canal, Albert, ce sont toutes des maisons. Alors que côté Meuse, ou a priori

c'est quelque chose qui va rester beaucoup plus naturel, vous avez l'autoroute et personne.

EB : *Donc, on a parlé de la temporalité, les budgets, les acteurs. Dans ce délai court qui était celui de l'élaboration du Master Plan, est-ce que vous avez effectué quelques visites des sites quand même ou pas ?*

SS : On a réussi à aller 2 fois avec toute l'équipe du Master Plan. Mais Arcelor n'est pas très collaborant, donc c'est un peu au pas de course. On ne pouvait aller dans aucun bâtiment parce que c'est dangereux. Il y a quand même beaucoup de zones des sites qui ne sont pas très accessibles à pied. Je dirais qu'en moyenne on a fait 1 h par site de Seraing, et peut-être 2 h sur Chertal, mais il faudrait 3 jours sur Chertal.

EB : *Pourtant c'est essentiel de voir les sites aussi en différents moments, avec des acteurs différents... On revient sur le fait qu'il y a eu cette volonté de visiter les sites mais qu'il y a toujours un frein. Pourquoi ?*

SS : C'était compliqué. Mais je peux comprendre que par rapport à d'autres commandes de Master Plan qui seraient formulées par un propriétaire où le bureau a les clés pour aller presque autant de fois qu'ils veulent... Et en plus on était en période COVID. Au début, je pense que les Français ont pu venir parce qu'on était début 2021... Ah ben non... Je sais plus. Mais je sais que le COVID a tout compliqué encore.

EB : *Par rapport à la dimension sociale, les habitants ont-ils eu le temps, par exemple, de convoquer des comités de quartier, etc. ?*

SS : Oui. Tout au long du processus Master Plan, les ateliers urbanistiques ont essayé et réussi à avoir quand même des représentants des riverains. Est-ce que c'est représentatif ? Est-ce que ce n'est pas représentatif ? Je sais que Valérie Depaye était très demandeuse pour que, en termes de population, on ait un panel représentatif Avec par exemple la représentante de la Maison des jeunes, car nous étions « vous êtes en train de travailler sur un projet à 20 ans. C'est surtout les jeunes qui qui profiteront de ces reconversions. »

On a fait notre possible. On n'a pas eu assez, mais on a eu des gens.

EB : *Et leurs avis ?*

SS : Mais, est-ce que c'est la période ? Est-ce que c'est les visios ? Est-ce que c'est tout ? Je pense que c'était un

petit peu décevant. Probablement qu'il aurait fallu faire des ateliers rien qu'avec eux, parce que ce ne sont pas des gens qui ont l'habitude d'intervenir dans des grandes messes comme ça.

EB : *Ça serait en partie le but d'un autre projet de recherche (post-doctorale). C'est pour cette raison que je vous questionnais sur la temporalité de la négociation. Vous répondez que ce serait pour le printemps ?*

SS : Oui, en tout cas, on y verra plus clair. Maintenant, imaginons qu'au printemps, on ait un accord sur les 4 sites avec des candidats opérateurs ou pas, des sites comme Chertal et le HFB, avant 3 ou 4 ans ? Le démantèlement se passe, il faut attendre... On va peut-être réussir à optimiser un peu les choses, mais pour ajouter encore quoi ? 2 ans d'études de sol ? Un plan d'assainissement ? Les gens ne veulent pas trop l'entendre, mais avant 10 ans, il ne se passera pas grand-chose en termes de redéveloppement. Et en période de démantèlement, je ne pense pas que des utilisations temporaires soient réalistes. Vous avez vu le site.

EB : *C'est aussi l'objet d'une question en fait. Même si on occupait par exemple une partie en dehors de la zone de bâtiment, là où il y a tout un espace vert...*

SS : Oui, mais il faut y accéder., il faut reconstituer. Je ne connais pas non plus très très bien les sites, vu qu'on n'a pas pu beaucoup y aller. Je ne pense pas qu'aujourd'hui la voie de chemin de fer soit hyper sécurisée sur la HFB. Donc ça voudrait dire faire beaucoup de frais pour reconstituer. Rien n'est impossible. Mais à ce stade-ci, les choses sont encore trop incertaines et on n'a pas encore assez avancé sur l'objectif principal pour pouvoir se projeter sur des choses temporaires comme ça.

EB : *Justement vu qu'il y a un délai ?*

SS : Oui, mais je ne dis pas qu'il faut avoir eu des résultats sur l'objectif principal, mais il faut pouvoir se mettre sur la ligne du temps et justifier que l'utilisation temporaire est justifiée et même, nourrit le processus global. Ce qu'on ne sait pas encore faire aujourd'hui.

EB : *Et vous pensez qu'il est encore possible, même si vous êtes toujours en cours de négociations, de discuter avec Arcelor et de leur proposer une sorte d'accord d'occupation temporaire ?*

SS : On peut essayer mais ce ne sont vraiment pas des gens faciles. Une des conséquences de ça, c'est que la

région souhaite dans le cadre du redéveloppement qu'on essaie d'acquérir publiquement ces propriétés et plutôt de les redonner à l'activité économique sous forme de droits de superficie, droits d'emphytéose pour ne plus être complètement otage de ce genre de situation. Parce que si on faisait ces droits, ce démantèlement, on pourrait le conditionner et dire que si une société n'a plus d'activité pendant 2- 3 ans, ça revient automatiquement dans le giron public. Donc vous voyez, même acheter ainsi, c'est compliqué. Alors l'occuper gratuitement ou presque gratuitement... ?

EB : *Mais ça irait dans le sens du Master Plan d'organiser des ateliers, d'amener plus d'acteurs sur le terrain pour réfléchir ensemble...*

SS : Oui en effet, mais je ne ressens pas de sensibilité sociologique ou sociale ou citoyenne dans leur chef. Je pense que des sollicitations dans le cadre d'activités temporaires, des visites de l'URBEX ou des étudiants, ils en ont tout le temps. Je ne sais pas comment ils les reçoivent . Je ne veux pas préjuger.

EB : *Cela ne changerait pas à long terme ? Ça pourrait engager toute une série d'acteurs économiques de l'événementiel, ça pourrait être porteur.*

SS : Mais nous leur avons aussi dit, dans le cadre des réflexions patrimoniales, seriez-vous disposé à faire un petit geste pour améliorer votre image ? Je ne sais pas. On peut tout demander, on peut tout essayer, vous pouvez les contacter. Mais quand on voit la propriété foncière qu'ils avaient dans un bassin comme ici, ils n'ont jamais rien fait. Ils n'ont jamais donné 2 m² et je pense que ERIGES a fait des demandes, des demandes, des demandes, des demandes.... Regardez, le USE-IN, c'est avec SPAQUE. Ce n'est pas avec Arcelor. Ça appartenait à la SPAQUE.

EB : *Et sur les sites d'Arcelor, notamment sur Ougrée, l'HFB, qui fait qui fait la dépollution, le démantèlement ? Ce n'est pas la SPAQUE ?*

SS : Non. Arcelor a passé un contrat pour le démantèlement avec un partenaire privé, c'est Martens pour Chertal, Wanty, je crois pour le HFB. Et ils sont vraiment dans une relation privé-privé. Pour le moment, c'est leur dossier, leur terrain, leur permis. L'assainissement, s'ils doivent le gérer eux-mêmes, ils s'adresseront à des assainisseurs. Si c'est à la SOGEPa de le faire, on verra si on fonctionne avec la SPAQUE.

Mais la SPAQUE sous-traite les travaux (moi je viens de la SPAQUE). Elle n'a pas d'ouvrier. Elle passe des marchés publics. Elle coordonne des études et elle donne des orientations. C'est un outil intermédiaire, un ensemblier environnemental.

EB : *Donc Arcelor ne passe pas par cet outil intermédiaire qui est public. Ils font tout en interne ?*

SS : Je pense que sur le HF6, ils ont déjà assaini ou réhabilité quelques zones, mais de leur côté, comme le fait un privé.

EB : *Et actuellement, ça reste toujours inaccessible parce que c'est encore privé ?*

SS : Oui. C'est vraiment pour toutes ces raisons que le Ministre a dit à un moment, ça suffit. On va essayer de faire autrement, puisqu'on ne veut plus consommer de la terre agricole alors qu'il y a ce potentiel en cœur de ville. C'est le ministre du Stop Béton aussi.

EB : *Lorsque vous aurez cet accord prévu au printemps, avez-vous déjà une idée de quels terrains seront acquis ? Avez-vous déjà proposé de les acquérir ?*

SS : Et bien, nous, nous sommes acheteurs des 4. Arcelor est en discussion avec des candidats. Et quand il y a des meilleures propositions que celles de la région, ils souhaitent aller un peu plus loin avec eux et voir s'ils arrivent à conclure. Nous, on reste toujours avec nos propositions de départ. C'est ce processus-là. Et il est peut-être possible qu'on avance sur 1 ou 2 sites et puis qu'Arcelor essaie d'avancer avec d'autres et qu'on les récupère après. Je crois qu'il faut être ouvert à toutes les possibilités parce qu'à ce stade...on ne sait pas.

EB : *Une dernière chose. Par rapport à la démolition, Arcelor a eu le permis. C'est encore le permis d'avant le Master Plan en fait ?*

SS : Ils l'ont obtenu pendant que le Master Plan était en cours. Ce qui fait que la SOGEPa a été interrogée pour remettre un avis, et on a souhaité, vous avez pu le voir sur le HFB, que le haut fourneau et le bâtiment des chaudières soient temporairement préservés, pour se laisser le temps de l'analyse et de la réflexion. Le haut fourneau sa valeur patrimoniale. Mais en Wallonie, pour le moment, il n'y a pas de moyens. Il n'y a pas 50 millions comme à Duisburg où ils ont fait quelque chose avec une fonction. Pourtant, des projets il y en a plein des comme ça. En revanche, le bâtiment des chaudières, l'idée c'est de le vider et puis de réutiliser

l'enveloppe pour redonner une fonctionnalité. Et ça, c'est pour l'HFB. Sur Chertal, il y a le château d'eau. Il y a également un ancien laboratoire qui avait vraiment une certaine qualité architecturale, et qui pourrait être utilisé pour faire de l'HoReCa même si ce n'est pas très grand. Il y a quelques wagons-torpilles. Et puis, un immense hall dont on a demandé qu'ils ne conservent que la structure pour peut-être en faire une place publique. Avec des food trucks.... Enfin, peu importe... Ou remettre des containers bureaux dedans. Bref, avoir quelque chose d'un peu symbolique aussi, mais qui pourrait retrouver une fonctionnalité. Et qui, même s'il reste comme ça, n'est pas coûteux ni dangereux.

EB : *Donc, ils ne vont pas démolir le haut fourneau. Donc les consignes que le Master Plan a données, eux ils les ont quand même assumées ?*

SS : Non. Ce sont les fonctionnaires qui ont imposé ça. Qui ont dit : « on vous octroie le permis, sauf ». Et on sait que si on ne trouve pas de porteur de projet, de fonds ou de fonctionnalité pour ces bâtiments-là, dans le cadre du redéveloppement des sites, et bien ces bâtiments ne sont pas sauvés pour toujours. Ils sont temporairement sauvés le temps qu'on puisse essayer de les intégrer au redéveloppement futur.

EB : *Par la venue d'investisseurs et de nouvelles activités, il serait possible de financer le redéveloppement de ces espaces ?*

SS : Oui, certains disent oui. Mais si on arrive, par exemple sur le HFB, à faire plutôt du tertiaire et pas de la grosse industrie, est-ce que la présence de ce haut-fourneau va tirer la valeur foncière vers le haut au point de pouvoir financer en partie son maintien ? Aujourd'hui, on ne sait pas le dire. On est à Seraing. Ils ont déjà fait beaucoup de travail et beaucoup d'efforts.

EB : *Oui, Seraing, mais dans une vision métropolitaine de Liège. C'est pour cette raison qu'il faut l'appui de Liège.*

SS : De Liège, de la province, de la métropole. Aujourd'hui nous n'avons pas eu de réel interlocuteur à cette échelle. On n'a jamais entendu Willy Demeyer dire : « Pour augmenter le tourisme à Liège, je veux que vous gardiez le haut-fourneau ! ». Cela pourrait être moteur. Il y avait vraiment l'idée de « La route du feu » qui allait être nourrie par le redéploiement de ces sites.

Dans ce cadre-là, nous avons été sollicités par un collectif wallon via Thibaut Wauthion.

Thibaut Wauthion, écrit dans un courrier électronique :

Afin de pouvoir répondre aux enjeux et problématiques générés par une réhabilitation de friches, faire appel à des institutions culturelles phares dans leur propre domaine représente un gage de qualité et d'engagement fort.

Et donc, il y avait le théâtre de Liège, le BPS22 de Charleroi, le KIKK de Namur et Wallonie Design à Liège.

EB : Concernant cette polarité événementielle, car dans le Master Plan, il y a aussi les Ardentes qui sont présentes.

SS : Ce ne sont pas les Ardentes. C'était une proposition. Je crois qu'il y a eu des tentatives de contact avec l'organisation et ils n'ont jamais eu de retour. Je pense qu'en 2021, les Ardentes avaient réellement un problème de localisation, ils ne pouvaient plus être à Corronmeuse, ils n'étaient pas encore à Rocourt, c'était donc l'opportunité de faire une proposition. Et ça justifiait en plus ces parcs de bord de Meuse. On était en plein COVID, il faisait chaud, les gens étaient à l'étroit chez eux. Il y avait vraiment ce besoin d'espace public convivial. Ça répondait à une préoccupation aiguë du moment qui, pour moi, a toujours tout son sens. Mais je n'ai entendu aucun institutionnel porter l'idée.

Interview de Jacques Radoux

EB : je vous ai contactés dans le cadre de mon doctorat, j'étudie le site d'Ougrée, le HFB et je cherche à comprendre un peu la vie du quartier et le rapport entre les habitants et cette usine désaffectée. Lors d'une visite de terrain j'ai remarqué les panneaux qui sont affichés au mur. C'est émouvant, tous ces couleurs et ces dessins des enfants, des phrases aussi « a coup de livre je franchirai ce mur », « la lecture adoucit le mur ». J'ai lu que c'était votre association, alors je voudrais comprendre en quoi consiste cette démarche, d'affichage. Quand vous l'avez mise en place, qui a participé ?

JR : Les panneaux ont été réalisés en 2016, par les enfants qui habitent dans les deux quartiers autour du site industriel, lors d'un atelier créatif qui a impliqué la

collaboration entre ATD et deux centres culturels : celui d'Ougrée et celui d'Angleur. Il y a eu aussi tout un atelier de céramique animé par Nancy Pierret du centre culturel d'Angleur. Leur idée était de décorer le mur, du côté de Renory, cette activité était « Renory sort du gris ».

Pour ce qui concerne ATD, le 17 octobre de chaque année l'association organise des manifestations partout dans le monde, parce que c'est la journée mondiale de la lutte contre la pauvreté. Alors on a décidé que le 17 octobre 2016 aurait été fêté à travers l'affichage des panneaux réalisés par les enfants. C'était un après-midi d'animations, avec la participation des enfants, des volontaires, des animateurs et des habitants des deux quartiers. Nous sommes partis de Renory, nous avons affiché des panneaux près de l'arrêt de bus, puis on a continué en marchant ensemble le long de la rue de Renory, jusqu'à Ougrée bas. Là on a affiché des autres panneaux et on s'est arrêté. Et à la fin nous sommes allés à la plaine des jeux pour partager des gâteaux, chanter, jouer ensemble. Tout le long du parcours, on a décoré le mur avec la technique du pochoir. Moi j'avais la guitare, on a chanté...c'était un moment de partage convivial. Les gens des deux quartiers ne se parlent pas beaucoup entre eux, alors ce moment autour des œuvres artistiques des enfants, c'était une manière de les mettre en contact.

EB : ah voilà j'ai remarqué que l'affichage a investi les deux extrémités est et ouest du mur, je me demandais : pourquoi ?

JR : En effet, l'intention était d'utiliser ce mur non seulement comme support des réalisations artistiques mais aussi comme moyen pour un rapprochement entre Ougrée et Renory (les deux quartiers intéressés). L'idée serait aussi de continuer cette action chaque année, et décorer le mur de chaque côté, jusqu'à occuper tout le mur par les réalisations artistiques.

EB : C'est quoi précisément ATD Quart Monde ?

JR : ATD Quart Monde (Agir Tous pour la Dignité) est une association internationale, sans affiliation ni religieuse, ni politique, qui vise à éradiquer la misère en réfléchissant et en agissant en partenariat avec ceux qui la vivent. Des volontaires s'engagent avec les personnes frappées d'exclusion sociale, en partageant leurs combats pour accéder aux droits de tous: logement, école, soins, éducation, culture, droit de vivre en famille.

EB : Quelles activités vous organisez à Liège ?

JR : L'équipe de Liège travaille avec les habitants de Ougrée depuis quelques années, avec trois types d'activités: la Bibliothèque de rue (BDR), le Groupe de Théâtre, qui sont des activités faites avec les enfants et l'Université Populaire, avec les adultes.

EB : Vous êtes combien dans votre équipe ?

JR : Lorve-Line, moi, Bernard et Hubert travaillons avec les enfants, puis il y a Jean-Louis et Kysly qui travaillent avec les adultes.

EB : ça fait combien de temps qu'il y a la bibliothèque de rue (BDR) à Ougrée?

JR : A Ougrée ça fait une dizaine d'années. A Liège ça fait plus au moins 20 ans. Avant d'être à Ougrée c'était au centre-ville, à Liège, en rue Pierreuse.

EB : Quelle est la fréquence de cette activité ?

JR : Tous les mercredi après-midi, entre 14h et 16h.

EB : Comment ça se passe la BDR ? quel type d'activité vous animez ?

JR : On s'installe avec des couvertures et des tapis sur la pelouse , à l'ombre des arbres. Moi j'amène plein de livres pour les enfants et des matériaux pour faire du bricolage (dessiner, colorer, faire de l'origami). Mais chaque BDR est thématique, alors j'amène des livres sur une thématique, il y en a de très beaux, pleins d'illustrations, pour les petits enfants. J'amène aussi une mallette « vitamine P » (« P » c'est pour « poésie ») et on lit des poésies.

L'intention avec la BDR c'est surtout de sensibiliser à la lecture, qui est à la base de la culture et la culture est la base de l'émancipation sociale. C'est pour ça qu'on fait cette activité avec les enfants des quartiers défavorisés, les familles n'ont pas des outils culturels, pour apprendre à s'exprimer, c'est une réalité difficile. Alors nous on les aide, à travers la lecture. Puis on a une règle : quand on arrive, on enlève les chaussures pour rester et participer, et l'autre règle est : « pas insulter, ni dire des gros mots ! » Disons que la règle générale est le respect pour l'autre, on ne se moque pas des autres si on ne sait bien lire, on respecte , on s'aide. Et ça marche, il y a eu au début un peu de difficulté mais maintenant les enfants savent comment se comporter.

EB : et par rapport à l'usine désaffectée, est-ce que les enfants savent ce que c'est ce lieu ? Ils en ont entendu parler par la famille ? Vous en parlez parfois à la BDR ?

JR : Alors il y a quelques enfants, les préados qui jouent là-bas, tu viendras voir une fois, il y a un enfant Mathias, qui peut te raconter quelques choses. De plus je sais que son père il avait travaillé à l'usine. Alors, à la BDR on en avait parlé brièvement avant l'affichage en 2016. Mais tu pourrais venir une fois et on fait une activité thématique sur l'usine.

EB : Avec plaisir, je viendrai voir d'abord comment ça se passe la BDR... ça fait longtemps que je n'ai plus fait l'animatrice pour les enfants, j'avais 17 ans, enfin, oui on organisera. Et la BDR a lieu à la plaine des jeux: depuis toujours là où il y a des autres endroits que vous utilisez ?

JR : La Plaine des jeux est utilisée depuis 2 ans, avant c'était en rue Roi Albert, au carrefour où il y a une église. Comme les enfants ont fait des dégâts, le prêtre a chassé l'association et interdit de faire la BDR là-bas. Alors les activités sont installées à la plaine, comme c'est un espace public et il est fréquenté par les enfants du quartier. Au début il y avait un problème: plein de crottes de chien, parce que les gens amenaient les chiens sans nettoyer après. Alors on a organisé une BDR sur ce thème : les enfants prenaient des photos , ensuite on a affiché les photos sur le grillage qui entoure la plaine, en dénonçant ça, en écrivant que c'était dégueulasse . On a fait signer aussi un document aux familles des enfants pour les sensibiliser à ce sujet, on a envoyé une lettre au bourgmestre et maintenant c'est mieux. Ils viennent aussi tondre plus souvent la pelouse qu' avant, c'est mieux.

D'habitude donc on s'installe sur la pelouse, pas trop en retrait : l'avantage est que la plaine est fréquentée parce qu'il y a les jeux, donc les enfants viennent jouer et sont attirés par les activités. Il y a aussi l'inverse: parfois les enfants sont attirés par les jeux, c'est une distraction...mais voilà on n'est pas dans un cadre scolaire, les enfants sont libres. Sinon, nous utilisons aussi les tables et les bancs publics quand il faut faire du bricolage, c'est utile.

EB : C'est bien d'être en plein air quand il fait beau, mais s'il pleut ? Sur la plaine il n'y a pas un espace couvert, pour s'abriter et pouvoir faire les activités, vous faites quoi alors ?

JR : Les alternatives, quand il pleut, ont été à la Bibliothèque de Trixhes et à la maison communale en rue des Glycines, mais ils nous ont interdit aussi d'y retourner à cause des dommages causés dans la cour de la Bibliothèque et de l'autre côté parce qu'il y avait des autres activités organisées par les éducateurs d'Ougrée. Quand il pleut alors j'ai déjà fait la BDR en dessous du viaduc de l'autoroute, là où il y a l'arrêt de bus, maintenant j'ai demandé une tonnelle: c'est un peu trop luxueux d'avoir ça, mais au moins il y a un abri. Dans d'autres villes ça se fait dans des garages des maisons, mais à Ougrée il n'y a pas d'espaces adaptés.

EB : A ton avis est-il un espace en sécurité? N'avez-vous jamais eu des problèmes?

JR : Avant de s'installer on nous disait que la plaine était dangereuse: il y avait plein de drogués et il y avait aussi des pédophiles aussi. C'est vrai que parfois il y a des gens bizarres mais ça se passe surtout pendant le soir, la nuit.

Il y a eu il y a quelques mois encore une tentative de séquestration d'enfant, à la suite de laquelle il y a eu une diminution de la fréquentation de la plaine et de nos activités BDR.

Il y a souvent des bagarres entre les adolescents: il suffit que quelqu'un lance un ballon et les autres ne veulent pas le rendre... mais bon, on n'a jamais été agressé.

EB : Au niveau de participation: combien d'enfants sont présents, plus ou moins de quel âge ?Ça varie pendant l'année? Ça dépend de quoi?

JR : Il y a une moyenne de participation de 6-8 enfants, quand il fait beau on arrive à 10-15, quand il fait mauvais seulement 4-5 enfants. Concernant l'âge: Il y a des petits de 3-4 ans mais aussi 7, 10, des frères de 13-14 jusqu'à 17 ans (notamment Elina, qui nous aide dans les animations). Le problème est qu'à l'arrivée des nouvelles familles dans le quartier n'a pas correspondu un renouvellement des enfants qui participent à la BDR. Ceux qui sont là, ça fait déjà 4-5 ans et ils sont pré-adolescents/ adolescents maintenant, ils sont grands et ils ont de moins en moins envie de lire, alors que la lecture est la base de la bibliothèque de rue, et même les activités de bricolage sont inspirées aux lectures faites ensemble et le but est que les enfants soient conscients de ça.

Interview de Jacques Coupeuz et de Martine Piret

[ENREGISTREMENT 1 ; Nous nous sommes rencontrés à l'entrée du site en Rue de Roux, Jacques Coupeuz, du comité du quartier, et Martine Piret, de la Ville de Charleroi, décrivent les bâtiments existants]

EB : Pouvez-vous nous présenter le site? Qu'est-ce qu'on voit ici ?

JC: Alors ici c'est la salle des pendus ; là c'est le hangar d'ensilage du charbon, où on mettait le charbon dans des sacs de jute et ça partait chez les clients particuliers ou chez les marchands de charbon pour être vendu. Ici il y avait beaucoup des rails – environ 24-27 km de rails, qui connectaient les différentes fonctions présentes sur le site. L'ensemble a été récupéré par une entreprise pour la mitraille. Il y avait, derrière le hangar, le triage lavoir et une fabrique « à boulets », plus à l'arrière là-bas. Donc il y avait un réseau ferroviaire extrêmement important et là, sur le talus, là c'était le raccordement au réseau de la SNCB, d'où le charbon partait vers toute la Belgique, et aussi vers l'Allemagne, la Hollande.

DD : et ce hangar on le laisse en place mais c'est quand même une structure assez fragile, non ?

JC : La structure a été complètement rénovée parce que le projet de réhabilitation des bâtiments comprenait la restauration du hangar. Il y a aussi le projet de construction d'un écoquartier ici, près de la salle des machines et autour de la halle couverte. Le projet prévoit la construction d'une crèche, de garages en sous-sol et la construction de 60 à 80 logements construits en partie en terrasse sur 3 niveaux. C'est le projet proposé par les architectes, maintenant on est que à la phase d'esquisse, il faut encore trouver les promoteurs.

DD : et ce grand mur en gabions : c'est quoi ?

JC : ça été déposé pour isoler la parcelle, parce qu'en face, là-bas, une multinationale trie des déchets industriels.. On s'est battus avec la ville de Charleroi contre l'installation de ce centre de tri, mais c'était un dossier pourri, avec des politiques... La ville et nous avons perdu notre procès au Conseil d'état, qui est la plus haute juridiction qui existe. Pour vous donner une idée : le chef de cabinet du Ministre qui a donné le

permis d'exploiter le tri est devenu directeur du groupe de la multinationale pour la Belgique et le Luxembourg très rapidement après la décision du Ministre[...]Le mur en gabions a été installé pour isoler visuellement, parce qu'il y a tout le temps de véhicules qui passent. Alors ici à l'entrée on aura le parking et derrière le mur, les nouvelles constructions protégées du bruit et de la vue des activités d'en face.

MP : c'était aussi pour marquer l'entrée du site. Si je peux me permettre de diriger la balade, on peut aller voir la salle des pendus, qui est un lieu mythique, (l'ancien vestiaire des mineurs), et puis on ira en balade sur le site, on ira voir la remise à locomotive, qui est aussi un endroit emblématique et puis on verra le bâtiment des ingénieurs.

[ENREGISTREMENT 2 ; Nous rentrons dans la salle des pendus, où Jacques et Martine expliquent l'histoire de la bataille citoyenne en défense du site du Martinet]

EB : *Et donc qu'est-ce qui s'est passé ? Pourquoi cette bataille citoyenne ?*

JC : Alors, ça a commencé comment ? Il y a eu une multinationale qui voulait exploiter les terrils pour récupérer le charbon résiduel, cela après la fermeture totale du site minier en 1976. Donc ils voulaient exploiter les terrils – c'est-à-dire retirer tout le charbon et nous laisser un tas de cailloux. Il faut savoir qu'il y avait eu des constructions de l'autre côté des terrils et là, les terrains ont été vendus plus chers, parce qu'il y avait déjà un environnement qui s'était créé, puisque les terrils avaient été abandonnées au déversement dans les années 1960. Donc les gens vivaient non plus à côté d'un crassier, mais d'un bois, donc ils ne voulaient pas revenir en arrière.

EB : *Mais est-ce que tout le monde était attaché à ça ? Ou c'était juste un groupe d'activistes ?*

JC : Oui vraiment tout le monde, c'était vraiment une force, c'était un quartier complet qui s'est soulevé. Bon, il y avait des moteurs pour conduire l'action, mais tout le monde était d'accord, personne ne voulait de l'exploitation. A la demande d'exploitation, de la part de Ryan Europe, tout le quartier s'est levé contre la multinationale (environ 250 personnes). Tout le monde était d'accord et personne ne souhaitait l'exploitation, car l'entreprise envisageait d'exploiter le charbon résiduel sur une décennie, générant ainsi un site propice à la production de poussières et à une

franche dégradation de l'environnement et des conditions de vie dans le quartier. Comme elle le faisait sur tous les sites où elle travaillait, à la fin de la période d'exploitation, l'entreprise aurait laissé derrière elle un site lunaire, un immense tas de cailloux et une image extrêmement négative pour tout un quartier de Charleroi.

Ici c'est vraiment le « village gaulois » qui s'est levé contre la multinationale.

DD. *Est-ce que la multinationale ne faisait pas valoir la création d'emploi ? Car en 1976 il y avait déjà la crise, à cette époque-là.*

JC Oui, je vais revenir sur le sujet, mais d'abord je vais parler de nos actions. On était trois moteurs – Pierre, Franz et moi – engagés à rencontrer tous les responsables impliqués dans ce dossier, mais on s'est entourés aussi de gens compétents en différents domaines, afin de fonder nos arguments. Nous sommes allés rencontrer individuellement tous les acteurs politiques impliqués -tous !- quel que soit le parti politique ou le niveau de pouvoir. Au niveau de la ville, nous avons rencontré les Conseillers Communaux, le Bourgmestre et les Echevins ; au niveau du Gouvernement Fédéral et Régional nous avons rencontré les Ministres, les Députés, les Sénateurs, et aussi les politiques qui gèrent la Province du Hainaut. À l'époque il n'y avait pas de traitement de texte performants, il n'y avait donc que des dossiers certes bien faits mais avec des photos couleurs collées, et comme la multinationale faisait ça très bien, nous voulions faire mieux mais avec nos arguments et nos photos ! Au cours d'une de nos visites, on va trouver le Ministre Fédéral de l'Economie, (j'étais avec Pierre je crois), qui habitait Charleroi. C' était un libéral, et lui nous dit :« Vous savez, je vous reçois, mais vous savez que moi je suis favorable à l'exploitation du Martinet ? » et nous :« Oui cela ne nous dérange pas, mais nous on va quand même vous donner nos arguments ! » Et lui :« Vous savez que c'est grâce à moi- Ministre de l'Economie - que la société Ryan Europe a eu un contrat avec la centrale électrique de Roux, qui se trouve juste en face du Martinet, au-delà du canal ? et c'est moi qui ai négocié pour eux le prix de vente du charbon ! » et nous : « Ah très bien et à combien avez- vous négocié la tonne de charbon ? » (à l'époque c'étaient des francs belges) et lui : « 1500 francs la tonne », (ça fait environ 40 euros). **(5'20)** Dans le comité du quartier il y avait toute sorte de

gens, et comme nous nous (Pierre, Franz et moi), si on avait des compétences on était loin de les avoir toutes. On s'est donc entourés de personnes, qui, dans tel ou tel domaine étaient compétentes. Un voisin, étudiant en ingénierie civile, a regardé un petit peu les prix du charbon sur le marché. Il trouve l'information : en fait, il pouvait arriver ici, à la centrale de Roux, du charbon de Pologne, de Russie, et de l'Amérique du Sud, à 1200 francs la tonne. ! Donc, quel était l'intérêt économique de vendre le charbon à 1500 francs la tonne alors qu'on pouvait l'avoir à 1200 francs ? Alors, si c'était pour l'emploi, bof peut-être ? Mais la société ne voulait exploiter qu'un seul site, ici à Charleroi : les terrils du Martinet) bien qu'elle avait d'autres sites d'exploitation ailleurs en Wallonie. La société n'avait qu'un seul produit – le charbon résiduel –, elle n'avait qu'un seul client – la centrale électrique de Roux et ne visait qu'un seul site pour Charleroi, le Martinet. Donc, nous nous sommes dit, « si ça grippe quelque part, dans l'un des trois piliers de Ryan, ça casse et c'est la faillite ! »

La multinationale payait les ouvriers et les femmes des ouvriers pour aller à des réunions devant les politiques, qui bien évidemment promettaient « emploi, emploi, emploi ! ». Alors nous sommes allés trouver les travailleurs et leur avons dit « Ecoutez, en suivant votre direction vous allez droit au casse-pipe, vous n'avez aucune diversification et si vous loupez le Martinet vous serez en faillite et au chômage ! »

Alors qu'il y a bien d'autres choses qui sont plus importantes, pour vous, au niveau industriel, que de viser un seul client, un seul produit, un seul site d'exploitation, il faut vous diversifier ! Il y a à Charleroi d'énormes rejets caloporteurs - ce sont les chaleurs qui viennent des industries sidérurgiques – pourquoi vous ne vous attaquez pas à la récupération de ces rejets caloporteurs pour en faire du chauffage urbain ? Cela représenterait des emplois plus valorisants, englobant diverses fonctions. Cette approche toucherait non seulement des emplois peu qualifiés, mais elle concernerait également un éventail plus large que ceux impliqués dans la conduite de camions ou la surveillance des courroies transporteuses. Ils ne nous ont pas écoutés, il se sont obstinés !

Donc au sujet de l'intérêt économique – 1500 francs plutôt que 1200 - la multinationale disait : « Oui oui, mais nous on a des véhicules, on a de l'entretien, tout notre matériel, les bulldozers etc., c'est de l'emploi pour

Caterpillar ». Alors, nous sommes allés voir les autres sites qu'ils exploitaient – à la Louvière et à Mons – et il n'y avait aucun matériel Caterpillar : ce n'était que du matériel Komatsu, japonais ! Alors hop : conférence de presse, publicité pour nos arguments et dénoncer les arguments fallacieux de la Ryan !

MP : C'était tous les jours hein, c'est pour ça aussi qu'ils ont acheté un chapiteau pour faire des fêtes, pour avoir des sous pour payer les avocats. Ils se sont autogérés, autofinancés, auto-institutionnalisés, une auto-organisation terrible !

JC : Oui et alors tous leurs arguments ont été cassés comme ça !

MP : Idem aussi pour Monsieur Leurquin, qui a fait les relevés pour montrer toute la valeur ajoutée du paysage et de la biodiversité ambiante. Ils ont fait appel à Leurquin, président des naturalistes de Charleroi, qui a « scanné » tout le site, par transects, pour déterminer toute la flore.

JC : Oui parce que l'entreprise Ryan Europe, dans son dossier pour le permis d'exploitation, écrivait que « le site du Martinet est un site banal, pauvre en faune et en flore ». Alors nous, on a fait venir des scientifiques, dont Monsieur Leurquin, qui ont bien répertorié les données. Et parmi les quelques 600 terrils de Wallonie, les terrils du Martinet ont été classés dans les 10 premiers ! Donc tous les arguments, page par page, ont été démontés. **(10'50)**

MP : Oui, et en conseil communal quand il y avait M. Leurquin, un des politiques pensait poser une question intelligente par rapport à la biodiversité et il s'est fait retourner comme une crêpe par M. Leurquin !

JC : Oui et à Charleroi, dans la salle de l'Hôtel de Ville il y a une photo : « le Martinet c'est notre Amazonie ». C'est parce que à l'époque il y avait le chef Raoni, de l'Amazonie, qui faisait une tournée mondiale, en tout cas il était en Europe, et il allait dans toutes les capitales pour sensibiliser au fait qu'on est occupé à faire de la déforestation et que c'est un gros problème. Et nous, on se bat pour le même combat, pour préserver l'environnement. Donc il fallait accueillir le chef Raoni, et prendre des photos avec lui, qui venait avec le costume local, c'était une publicité encore une fois pour notre cause, à envoyer à la presse ! Mais je reviens à la question des terrils, il y a trois catégories de terrils : A (inexploitable), B (exploitable), C (exploitable mais

nécessitant des investigations complémentaires). Les terrils du Martinet rentraient dans la catégorie « C », donc nous nous sommes battus pour les faire changer de catégorie. Alors on a lancé la Région Wallonne, qui devait mener ces investigations. Pendant une réunion les fonctionnaires nous ont expliqué : « il faut faire une étude économique, pour voir si c'est rentable d'exploiter les terrils du Martinet ; il faut faire une étude faune-flore pour voir si le Martinet a les qualités ; il faut faire une enquête sociologique pour voir si vraiment ce n'est que quelques « illuminés », qui se battent pour le Martinet ou si c'est vraiment le combat de tout un quartier. Il faut faire aussi une enquête environnementale et cette enquête est sous la tutelle d'un professeur d'université - département Mines-Géologie - de l'université de Mons. Et voilà les institutions (la région, la ville) nous présentent dans des réunions, tout à fait officielles, les gens qui doivent vérifier toutes ces qualités. (16') Alors nous on a vérifié qui sont ces gens-là. Nous avons découvert que le gars qui doit faire l'enquête économique, quand on fouille dans ses activités, eh bien, c'est un gars qui a la charge d'une entreprise, qui travaille pour l'exploitation des terrils ! Celui qui doit faire l'enquête pour déterminer la qualité du biotope : eh bien c'est un gars de Charleroi qui a une entreprise, et qui a reçu de la part de la région wallonne un prix : « la chouette de cristal ». Alors ça correspond à quoi ? Il s'agit d'un prix concernant « le savoir-faire de l'entreprise pour la réhabilitation des terrils après exploitation » ! Concernant le professeur de l'université de Mons, en charge de l'enquête environnementale, on va fouiller à la bibliothèque de l'université de Mons, et on trouve une brochure du département « Mines -Géologie », où c'est écrit « La société Ryan Europe a subsidié le département Mines-Géologie pour le savoir-faire et le professeur (Briche) remercie l'entreprise pour le soutien au développement de ce laboratoire ». Bref tous ces gens avaient des intérêts personnels pour mener à bonne fin ce projet d'exploitation. Voilà, allez-hop, tout est envoyé à la presse !

Alors la multinationale se sent attaquée et prend trois avocats pour sa défense. On investigate un peu sur les avocats et on découvre que le cabinet d'avocats qui traite l'affaire avait, parmi ses professionnels, un avocat qui s'appelle Jean-Jacques Viseur, (qui plus tard devient Bourgmestre de Charleroi) mais qui était aussi l'avocat de la Région Wallonne ! Donc c'était le même avocat qui gérait les affaires de la région wallonne mais

aussi de la Ryan Europe ! Sur notre site internet il y a un article du journal « Le Vif » qui rapporte toutes ces situations de conflit d'intérêts et de corruption.

MP : La seule dame honnête est celle qui a mené l'enquête sociologique – Mme Emilie Demeuldre - qui est allé interviewer tous les gens, et comme son rapport était tout orienté en faveur du Comité de quartier du Martinet, par la suite, elle n'a plus jamais eu aucun contrat. (20') Pourtant elle avait situé les faits de manière logique, tout en étant en dehors des magouilles, à l'inverse des autres acteurs impliqués.

JC : Voilà , il a fallu 23 ans pour défendre ces terrils, depuis juillet 1976 - lors de la demande du permis d'exploitation - jusqu'au 1999 lors de l'acquisition du site par la ville de Charleroi. Nous avons aussi reçu la « Palme de l'environnement » par Inter-Environnement Wallonie pour toutes nos actions à faveur de l'environnement. En avril 1995 les terrils ont été classées comme patrimoine par la Commission Royale des Monuments et Sites. Et alors la multinationale qui avait acheté le site à 100 francs belges le mètre carré, c'est-à-dire 2,50 euros/ mètre carré est tombée en faillite et la ville la ville lui a racheté le site à 10 francs le mètre carré, (environ 0,25 euro / mètre carré).

MP : C'est parce que les terrils n'avaient plus de valeur marchande, ils étaient devenus catégorie « A » et ensuite ils ont été classés en tant que patrimoine naturel. De cette manière, comme tout était verrouillé au niveau urbanistique, la ville de Charleroi a pu effectuer l'acquisition du site.

JC : Oui, il faut dire aussi qu'il fallait revoir la loi, parce que le problème qu'on vivait au Martinet était vécu ailleurs sur tout le sillon charbonnier. Dans le texte était marqué que la classification des terrils – catégories A, B, C,- devait être revue tous les 5 ans. Quand on s'était attaqué à la défense du Martinet, la classification n'avait plus été revue peut-être depuis 10 ans. Et ça partout ailleurs en Wallonie, par conséquent , en plusieurs villes, les habitants se levaient pour s'opposer aux programmes d'exploitation. Donc on a créé à partir d'ici, une coordination de comités de défense de terrils sur tout le sillon wallon. Au début des années 1990 on a eu des réunions avec des gens de la région de Mons, de la Louvière, de Charleroi, de Liège et ensemble on s'est coordonné pour exiger de revoir la classification et aussi la loi qui spécifiait à

l'époque que c'était les Ministres de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement de la Région Wallonne qui délivraient les permis d'exploiter des terrils, souvent contre l'avis des Bourgmestres, qui vivaient les situations locales. Nous, on voulait que ça soit aux Bourgmestres des villes et des communes, de décider du sort des terrils qui étaient sur leur territoire et pas à des gens qui habitent à 300 km de distance.

(25'11) Pour nous par exemple c'était un Ministre qui habitait Bastogne qui décidait de la sorte des terrils. Un jour on apprend qu'il vient à Charleroi, on va le rencontrer, avec notre dossier et il accepte finalement de passer un peu de temps avec nous. Alors il nous montre les documents qu'il avait, concernant le Martinet, il nous montre la photo des terrils, sur lesquels le lendemain il devait avoir un vote et il nous montre un terril conique, tout noir. Et il nous dit : « Ecoutez, c'est avec ça, que vous voulez que je défende vos arguments auprès de la Région Wallonne? » Et nous : « Non Monsieur, vous ne connaissez pas du tout votre dossier, ça ce n'est pas le Martinet ! ». Alors le Ministre était tout à fait déstabilisé mais il savait entendre.

MP : Et puis on est allé à Bastogne, on a loué la salle d'exposition de l'hôtel de ville, à Bastogne. On a fait toute une exposition sur les terrils. Il y avait des anciens mineurs italiens, et on a invité toutes les écoles et on a fait des visites guidées.

DD : *Vous étiez combien pour organiser tout ça ?*

JC : Alors il y avait 3 moteurs, Pierre, Franz et moi, mais aussi d'autres personnes qui donnaient un coup de main. Et quand il fallait quelques choses on allait au milieu de la place et les gens sortaient ils demandaient : « qu'est-ce qu'il faut ? » et voilà c'était la solidarité. Le facteur, comme à l'époque il n'y avait pas de gsm, il sortait à 6h du matin pour commencer sa tournée et dès qu'il voyait quelqu'un du comité il disait « Et toi, tu diras à Pierre ou à Jacques qu'il y a une lettre pour le Martinet ! ». Donc on savait toute suite que quelque chose allait arriver. C'était vraiment la résistance, on était en guerre ! Dès qu'il y avait des gens qui venaient et qui se garaient sur la place du quartier, eh bien, les habitants, derrière leurs rideaux, enregistraient les informations : telle voiture, telle marque, tel jour, telle heure, tel numéro de plaque. Alors nous on vérifiait, on avait des complicités à la police, et un policier nous disait « voilà, telle plaque de voiture c'est immatriculé au nom de telle personne ». Et donc on savait que telle

personne était venue au Martinet tel jour à telle heure, une fois, deux fois...

MP : vous vous êtes bien amusés parfois !

JC : oui parfois, mais parfois on était très très loin, on se sentait furieux.

EB : *vous, les moteurs, vous êtes natifs d'ici ?*

JC : alors Pierre et Franz oui, moi je suis tournaisien, arrivé ici en 1969, c'est l'amour qui m'a amené à Charleroi (ma femme est native de Roux). Pierre et moi sommes enseignants (maintenant à la retraite) tandis que Franz travaillait comme analyste à l'hôpital.**(30')**

DD : *ce que je ne comprends pas bien est si l'attachement au bois du terril était visuel ou mental ou bien les gens allaient vraiment se promener sur le site?*

JC : les gens allaient se promener sur le site parce qu'il y a des endroits faciles d'accès ; mais c'était interdit, parce que c'était une propriété privée ;

MP : et puis il y a un attachement historique parce que le quartier du Martinet était constitué de pas mal de mineurs, donc quand ils venaient travailler, ils traversaient entre les deux terrils, et puis le quartier est vraiment lové au cœur de deux terrils.

JC : Alors il y avait des chasseurs qui ont aidé, enfin, ils n'ont pas aidé, mais leur passage a aidé à fixer des chemins, que nous, on a après élargi, agrandi. Lorsqu'ils venaient pour la chasse, nous on venaient retirer les pièges. Ils venaient mettre des graines de maïs et puis tout près ils créaient des barrières de broussailles et se cachaient derrière pour tirer. Alors nous on allait tout casser.

MP : C'était la Ryan Europe qui avait payé des chasseurs, comme ça , ils pouvaient viser les gens du comité du quartier qui venaient se promener sur le site. C'était de l'intimidation ! En plus ils faisaient baisser la biodiversité en faisant toutes ces sortes d'incivilités.

JC : Oui, car ils ne respectaient pas les périodes de chasse. Ils faisaient des écrans pour se dissimuler à 10-15 mètres d'où ils avaient mis de la nourriture. Et nous on allait casser tout ça. C'est pour ça qu'on était tout le temps sur le site.

DD : *Pour revenir à la fréquentation du terrain, ça se faisait de manière individuelle, ou, il y avait des familles, des groupes qu'y allait ?*

JC : C'était plutôt individuel à cette époque-là, on ne faisait pas les balades comme maintenant. On allait un petit peu de manière téméraire, les enfants y allaient pour jouer mais les familles n'allaient pas pour se promener. On allait voir ce qui se passait et on disait aux gens : « voilà il y a ça, on a vu ça , et ça ... ». En fait la réussite de notre démarche réside aussi dans l'information. Les 3, 5, 10 personnes qui étaient autour de nous pouvaient tout savoir mais pour réussir il fallait que tout le monde ait la même information, qu'ils soient aussi bien préparés que nous pour le jour où s'eût été nécessaire de nous remplacer. **(35')**

MP : Et puis bon, on y allait individuellement parce que ce n'était pas encore à la mode de découvrir les terrils sous l'aspect naturel. On allait là-bas, sur les terrils, parce que c'était un monument de la mine et on allait se promener, mais sans le but de découvrir les arbres, les fleurs, les champignons. Ce n'était pas encore ancré dans l'esprit, on allait se promener, c'est tout.

JC : Donc, on a aussi beaucoup travaillé avec la presse, ça c'était extrêmement important, on leur amenait des scoops, ça ils aiment bien. La radio, la télévision, la presse écrite, on les appelait, ils arrivaient. Cela a toujours marché, ce qui fait que l'action a largement dépassé le cadre du quartier Martinet, de Charleroi, parce qu'on en parlait un peu partout de ce « village gaulois qui résistait à l'envahisseur ». On a aussi utilisé l'ouverture de la Ville qui, dans un grand élan démocratique, avait pris une initiative, celle de donner la possibilité à un citoyen qu'il puisse interpeller le Conseil communal comme s'il était un élu. Alors on utilise cet atout. Il fallait réunir 5000 signatures pour pouvoir interpeller le Conseil Communal. Eh bien , on a réuni ces 5000 signatures pendant une matinée. Comment a-t-on fait ?

A cette époque-là il y avait des élections, les bureaux de vote sont dans les d'écoles et on est allé dans les cours d'écoles , avec tables, des photos du Martinet, des explications et des pétitions à remplir. Alors c'était intéressant parce que les signatures qu'on a recueillies, venaient des habitants d'ici , de Roux (*/-10000 habitants / 5000 électeurs) et pas d'ailleurs , à Ostende

par exemple. C'étaient des locaux qui exprimaient un intérêt. Et donc on a pu faire cette interpellation, (c'était dans les années 1990). On a loué des autocars pour se rendre à l'hôtel de Ville, on avait une fanfare. Nous, on ne voulait pas aller à la bagarre avec les partisans de la Ryan Europe mais c'était ouf très tendu. !

Enfin une autre chose : en 41 ans il n'y a jamais eu de querelles entre nous. On avait qu'un objectif, c'étaient les terrils. Quiconque avait comme volonté de nous aider, de défendre les terrils, pouvait rentrer dans le comité de défense mais on s'était quand même entouré de sécurité pour savoir qui est qui. Parce qu'on a eu quand même des taupes, hein ! Il y avait des gens qui voulaient venir voir ce qu'on préparait, mais fin, on les a vite démasqués. On n'a jamais politisé la lutte vers une personne ou un parti politique. Chacun apportait ce qu'il pouvait, ouvrait les portes chez les écolos, ou chez les libéraux, chez les chrétiens, chez les socialistes, voilà, cela nous a bien servi. Et jamais il n'y a eu de récupération ! Donc voilà les clés de réussite : l'information et la non-politisation de la lutte sur un parti où sur un autre. **(41')**

[Martine Piret explique toute la phase SAR, c'est-à dire la réhabilitation du site]

MP : Après il y a eu toute la phase SAR (site à réaménager) , pendant laquelle on a fait des investigations - au départ avec la Spaque et après avec l'Issep – parce qu'il y avait des poches de pollution et ensuite des travaux de réhabilitation. Donc, on était en 2009, le site a bénéficié des subsides SAR (un financement par la Région Wallonne), qui comprenait une somme pour dépolluer, désamianter et restaurer les bâtiments. Notamment, la halle couverte, la salle des pendus, la remise à locomotives. Ici, on a dû dépolluer parce qu'il y avait un dépotoir de voitures, donc il y avait des hydrocarbures, mais heureusement les polluants sont restés stockés par la dalle de l'ancien bâtiment. **(45')** Ici, c'est la salle des pendus, c'est un lieu mythique, le vestiaire des mineurs ; il y a encore les anciennes douches là-bas...On a effectué des travaux pour préparer les bâtiments, maintenant, le prochain combat c'est de réoccuper les lieux.

JC : Il y a 4 ans que les travaux sont terminés, avant que les travaux commencent on a eu des réunions avec la Ville, on leur a dit « Ecoutez, il faudrait faire fonctionner votre carnet d'adresses pour savoir quoi

faire de ces bâtiments lorsque les travaux seront terminés ». Pendant les travaux on a encore rappelé à la Ville « Attention les travaux avancent, imaginez comment réoccuper les bâtiments... ». Mais ça ne bouge pas, et comme ça ne bouge pas on a fait une conférence de presse sur le site Martinet, avec tous les politiques, avec un investisseur qui voulait déjà construire l'écoquartier. Mais malgré cela, ça ne bouge toujours pas ! Mais finalement, ça ne bouge pas ! Les travaux sont terminés en juillet 2013, alors on décide de faire ici, en octobre 2013 une inauguration. Le bourgmestre dit « Ah non, ce n'est pas fini, s'il doit y avoir une inauguration, c'est nous qui la faisons ! » et nous on a dit « écoutez là les travaux sont fait, il y a les gens qui passent voir ils se demandent quoi, qu'est-ce qu'il va y avoir, ils ont besoin d'explications, finalement c'est de l'argent public qui a été dépensé là, environ (24 millions d'euros ont été investis) ». Donc, on n'a pas fait d'inauguration mais on a fait une « journée portes ouvertes ». C'était un succès, Il y avait 300 personnes dans la salle, le Bourgmestre était là, sur les escaliers face à la foule, avec moi ainsi que le Ministre de l'Environnement ; le Bourgmestre nous encourageait « oui, oui ça va aller ! ». Mais là, 4 ans après, toujours rien. Alors, on n'a pas arrêté de le titiller, ce Bourgmestre, qui était aussi Ministre, mais pas en charge du dossier. Début septembre de cette année 2017, on l'a invité à visiter le site pendant les Journées du Patrimoine (JDP). (50.50') Ce fut un événement bénéfique, parce qu'il s'est rendu sur site et est revenu le mercredi : il y est resté 2 heures et demie à discuter très fort avec Pierre et moi. Suite à cela il a lancé un appel à projets pour l'occupation des bâtiments, alors cela commença à bouger. L'enveloppe du bâtiment de la « salle des pendus peut recevoir n'importe quoi, il y a des demandes au niveau culturel, parce que les gens aiment ces bâtiments « bruts » pour faire des expos, (au mois d'avril il va y avoir une expo artistique de 6 semaines)

MP : On cherche à chaque fois de mettre le site en lumière pour ses qualités. Du point de vue paysager, il y a pas mal de visites guidées qui se font. Il y a aussi « la boucle noire », qui est tout un circuit et dont le point de rassemblement est ici.

DD : *mais ce que je ne comprends pas de votre récit c'est que la base de l'action ce sont les terrils, mais après vous parlez des bâtiments...*

JC : ah oui, le site fait 52 hectares, quand on a gagné les terrils - qui était la chose la plus importante – il y avait aussi une friche industrielle composée entre autres de bâtiments. Donc on s'est dit « il faut aussi qu'on réhabilite, qu'on transforme ! », surtout parce qu'il y avait des moyens financiers, attribués par la Région Wallonne pour traiter les friches industrielles.

MP : La priorité c'étaient les terrils, (c'était le cadre paysager). Une fois que cette bataille était gagnée, alors ils ont étendu le périmètre à tout le site, tel qu'il était, comme l'ancien site minier. Il y avait les deux terrils, l'ancienne fosse n°4 et la plaine TLC. Donc, dans ce périmètre il y a tout ce qui compose un site minier. Si la monumentalité des terrils, ce cadre paysager disparaissait bah alors travailler sur la friche ça n'avait pas beaucoup de sens. Donc les terrils d'abord et puis la friche. Le dossier SAR comprend tout le périmètre. Concernant le dossier de classement, les acquisitions, tout le dossier SAR, ainsi que du schéma d'urbanisation, c'est moi qui m'en suis occupée, mais je travaille toujours en étroite collaboration, avec le comité de quartier. (55')

JC : Vous savez, quand on se battait, il y avait des interlocuteurs honnêtes quand même. Je recevais incognito dans ma boîte aux lettres des enveloppes grises avec des informations pertinentes, mais de qui provenait ces infos ? Peut-être la Ryan qui venait glisser des fausses informations ? A l'occasion d'une rencontre avec la direction de la police de l'Environnement de la Région Wallonne, Pierre et moi sommes reçus par le nouveau directeur de la police, et son adjoint. Lorsqu'ils sentent dans la conversation que la confiance est établie, ils se lâchent. Ils nous disent que c'est pourri, qu'eux ne jouent pas dans ces pièces là et qu'ils feront tout ce qu'ils pourront pour rétablir le droit et pas des « choses à côté ». Nous pensons avoir compris ce jour-là que c'était la nouvelle équipe qui, en toute discrétion, nous distillait des infos cruciales pour la suite de notre combat. Jamais nous n'en avons eu la preuve mais les présomptions étaient fortes !

MP : Et moi je n'ai jamais eu de promotion à cause de mon implication continue pour le Martinet. L'évaluation de ce jour pour mon évaluation annuelle est une cote défavorable. Le pourquoi est simple à analyser : en des moments pareils actuels, difficile de rester loyal à un service public, qui par définition rend service au public, et de montrer son infaillible fidélité à des actions citoyennes, surtout quand, elles sont

favorables à une cause environnementale, unique par leur détermination. Il planait dans l'air ce jour-là fatidique, comme une affirmation de « ferme ta g... » et « cause toujours », avec le sentiment d'une dépossession et d'une énigme au niveau des motivations politico administratives. Après un chantier SAR, la suite était de mettre en place et de défendre le schéma d'urbanisation, le comité de quartier était invité à s'exprimer lors d'une réunion en interne, et malgré mon obligation de réserve, il m'était difficile de ne pas cacher le parti pris pour la phase logique et suivante de la valorisation du Martinet et la phase de reconversion. Il était plutôt question « d'enterrer la requalification » du Martinet en faisant preuve d'une discrimination territoriale envers ce site, le pourquoi semblait évident, gommer la parole active citoyenne, celle du comité, et reprendre le contrôle en les rendant passifs sur le site et les renvoyer tout simplement actifs aux fêtes. Certaines personnes, à la tête de la Division font de l'abus du pouvoir et ils ne comprennent pas que le mot « citoyenneté » qui a toute sa valeur ajoutée pour installer une démocratie représentative, le mieux était de mettre en place un comité d'accompagnement, celui-ci a existé tout au long du chantier SAR, et même avant, à chaque étape des projets et actes du Martinet, qui furent très nombreux, Une défense aussi forte que celle du comité, ne pourrait aboutir, si en interne, elle ne soit suivie de détermination à cadenciser des dossiers de classification, classement, d'acquisitions, tout un catalogue d'arrêtés, aller chercher des subsides, et j'en passe, et j'en passe...30 ans de travail les mains dans le moteur pour se mettre en ordre de marche. A ce niveau, j'étais seule en interne, pour assumer toutes ses tâches très ardues à mener, je tiens à le souligner, car on aurait tendance à trouver cela normal, à le minimiser voire le mettre de côté, et de l'oublier, la vérité est arbitraire. Tous les actes posés en interne ont donné de l'épaisseur au Martinet, ce qui fut ma tâche en tant que cheffe de projet fffff à savoir faisant fonction pas payé pour! Si l'on a des comités de quartier, qui travaillent en faveur de leur cadre de vie, de leur cadre paysager avec le but d'animer un site, on se doit de travailler avec eux, tu dois te dire « que c'est une opportunité » et laisser de côté, celles et ceux qui se prennent pour seigneurs sur leurs terres et la population n'est qu'un décor. Voilà c'est une mentalité comme ça, je n'exagère pas !

DD : *Le problème ici est qu'il y a peut-être deux formes de légitimité qui s'opposent. D'un côté la vôtre, qui est la légitimité de la société civile et puis de l'autre côté, celle du pouvoir public qui est censé être une légitimité démocratique.*

JC : Oui mais nous avons toujours des arguments étayés et réfléchis, pas de violence, juste nos argumentations, à travers de la pédagogie, de l'information, jamais de démagogie ! Nous avons un projet de construire un écoquartier. Pour cela on était allé à Freiburg, avec les étudiants de la faculté d'Architecture de Mons, pour visiter un écoquartier, c'était intéressant. Les étudiants devaient faire leur projet de fin d'étude sur le site du Martinet, un cas concret, donc c'était intéressant pour eux aussi. Sur 11 projets des étudiants, 5 ont été retenus par la ville. Mais après, l'année dernière, le 16 mai on a été convoqués par la direction du département où Martine travaille. L'architecte baumeister (architecte en chef de la Ville) nous annonce que l'écoquartier ne se fera pas...

MP : C'est recourant dans tous les projets, une fois qu'il y a un changement politique on balaie tout ce qu'il y avait avant. Donc le problème est que même si l'on a des nouvelles idées, il faut s'inscrire dans la continuité ! Là on va être à nouveau en période électorale, donc espérons qu'en 2018 ça va marcher.

[ENREGISTREMENT 3 et 4 :Martine et Jacques nous accompagnent à travers le site,]

MP : on aurait trouvé intéressant de faire l'écoquartier autour de la halle d'ensilage du charbon. Cela aurait donné comme « un livre ouvert » : l'ancien quartier, le nouveau quartier, les deux terrils qui faisaient d'écran paysager et le sentier qui reliait les deux quartiers.

EB : *est-ce qu'il a une demande de logements ici à Charleroi ?*

JC : Oui, selon la ville de Charleroi il faut construire environ 400 logements par an, pendant 10 ans. Donc nous on a utilisé leurs arguments aussi. Dans le projet d'esquisse, les architectes ont étudié le site pour lancer le projet. On aurait ici une crèche, des habitations qui seraient là-bas, au pied du terril, exposés en plein sud. Les maisons seraient construites en profitant de la déclivité du terrain, avec des jardins en terrasse. Ici, la halle d'ensilage est un espace ouvert mais couvert pour les futures activités du nouveau quartier.

MP : Ici il y a le phalanstère, construit dans les années 1950. C'était le bâtiment où logeaient les mineurs célibataires, il y avait une cantine pour prendre les repas.

DD : *Est-ce que vous avez eu des échanges avec la communauté du bassin minier du Nord pas de Calais ?*

MP : Oui, on travaille sur un projet transfrontalier, avec le CPIE (la chaîne des terrils) . Il y a eu d'abord un micro-projet, « Les terrils pour dépasser les frontières », plus axé sur les comités de quartier. On a eu des échanges : eux ils sont venus ici et nous ont a été là-bas, à Loos en Gohelle, à Rieulay. On était accueilli par le maire, Jean François Caron, qui s'était battu en défense des sites miniers aussi. Et maintenant on travaille sur un projet INTERREG « Destination terrils.eu », concernant, sur toute la chaîne des terrils, la promotion du tourisme durable, raisonné, la connexion des voies lentes. On travaille avec Espace Environnement, c'est eux les porteurs de projet ici, pour la ville de Charleroi.

Interview de Chantal Vincent

EB : *Quel est votre apport spécifique dans ce projet de réhabilitation du Martinet?*

CV : : On a eu une première petite mission pour aider la Ville à établir un dossier SAR (Site à réaménager) afin de montrer le potentiel du site pour pouvoir l'inscrire dans les références SAR.

Après, lorsque la Ville a eu l'approbation du ministre et les budgets elle a fait un marché public que nous avons remporté. Notre mission portait sur la mise en œuvre de la procédure SAR telle qu'elle est définie dans le code Wallon d'aménagement du territoire : assainissement, sauvegarde, réaménagement, par exemple concernant les bâtiments, l'intervention porte uniquement sur les enveloppes fermées pour la préservation du bâtiment, mais pas les aménagements intérieurs.

En fait à Charleroi, il n'y a pas de pression immobilière, en tous cas pas pour ce site là et il n'y a pas vraiment de demande. La ville compte beaucoup de friches industrielles. Souvent, on trouve des financements pour le bâti voire les équipements mais pas pour faire fonctionner les infrastructures. Ce que j'ai toujours défendu auprès du comité de quartier, - qui portait le projet et qui y mettait

beaucoup d'ambitions projetant de nouvelles activités, des nouveaux logements, - c'est l'idée que chaque territoire a son temps et a une histoire. Et que finalement, ce terrain-là pour l'instant il était en jachère. Il a été très exploité, a été très soumis à l'attention et l'exploitation des hommes. Et aujourd'hui il est dans un temps de repos. On voit la nature qui a repris le dessus, des bâtiments qui se sont effondrés. C'est, pour moi, la qualité de ce site-là. D'autant que les habitants de ce quartier en ont pris possession.

Evidemment il y a des inconvénients liés à l'état d'abandon, il y a des problèmes de délinquance, de surveillance etc.

C'est une image utopique de se dire ça, mais on a abordé le projet en se disant : quelle est la qualité de ce site-là ? C'est son paysage, son coté reposant de la ville, stable , solide, terrien. Des qualités environnementales qui avaient déjà été relevés lors de plusieurs études de la faune et de la flore. Et son potentiel social évidemment. Qui est une grande qualité de ce site-là. Ce sont les gens qui le portent dans leur cœur, dans leurs actions.

[Contact avec les habitants]

E.B. : *Est-ce que vous avez eu beaucoup de rencontres avec le comité du quartier, avec les habitants ?*

C. V. : Oui, les habitants du site du Martinet, on les a beaucoup côtoyés. Ce qui facilitait les choses, c'est que je les avais déjà rencontrés dans la première mission et/ou dans d'autres groupements citoyens. (Je côtoie assez bien des asbl carolos engagées dans les questions de société, de vivre ensemble, Je partage ou je suis proche de leur démarche et ça aide dans la compréhension des problématiques et des aspirations.)

[Paramètres de sauvegarde du bâti du site]

E.B. : *Quels étaient les paramètres pour sauvegarder les bâtiments ? (6)*

Au-delà de la rencontre avec e les habitants, nous avons été sur place et nous avons essayé de voir sur quels éléments concrets on pouvait s'appuyer pour porter le projet. Au niveau des bâtiments il ne restait plus grand-chose, quasi tout avait été démolé. Dans la zone à l'entrée du site, rue de Roux, il y avait des structures en ruines, de plus cet espace avait été utilisé comme dépôt d'un démolisseur, ce qui a augmenté certains problèmes de pollution. Pour les bâtiments qui restaient nous avons donc gardé ceux qui

pouvaient apporter quelque chose au projet du site, tandis que ceux qui nécessitaient trop de moyens d'interventions pour en faire quelque chose, on les a démolis.

Les paramètres de choix étaient donc : La pollution, la stabilité, les coûts pour la sauvegarde du bâtiment, l'intérêt structurel dans le paysage ou l'intérêt du bâtiment en lui-même. *La salle des pendus*, par exemple, ce sont de beaux volumes et aujourd'hui on ne construit plus des volumes comme ça. Ça valait la peine de le sauvegarder, même sans savoir ce qu'on en allait en faire. En soi ce sont des bâtiments qui permettent de faire plein de choses différentes. On a eu un coup de cœur pour le *hangar aux locomotives* et sa structure en béton. Il présentait des problèmes de stabilité, mais c'était en wallonie, un des derniers témoins de ce type d'architecture. Et le volume était presque intègre, alors que d'autres bâtiments n'avaient plus de toit, ni des planchers...

[Potentiel du site]

Notre autre ligne de conduite c'était de raconter une histoire dans le site qui a été fort marqué par son histoire. Dans des grands sites comme celui-ci il y a des problèmes de repères, si l'on veut en faire des lieux de promenades ou autres. C'est comme ça que nous avons choisi de maintenir certains éléments bâtis qui sont plutôt des ruines, mais qui permettent des appropriations. Assez vite nous nous sommes focalisés sur l'idée que l'ancienne *voie de chemin de fer* qui forme un talweg qui traverse l'ensemble du site pourrait servir de guide.

Nous avons identifié des espaces différents le long de ce chemin de fer, avec des qualités spécifiques et on a imaginé des usages multiples. Par exemple, le long de ce chemin de fer, il y a le *bâtiment des ingénieurs* qui est l'ancien quai de déchargement, on pensait que c'était un bon endroit pour faire des barbecues pour les classes vertes. L'enveloppe du bâtiment a été sauvegardé mais n'est pas devenu un lieu avec des barbecues

Ce que nous avons fait, c'est un triage, une sélection de bâtiments et d'ailleurs l'architecte anglais Thomas Mann en parle dans son article sur le Martinet, publié dans l'inventaire d'architecture Wallonie Bruxelles. Comme c'était un site de triage et de lavage de charbon il écrit que notre travail était un peu ancré sur la même démarche de tri.

E.B. : ça me rappelle aussi ce qu'a écrit Niall Kirkwood, qui est un paysagiste américain. Lui, dans son étude de

sites industriels, il parle de régénération des friches comme « nouvelle manufacture ». Cette démarche inclut une série d'actions – sur le site et sur le sol – qui correspondent à une nouvelle forme de production, de manufacture, non pas de matériaux mais du lieu. Le fait de trier, de relire les éléments pour inventer une nouvelle histoire, ça rentre aussi dans cette idée.

(11:40')

[Assainissement et gestion du site]

C.V. : Après il y avait la question de gestion du site. On avait mis en place plusieurs réflexions à ce niveau-là. Dans toute la partie centrale en bas c'était un milieu ouvert très intéressant. On sait bien que dans les friches, cette diversité est toujours très intéressante car il y a une flore particulière qui s'y installe.

E.B. : Vous parlez de quelle partie ? [Chantal cherche dans les documents les endroits auxquelles elle fait référence]

C.V. : C'est toute cette partie centrale, toute la partie où on rentre, c'est-à-dire la salle des pendus, ça c'est le grand hangar. Toute cette partie-ci. C'était l'idée d'essayer de la garder ouverte. A l'époque on a fait un grand travail de déboisement, de défrichage en laissant des couloirs pour les nidifications.

[Eco pâturage]

Et on a mis des clôtures tout autour avec l'idée d'y installer des moutons, ça date de pas mal d'années, depuis on constate que maintenant de plus en plus de sites commencent à utiliser cette technique-là. Mais la ville à l'époque ne nous a pas beaucoup soutenu dans cette idée-là. C'était trop compliqué de trouver quelqu'un qui s'en occupe. Donc nous avons mis tout en place : les clôtures afin d'y mettre les moutons pour que la végétation soit sous contrôle et que ça reste un milieu ouvert. Et maintenant, le site mérite bien une nouvelle campagne de coupe.

L'autre partie qui est au-dessus du talweg a été identifiée par les environnementalistes de grand intérêt en tant que milieu naturel.

[Phytomanagement]

Sur la bande de terrain qui longe la rue de Trazegnies, on a identifié trois milieux différents. A l'extrémité est, c'est une zone où on ne pourra pas construire, parce que - c'était très impressionnant car c'était tout noir- il y avait des cratères et les bouleaux qui en émergent .

Ainsi ce n'est pas très stable pour des constructions ou d'autres installations. (16'44)

Le terrain tout à l'ouest était agricole, au milieu une grande zone asphaltée qui a été complètement assainie, tandis que la partie centrale était la plus polluée de site- il y avait une usine à boulets de charbon auparavant- c'est là où a été implantée la plantation expérimentale de saules (projet de phytomanagement).

En cours de chantier, dans la zone qui avait servi de dépôt, on y a trouvé beaucoup plus de pollution que l'on avait imaginé. On retirait et retirait de la terre, et il y avait de l'eau qui arrivait d'un ancien égout non identifié, elle aussi contaminée. On était effaré du montant de ce que ça allait coûter d'évacuer toutes ces terres. Nous nous posions la question de l'intérêt de déplacer des terres polluées vers un autre site pollué. On a pris contact avec la faculté d'agronomie de Gembloux et on a rencontré Aricia Evrard qui faisait à l'époque son doctorat sur le phytomanagement et qui cherchait un site pour y faire de l'expérimentation *in situ*. C'est suite ça et avec un reste de notre budget qu'ils ont lancés ce projet pilote de phytomanagement.

[Des nouveaux chemins]

Les autres interventions que nous avons faites sur le site : la création d'un chemin qui relie la rue de Roux à la route de Trazegnies. Un chemin qui traverse le site pour permettre la gestion de celui-ci.

Celui-ci ne passe pas par le pont, parce que on ne pouvait pas garantir la stabilité de celui-ci pour les camions et engins de maintenance.

On a créé ce deuxième chemin en contrebas du pont, en laissant l'ouvrage ancien comme repère paysager et chemin pour les piétons et les cyclistes.

[Contraintes techniques, accès et vocations du site]

Les habitants ont toujours eu le souhait que le site soit réinvesti par des nouvelles activités, mais le site est grevé de beaucoup de nuisances sur la partie sud-ouest du site : les avions, une ligne à haute tension qui traverse le site, le bruit du chemin de fer, la proximité d'un centre de traitement des déchets ; donc beaucoup de contraintes techniques qui ne nous ont pas permis d'imaginer du résidentiel. Ce qui nous a poussé à dire que si l'on doit réurbaniser, la vocation de cette partie du site serait plutôt de type économique, malgré ces contraintes à gérer. (20'23)

On trouvait donc important d'avoir un deuxième accès par la route de Trazegnies pour que le trafic ne perturbe pas le quartier urbain du côté de la rue de Roux. Et de ce côté on a aussi les accès vers les

autoroutes. C'était pour rendre le site plus fonctionnel.

[L'entretien du site par les habitants passionnés]

Les gens du quartier ont toujours rêvé qu'il y ait des nouveaux habitants, parce que ce quartier vieillit ; ils voulaient quelque chose de neuf, de dynamique, des nouvelles personnes qui prennent en charge les terrils. Pour l'instant c'est eux qui entretiennent les terrils parce qu'il n'y a personne d'autre qui le fait. Mais ils font aussi appel au département des forêts de la ville de Charleroi. Mais c'est le comité du quartier qui coordonne. Parfois Chana (Charleroi Nature asbl) organise, dans le cadre des journées d'action, un « Nettoyage des Terrils du Martinet ». Ainsi, la gestion est faite sous différentes formes, mais pendant très longtemps ça été juste les gens du quartier. Et encore maintenant c'est eux qui relancent et cherchent de l'aide. Eux ont toujours voulu un nouveau quartier. Et si un jour il y a un nouveau quartier, ça nous semblait évident qu'ils s'installent de ce côté-ci : près de l'entrée, près de bâtiments existants, près de la rue de Roux et de l'accès aux transports en commun. Il n'y a pas de problèmes de stabilité du sol, mais il était fort pollué. Ce site a été l'objet d'un autre dossier SAR (anciennement SAED) spécifiquement concernant l'assainissement de la fosse n°4, c'est à dire la zone d'extraction

[Les fosses]

D'ailleurs, le petit bâtiment en hauteur qu'on appelle *la salle des machines* est tout à fait désarticulé. Autour de ce bâtiment il y a 10 puits. On les a tous marqués de dalles avec les profondeurs et les dates de fermetures. C'est la raison pour laquelle ce bâtiment n'a pas été réaménagé pour être réoccupé. Car on ne peut pas mettre de nouvelles activités à cet endroit-là, c'est trop dangereux. Donc on l'a plutôt gardé comme un symbole, un repère, une structure d'identification du site. Il n'y a malheureusement plus des châssis à molettes, tout était déjà démoli. (24'34)

[Le projet d'un nouveau quartier]

Et si un jour, on implante un nouveau quartier nous avons imaginé que, comme face à l'entrée rue de Roux il y a des activités industrielles, la première partie du site pourrait servir de zone de stationnement, de rencontre, de logistique du quartier et que le quartier viendrait au-dessus et serait un quartier sans voitures.

C'est la raison pour laquelle il y a un mur en gabions (initialement envisagé comme réalisé à partir des matériaux de démolition du site mais pour raison technique réalisé en gabion) qui cache la zone de tri, installée en face.

Et pour installer le nouveau quartier, il faudra assainir plus en profondeur, ce qu'on n'a pas fait dans le cadre de ce chantier-ci, pour ne pas mélanger la terre saine avec la terre polluée.

En résumé la partie en contre-bas, là où s'est installée la brasserie (dans la salle des pendus), le site est dépollué, mais tout ce qui se trouve en hauteur ce sont des pollutions non migrantes, laissées dans les sols mais à confiner s'il y a projet de construction. (29')

[Comme un livre ouvert]

Dans le quartier près du Martinet, les fêtes de village se faisaient sous chapiteau sur la place Frédéric.

Maintenant ces fêtes se font aussi en dessous de la halle (ex-halle d'emballage), qui est ouverte mais couverte. Nous avons l'idée d'un livre ouvert : l'ancien quartier et le nouveau quartier reliés par le sentier qui passe entre les deux terrils. Donc chaque lieu, le nouveau et l'ancien a un endroit pour faire la fête : un couvert et un découvert.

Par rapport à ce grand auvent, d'autres urbanistes pensaient qu'il devait devenir le centre, qu'on devait construire autour. Mais moi j'ai toujours défendu l'idée qu'on devait construire de l'autre côté du talus. Ce talus et la halle marquent la limite entre ce qui est le quartier et ce qui est la « zone de parc ».

Parce que c'est l'espace est ouvert au grand public. Il y a entre autres, le GR (sentier de grande randonnée) qui y passe. C'est intéressant d'avoir un lieu qui fasse l'interface entre les deux occupations, qui peut être utilisé par les habitants du quartier mais aussi par d'autres visiteurs. Car si on construit autour de la halle, elle deviendra plus privative. Nous avons discuté de tout ceci avec les habitants du quartier.

Je ne sais pas ce qui viendra par la suite, ça sera une autre histoire.

[Un lieu qui vit]

E.B. : Est-ce que vous intervenez encore, d'une autre façon, après la réhabilitation ?

C.V. : Non, pas vraiment ; mais on y va encore régulièrement pour s'y promener ou lors d'activités organisées par les habitants.

Lors du projet, la ville n'avait pas anticipé la réaffectation des deux bâtiments complètement réhabilités. Ils sont restés inoccupés « officiellement »

pendant quelques années. La force de ce site-là est que le comité du quartier en a toujours fait la promotion et il y a beaucoup de choses qui s'y sont organisées. Ils ouvrent pour les journées du patrimoine, des expositions y ont eu lieu, des festivals, même sans que ce soit quelque chose d'institutionnalisé, mais qui revient chaque année. Ce lieu continue à vivre et je trouve cela magnifique.

E.B. : (Oui, c'est un lieu totalement ouvert à plusieurs usages et surtout fédérateur d'un lien social.)

C.V. : Exactement. Nous n'y intervenons plus directement. Quand nous avons fait les rénovations des bâtiments le dossier SAR ne paye pas pour l'installation de sanitaires ou d'électricité.

Dans le cadre de notre chantier nous avons apporté l'eau et l'électricité jusqu'au pied des bâtiments, mais pas dedans. Longtemps, ils ont dû louer des groupes électrogènes pour y faire des fêtes, par exemple et c'est surtout grâce à Martine Piret, qui est l'interface entre la ville et le quartier, qu'ils ont installé des sanitaires de base, de l'électricité pour que le lieu puisse être plus fonctionnel petit à petit.

[Les projets de réaffectation et une vue panoramique]

Maintenant ils y ont installé la brasserie, on parle aussi d'une boulangerie dans la salle des locomotives. Dans le tout premier le dossier qu'on avait fait, pour obtenir les subside SAR, nous avons défendu l'idée de créer une promenade qui fait découvrir l'ensemble du lieu, mais de l'ancrer sur la thématique de l'énergie. L'intérêt de ces terrils-ci c'est que ça montre à la fois une action de l'homme, et à la fois que la nature reprend le dessus. Et quand on est sur le sommet du terril, on peut raconter l'histoire de tout le développement de la ville (de Charleroi). On peut voir les nouveaux quartiers d'urbanisation, qui se développent au nord et on voit aussi tout le bassin industriel, à l'est, avec le chemin de fer, la gare de formation, avec le canal et la centrale électrique. Donc la production de l'énergie et de l'autre côté le centre d'enfouissement technique, donc la question des déchets.

[Un centre éco-pédagogique et le parcours paysager]

Le site concentrait toutes les questions de société d'aujourd'hui, ce qui nous a donné l'idée d'en faire un centre éco-pédagogique, ou éco-pôle, pour le développement durable. Faire un centre d'accueil, avec une partie dédiée aux jeux avec des thématiques sur

l'eau (avec le bassin à Schlamm), le milieu humide, la faune et la flore, les jardins du quartier, car il y avait déjà une ferme pédagogique voisine et qui reçoit des classes vertes. On imaginait aussi d'autres thèmes, comme la visite des dunes noires sur le grand terril, ou l'agriculture biologique. Une histoire sur l'ensemble du site et le mettre en relation avec la question de la renaturation du site industriel. etc. (34) Ce parcours paysager c'était une première idée sur la table pour raconter une histoire sur ce site-là. Parce que dans le centre-ville on ne trouve pas un terril qui peut servir de parc. Chaque terril doit trouver sa vocation propre. Dès le début, avec les habitants, on s'était orienté vers cette idée. Les activités économiques comme la micro-brasserie et la boulangerie, qui s'y installent vont aussi dans cette direction-là. En continuant ainsi avec la possibilité de devenir un éco-pôle.

[Le projet n'a pas une fin mais une ouverture]

Pour revenir à la question, si l'on intervient encore ou pas, voilà, même si je ne suis plus acteur professionnel (maitre d'œuvre) j'observe avec intérêt ce qui s'y passe. Ma première étude du site date de 2006, un autre urbaniste un jour pensera autre chose que moi... Tout dépend des modes de vie, des aspirations des gens, qui auront changé, et ça serait normal que la vision du site change également. En tant qu'auteur de projet, on doit apprendre que le site a sa propre vie, et son propre temps, notre rôle a été de ne pas ajouter une nouvelle couche à l'histoire du site, mais plutôt de faire lire ce qui existe déjà et de permettre l'appropriation.

E.B. : Je trouve que cela fait écho à ce que la paysagiste Sonia Kervel a écrit. Dans son livre «Passeurs de Paysages, Le projet de paysage comme art relationnel », elle explique qu'un projet de paysage c'est saisir le site et s'en dessaisir, comme prendre et donner. C'est tout le temps un jeu de passage entre le lieu et ceux qui le transforment.

C.V. : Je ne suis pas paysagiste de formation mais bien ingénieur architecte et urbaniste, mais je partage ce concept. C'est quelque chose que les architectes ont trop peu : ils ont une vision de l'objet fini, qui a une fin. Je n'aime pas du tout dire que le projet est terminé, le projet doit continuer à travers les gens. On fait des projets pour les gens, qui habitent des lieux, des bâtiments, il se peut qu'ils le modifient, qu'ils choisissent des carrelages qu'on n'aime pas. Le projet d'architecture, ou de paysage ce n'est pas une œuvre d'art, où l'auteur a toute la maîtrise.

[La mise en valeur des terrils]

E.B. : Par rapport à la dimension écologique les terrils sont classés, on ne peut rien changer, Cette dimension écologique du site est-ce que c'était plutôt une contrainte ou une opportunité pour le projet?

C.V. : Ce n'était pas une contrainte, au contraire c'est ce qui a fondé le projet. Plusieurs relevés existaient déjà. Et dans notre équipe nous avons un environnementaliste qui a confirmé ou précisé les zones potentiellement intéressantes. Nous sommes partis de ces données-là et nous nous sommes interrogés sur comment préserver certains milieux. Ce sont ceux-là qui sont intéressants. On a réfléchi à comment s'organiser avec ces données, et à partir d'elles. (43)

E.B. : par exemple avec la création des parcours ?

C.V. : Des parcours existaient déjà : le chemin de la ferme, un chemin qui menait vers les bâtiments existants. La boucle de manière informelle les gens la font déjà. Le chemin avec le pont existait également aussi. On n'a pas tellement touché au site, on a juste essayé de réorganiser et de leur donner une « fonction » un statut un peu plus clair. Le seul chemin qu'on a créé c'est celui qui permet de desservir ce bâtiment-là (le hangar à locomotive). Nous avons travaillé à partir de ce qui existait. On a très peu touché au relief.

[La faune et la flore.]

E.B. : Avez-vous récolté des données sur les expérimentations de Monsieur Capart, qui avait réalisé des plantations sur le grand terril, pendant les années 1950 ?

C.V. : J'ai juste reçu le rapport. Ils ont planté une série de variétés d'arbres sur les terrils. Nous, on n'a pas travaillé du tout sur les terrils, mais uniquement sur la plaine TLC, du triage-lavoir, notre périmètre était celui-ci.

Dans les relevés d'intérêt de l'environnement, on parle de la biodiversité introduite, mais on n'en a rien fait de particulier. La nature a vraiment bien pris le dessus. De temps en temps il y a des balades guidées orientées « nature » ce sont les amateurs de flore et de faune qui participent à ces balades. Sur le site des terrils, la partie qui m'intéresse beaucoup c'est la partie de dunes noires. C'est particulier parce qu'on est en contact avec le charbon. Et avec le vent la dune se modifie. C'est une curiosité du paysage.

[Le sol]

E.B. : Est-ce que vous avez modifié le sol, le relief ?

C.V. : Le site avait déjà beaucoup de charme. On n'a pas beaucoup touché au sol. Le ravin du chemin de fer est devenu une zone humide, car il y a une petite source et de l'eau. Dans le plan de gestion futur, l'idée est de dire développons cette zone-là comme intérêt de biodiversité. Ce sol-là, on n'y a pas touché du tout si ce n'est d'avoir coupé certains bouleaux et des aulnes. Cependant sur la plaine, on peut encore voir de l'asphalte, des rails. Nous n'avons pas touché à ces sols car ce sont ces éléments qui font aussi l'intérêt historique, ce sont des traces d'usage passé et qui ne gênent pas. La zone des cratères, à l'ouest, n'a pas été touchée non plus. Ici nous avons remblayé une fosse pour trouver des équilibres remblais-déblais. La partie qui était occupée par la fabrique à boulets est beaucoup moins intéressante. Sur cette partie asphaltée il y avait beaucoup de gravats et déchets que nous avons retirés afin d'aplanir le terrain, en vue d'y préparer un endroit pour une nouvelle exploitation. Mais le sol n'est pas dépollué, c'est pour ça que nous y avons imaginé des plantations expérimentales. (49'40)

E.B. : Donc c'est plutôt une intervention de gestion ?

V.C. : Oui. Comme c'est un site public, et comme il y avait quand même des éléments dangereux - des ravins, des débris de construction, de l'acier... - nous avons principalement nettoyé le site et géré les risques.

[L'élagage]

De plus, on a effectué un travail d'élagage important : couper pour rouvrir le paysage et couper pour permettre le développement de la faune et la flore présente ou potentielle (en laissant sur place des troncs des arbres morts) pour développer la biodiversité, on a fait une gestion différenciée (50'50).

Tous les arbres coupés sont restés sur place, on a des photos de grands tas de branches, on voit des troncs d'arbres tirés par des chevaux de labour. On a essayé de valoriser ces arbres coupés, en partie, pour que les gens du quartier puissent en profiter, l'acheter. Mais là, nous sommes rentrés dans des procédures juridiques, auquel on n'a pas pu résoudre. Comme le bois appartenait à la ville, on aurait dû faire un marché public. C'est devenu un peu compliqué.

E.B. : Est-ce qu'il n'y a pas eu une réflexion une possibilité de revalorisation de ce bois, issus de l'élagage

des terrils? Valbiom propose un projet de valorisation de biomasse sur la plaine, avec la plantation de saules, mais pourquoi ne pas inclure tout le bois existant ?

CV : Il y a certainement des mécanismes pour installer quelque chose de plus régulier, mais durant les travaux c'était plutôt exceptionnel cette gestion du bois. Quand nous avons discuté de la plantation des saules avec Aricia, nous avons fait un plan financier très grossier pour voir sur quelle superficie qu'il fallait planter des saules pour pouvoir en faire une exploitation avec rotation tous les deux ans et de faire de la production d'énergie (modèle existant en France). Ce projet nécessitait deux types d'investissements assez onéreux. Premièrement, la machine pour couper les saules (il y a une de ces machines qui se trouve à Lille et qu'il fallait faire venir à Charleroi). Deuxièmement, la chaudière pour brûler les saules, chaudière spéciale qui récupère les fumées pour condenser les pollutions. Il aurait fallu que ce projet s'inscrive dans un plus vaste projet de revalorisation des friches. Ce qui est théoriquement possible, parce que Charleroi a énormément de zones de friche et que pour l'instant la pression immobilière ne permet pas une reconversion en zone urbanisée. Il faudrait des jeunes entrepreneurs audacieux qui se lancent dans l'idée.

E.B. : Et il a aussi les vignobles.

C.V. : Oui, il y a beaucoup d'idées : les vignobles, la bière, le pain...

E.B. : Et au niveau des structures végétales, qu'avez-vous composé ?

C.V. : On n'a rien planté. On a juste stabilisé quelques talus. En résumé au niveau du paysage nous avons plutôt coupé et permis l'ouverture des milieux. C'était plutôt de la gestion : on profitait du chantier pour faire un bon entretien du site, qui avait été à l'abandon depuis longtemps, pour lui redonner sa valeur. L'intérêt environnemental existe seulement s'il y a un entretien régulier. Et là, il y a eu un seul entretien et pas de suivi, comme l'éco pâturage avec les moutons, qui n'a pas été réalisé. Il faudrait le relancer. (57'55)

E.B. : Est-ce que le paysage agricole, qui existait avant l'industrie a eu de l'importance dans le projet ou pas ?

C.V. : Indirectement oui, car quand nous avons commencé, il y avait les deux fermes en activité, et il y a tous les terrains cultivés, qui entourent le site sur le côté est. C'est aussi à travers ça, que le site s'oriente

vers cette vocation, grâce à la proximité de la production agricole.

L'agriculture urbaine, je n'y crois pas du tout.

D'autant plus que dans des villes comme Charleroi, où on a une périphérie très proche et très productive, c'est mieux, me semble-t-il, de valoriser la production locale.

Ici on est à l'interface. Qu'il y ait cette dimension-là qui percole dans le projet, c'est une spécificité de ce site-ci, mais quand on prend l'ensemble de la carte de Charleroi et quand on regarde les terrils, la plupart sont tout à fait englobés dans l'urbanisation. Autour du Martinet il y a encore une vallée cultivée, mais l'urbanisation se développe tout autour.

On a beaucoup parlé des habitants du quartier, mais les fermiers sont aussi très actifs dans les événements du quartier. Chaque fois, quand il y a des fêtes, c'est le fermier qui apporte les fromages. Le quartier vit encore très proche de ces fermes. La ferme du Marais a réduit son activité, c'était la laiterie, où ils faisaient du lait et du fromage, tandis que la ferme du Martinet est plus diversifiée.

E.B. : Et celle-ci est-elle historique ?

C.V. : Avant il y avait la ferme Judonsart, qui est fondatrice de l'activité agricole sur le Martinet, elle existait même avant l'industrie. Il y en avait d'autres dans les alentours, ...maintenant il y a cette décharge (centre d'enfouissement technique). Un peu plus loin il y a encore une tour en béton qui est assez belle (1.02'21). C'est un ancien puits. Et il y a aussi le Ravel qui passe là devant.

Ce qui est intéressant avec ce site c'est qu'il est comme un point d'articulation : le canal, le chemin de fer, les centrales énergétiques et les terrils sont des artefacts, construits par l'homme et puis cet espace ensauvagé, c'est la nature qui a repris le dessus, c'est une sorte de nouvelle strate dans l'histoire du lieu. Puis il y a l'urbanisation qui est tout autour.

E.B. : Une dernière chose. La modalité de représentation utilisée pour le projet, cette vue axonométrique, pourquoi avoir utilisé cette vue-là ?

C.V. : C'est la même vue qu'une photo ancienne, et historiquement c'est intéressant. Voici la vue avant qu'on ne démonte tout. On voit le quartier du Martinet, on voit le triage-lavoir, la fabrique à boulets, la salle des pendus. Le long de la rue de Roux il y a un bâtiment occupé par des propriétaires privés. C'est un ancien phalanstère, donc les logements des ouvriers. Voici la salle des machines qu'on a gardée. Et tout le reste a été démolé. Donc c'est à partir de cette photo-là

que j'ai fait le dessin. En me disant qu'allons-nous garder. Le dessin était une mise à jour de la photo. Il nous restait ce hangar, les bureaux des ingénieurs avec le bassin à schlamms, le sillon du chemin de fer. C'était ma première lecture du site. Ce fameux chemin qu'on a tracé et qui contourne le site, j'aurais bien aimé qu'on le plante comme les anciennes allées qui marquent le paysage. (1.07'34) Quand on parlait d'intervention paysagère, j'avais pensé à cela. Mais cela n'entraîne pas dans les budgets. Créer le parcours qui pouvait passer par l'agriculture. On a toujours pensé que cette zone-ci entre le hangar de locomotive et le bassin à schlamm, c'est l'axe structurant. D'où qu'on aille, on finit par la croiser. S'il y a une occupation du lieu comme parc public, avec des installations fixes, ça serait là, près de la halle couverte. On peut imaginer par exemple un grand parc, avec des jeux pour les enfants et un glacier, comme le « spoor noord » à Anvers.

Graphiquement c'est un dessin qui a émergé au début et qui est resté comme support des explications.

Interview de Arnaud Poette

EB : Ça fait un petit temps on s'était vu, j'étais tout au début de la thèse, en 2017 et puis on s'est croisé en 2018 la MEL où il y avait plusieurs acteurs de la réhabilitation pour proposer des pistes de pour la deuxième phase de la réhabilitation. Voilà donc je voulais savoir quelle était la suite de ce projet. De plus je me suis rendue sur site et je l'ai trouvé changé : il y a toute une végétation luxuriante sur la plaine, alors qu'elle devrait être une zone humide, c'est un changement de choix ? Mais j'ai vu aussi que la plateforme d'observation a été vandalisée, elle n'est plus accessible. Qu'est-ce qui se passe ? Il n'y a pas de gestion du lieu ? Et concernant les terrils de chrome il n'y a pas eu de travaux d'aménagement paysager – la troisième phase prévoit un adoucissement de pentes de ces deux terrils- est-ce qu'il y a encore des problèmes de pollution ?

[...je rappelle la thématique de la thèse]

AP : Pour faire un bref rappel, la première phase de requalification avait pour objectif de confiner la pollution et de créer un espace de nature que vous êtes allés visiter. Durant cette phase-là les zones humides et de lagunes, avaient été surdimensionnées, en prévision de réaliser une deuxième phase de requalification.

[Problème hydraulique]

Actuellement, d'un point de vue hydraulique, ces zones - ne fonctionnent pas bien par manque d'eau. A

terme, il y sera nécessaire de capter les eaux des parties restantes à requalifier. Les eaux pluviales de surface provenant des terrils devraient alimenter ces zones humides. D'un point de vue écologique la végétation avait tendance à se banaliser. Les premières années de requalification du site ces zones humides fonctionnaient plutôt bien. Elles ont tendances à se refermer du fait du développement de la strate arbustive. De même la zone accueillait la faune inféodée des milieux naturels. Actuellement nous avons plutôt à faire à une zone sèche, du fait des conditions météo exceptionnelles pluviométrie faible.

[Sur l'évolution de la biodiversité]

EB : Est-ce qu'il y a eu des relevés de la biodiversité pour contrôler effectivement s'il y a eu une érosion de la biodiversité?

AP : Par rapport à ça, nous avons réalisé une étude au moment de l'étude pré-opérationnelle. Le dernier relevé complet, a été mené en 2018-2019. La conclusion de ce rapport indique que la biodiversité est moins importante que celle observées lors des premières années (de manière ponctuelle par les associations). Cela s'explique en partie par la banalisation des milieux et des mésusages qui dérangent la faune (ex : la motocross). Quand on compare les photos aériennes des différentes années c'est flagrant d'observe l'impact du motocross.

[Problème de mésusages]

Un autre problème qui est apparu du fait que ces zones sont plus ou moins sèches, c'est qu'elles sont facilement accessibles par le public et du coup il y a aussi un passage de personnes qui se promènent dans les zones naturelles (ex promeneur, chien sans laisse provoquant un dérangement de la faune.

Nous devons faire face également à du vandalisme sur ce site. Nous avons également une grosse problématique de pratique de motocross, provoquant un sentiment d'insécurité et de délaissement du site. Et face à cette grosse problématique de ces mésusages le gestionnaire en lien avec la commune, essaie de limiter ces phénomènes avant de procéder à l'action de réparation de milieux naturels. C'est pour cela qu'on a aussi l'impression que le pourtour du site, et les entrées sont barricadées pour limiter tant que possible l'accès au motocross. Pour le moment cette problématique persiste toujours. Il sera nécessaire également que mon

gestionnaire puisse avoir une action sur la végétation pour éviter que les zones humides ne se referment totalement. Les équipes gestionnaires de la MEL travaille sur l'ensemble du territoire et ont de nombreux site à gérer. Des plans de gestion de différents sites sont en cours de mises en place pour cadrer tout cela.

EB : C'est ça que je voulais aussi demander, s'il y a justement un plan de gestion dans la compétence de la MEL parce c'est un espace vert naturel métropolitain ?

AP : A l'échelle de la MEL la compétence Espace Naturel est répartie dans plusieurs directions. Dans le service Aménagement Trame Verte et bleue dans lequel je me trouve, nous nous chargeons de développer les nouveaux sites espaces naturels métropolitains à l'échelle de la MEL. Une fois que ces sites sont aménagés, nous les retransmettons en gestion à notre direction, qui se charge de l'animation et de la gestion des sites (Direction Nature Agriculture et Environnement). Elle coordonne la gestion et l'animation. Une autre Direction (Direction du Patrimoine) se charge de réaliser la gestion soit en interne ou en externalisant via des marchés publics à des entreprises. En tout cas c'est la MEL qui coordonne ça, il y a vraiment toute la compétence de l'aménagement à la gestion réparties dans différentes directions. Effectivement il y a toujours un différentiel entre ce qui est prévu au départ d'un projet et la réalité d'usage ici grosse problématique de mésusages.

[Problème de gestion, fragmentation de compétences au sein des services de la MEL]

Il y a eu également un moment, un manque de gestion pour arriver aux objectifs que nous souhaitions au moment de l'aménagement. Cela s'explique aussi qu'à l'échelle de la MEL il y a un manque de moyens dédié à la gestion de sites (augmentation des surfaces de gestion des espaces naturels à moyens constants). Dans tout projet d'aménagement il est important de prévoir les moyens nécessaires à la gestion pour obtenir les objectifs de départ. Nous observons que malheureusement l'objectif dévie au fur et à mesure et nos gestionnaires font avec les moyens qu'ils ont. J'ai envie de dire que c'est une réalité au-delà du site PCUK. Dans le cadre des projets d'aménagement nous pouvons prévoir des espaces verts de natures, mais on sent qu'il y a une tension sur les problématiques de gestion par la suite et de moyens, que ce soit au niveau

communal ou des intercommunalités. Il est plus difficile d'obtenir des budgets de fonctionnement que des budgets d'investissement

EB : Oui, je me demandais, voilà, c'est une question des budgets, et alors les communes, je ne sais pas, la commune de Waterloo, est-ce qu'ils ne sont pas concertés ou impliqués dans la gestion de ce site où il y a des problèmes ?

AP : Non, pas trop, parce que pour eux, ça serait une charge supplémentaire et de plus le site est de compétence MEL. La commune se sent impliquée par rapport aux questions de sécurité, aux remontées des riverains par rapport aux mésusages. Via ces compétences, la commune en lien avec le gestionnaire réfléchit pour la mise en place de vidéosurveillance à l'entrée du site, et essaye de coordonner des opérations de police, avec leur police municipale et nationale, pour essayer d'enrayer le phénomène, de mésusages de motocross. Mais bon, vu la taille du site, c'est quelque chose d'assez complexe. On crée une défense d'un côté, il y a une attaque de l'autre.

[un espace alternatif pour le motocross]

EB : Et par rapport au motocross, il n'a pas été envisagé, une alternative, de créer un espace dédié au motocross, sur un autre terrain disponible?

AP : C'est un peu la question difficile à traiter. Il y avait un endroit, un terrain vague, où il me semblait qu'il y avait ce type de pratique possible (non encadrée) qui a été fermé. Ce type d'usage personne ne souhaite qu'il s'implante à proximité de chez soi ou sur son territoire. Actuellement il n'y a pas de solution alternative. Mais on va dire qu'un terrain de motocross ne fait rêver personne. Aucune commune, en gros, ne veut accueillir ce type d'usage (nuisance, bruit...) et à avoir la responsabilité de gérer ce type d'usage. La contrepartie, effectivement, sur certains sites, on trouve des mésusages parce qu'il n'y a pas de solution alternative.

EB : Il n'y a pas d'autres friches, par exemple, à dédier à ça ?

AP : Non. Sur les métropoles, c'est un peu compliqué. Il y a toujours, une densité de population assez forte. Et du coup, c'est un peu comme les mêmes problématiques que l'implantation d'aire d'accueil des gens du voyage ou l'implantation de déchèteries. C'est

le genre de sujet où nous savons que ça a une utilité, mais que c'est un type d'usage très compliqué à faire accepter l'implantation sur le territoire.

De plus le site est encadré par des Servitudes d'Utilité Publique prescrivant les usages autorisés en lien avec le passé de friche et zone polluée. L'objectif, c'est que les gens passent dans ce parc, mais ne s'arrêtent pas trop. Du coup, ça limite aussi fortement des types d'aménagements qui pourraient être sympas, mis en place de bancs, de choses comme cela, et qui pourraient faire en sorte que d'autres personnes viennent sur le site. C'est ce qui apparaît dans les servitudes d'utilité publique. Après, on verra si effectivement, dans le cadre de la phase numéro 2 d'aménagement, on repose les questions avec les services de l'État par rapport maintenant au recul que l'on a vis à vis du suivi qu'on mène sur le site. Savoir si on peut alléger ou pas certains éléments, notamment sur les zones, requalifiées depuis 2009 (premières phases de requalification)

[Sur la réappropriation sociale]

EB : Oui, parce qu'effectivement, j'ai rencontré un peu de gens qui se promenaient le long du passage, et aussi quelques jeunes qui faisaient du jogging, qui me disaient qu'ils allaient jusqu'au canal qu'ils faisaient une boucle...

AP : C'est bien ça, et puis quand on voit comment ça a été aménagé durant la première phase, c'est exactement l'objectif. Il y a juste une voie de passage entre la rue Berthelot à Wattrelos, pour aller vers le canal. Il y avait un belvédère, mais malheureusement ce dernier n'a pas survécu au vandalisme. Au début il était en bois, après on l'a refait en béton, mais il y a eu du vandalisme, et pour le moment, avec mes collègues de l'exploitation et la commune, on a pris commun accord de ne pas s'acharner à vouloir refaire le belvédère, tant que la situation du site, en termes de mésusages perdure. Pour le moment, le belvédère a été neutralisé, le temps de se questionner sur la phase numéro 2.

EB : Il y a aussi beaucoup de gens avec le chien qui se promènent, et ceux qui font du VTT, pas seulement sur le chemin principal, mais aussi sur la plaine zone naturelle, je veux dire il y a un besoin d'appropriation de cet espace.

AP : Oui, tout à fait. Et effectivement, après, je comprends humainement, parce que juste le chemin, il

n'y a aucun intérêt, hormis de rejoindre le Canal de Roubaix. Ce qui est intéressant, c'est d'accéder ou de voir les espaces de nature, et les gens qui veulent se balader, , surtout sur la métropole, sont en recherche un peu d'espaces de nature, et donc rester sur un chemin, ça ne leur apporte, j'ai envie de dire, pas grand-chose. Mais du coup, certaines personnes vont dans ces espaces de nature qui ne sont pas forcément faits pour recevoir du public. Cela fait partie de la vie de chaque site qu'on aménage. Nous le pensons d'une manière en termes d'usage et ensuite nous voyons comment le public se l'approprie et au besoin réalisons des adaptations. Toute la question est de trouver l'équilibre entre zone accessible et non accessible pour permettre un développement de la faune et de la flore d'où la nécessité de plan de gestion en plus du projet d'aménagement. . Donc ça, c'est vraiment l'objectif du plan de gestion, qui devrait intégrer ces éléments. Dans la phase 2, ce sont des choses sur lesquelles on va se questionner, pour offrir cet équilibre entre usage et protection de la biodiversité.

[Le traitement du grand terril de chrome]

En parallèle, les opérations de traitement du grand terril de chrome (qui appartient encore à Solvay) continuaient, pour faire en sorte qu'il fonctionne comme le petit terril, de manière passive. L'objectif, c'est qu'il n'y ait plus de chrome relargué dans le lixiviat, via les eaux pluviales vers les milieux naturels. Donc c'est là-dessus que travaille Solvay. Ils ont continué des investissements sur la mise en place de barrières réactives - tout autour du grand terril de chrome - avec une espèce de sable, pour qu'il capte les lixiviats chargés en chrome afin de le transformer en chrome non mobilisable (réaction d'oxydo-réduction). C'est ce que nous appelons la barrière réactive. Le chrome lessivable devient du chrome fixé dans la barrière et du coup il n'y a plus de chrome qui part. Solvay a également relevé les palplanches parce qu'il faut savoir que le grand terril de chrome était complètement isolé hydrauliquement et du coup avec la mise en place de la barrière ils ont pu relever les palplanches pour permettre de rétablir le fonctionnement hydraulique naturel en sous-sol. Les suivis montrent qu'il n'y a pas eu de dégradation de la situation suite à ces opérations. Ils sont en train d'arriver à leur objectif, faire en sorte que le grand terril de chrome soit passif. Et une fois que cela sera fait, la MEL pourrait envisager, de reprendre le terril de

chrome pour permettre la finalisation de la requalification paysagère du site.

EB : Pourquoi ne pas envisager cela ?

AP : Nous on le considère comme pollué donc le propriétaire c'est Solvay, même si ce ne sont pas eux les derniers exploitants - ces deux terrils sont en une forme juridique orpheline actuellement - c'est sur leur bonne volonté. Nous, à la MEL, nous ne reprendrons pas un terrain s'il y a encore des pollutions c'est une question de responsabilité. A terme, l'objectif de Solvay c'est de se débarrasser des terrils qui représentent une charge pour eux. La condition du transfert c'est qu'effectivement que les terrils soient stables et qu'il n'y ait plus de risques et qu'ils soient compatibles à l'usage futur que nous souhaitons réaliser. Lors de notre première rencontre, j'expliquais que nous avions lancé, une étude pré-opérationnelle pour définir les grands objectifs de la phase 2 de requalification. Le comité de pilotage de fin d'étude s'est tenu en février 2020. Malheureusement mauvais contexte, juste avant les élections électorales pour lancer un nouveau projet. Donc il n'y a pas eu de décision et entre temps, il y a eu le contexte sanitaire qui a un peu tout gelé. Le contexte sanitaire, c'était de gérer les périmètres en chantier, tout ce qui était étude pré-opérationnelle, tout ça a été mis un peu en stand-by. Donc on a dû gérer ces urgences et là dernièrement on a pu relancer un comité de pilotage uniquement entre la MEL et les communes pour faire valider. Le comité de pilotage a eu lieu au printemps 2022 effectivement, en juin, du coup on a pris deux ans de décalage et restera la question de l'inscription budgétaire.

[décisions du comité de pilotage]

EB : Et qu'elles ont été les décisions lors de ce comité de pilotage ?

AP : Nous avons tenu ce comité de pilotage sur la base de l'étude qu'on avait menée. Nous avons présenté l'étude à nos élus qui ont validé effectivement le fait qu'il sera nécessaire de rentrer en phase opérationnelle sur la base de la programmation proposé de l'étude pré opérationnelle sous réserve d'inscription budgétaire. Pour faire simple, en termes de programmation l'objectif c'est de neutraliser le dernier réseau qui passe en dessous de la friche et ça nécessite effectivement de réaliser des modelages pour permettre de gérer de manière gravitaire les eaux pluviales et les relancer sur

la zone de lagune qui ne fonctionne pas bien actuellement, donc de ramener de l'eau. Mais pour cela, ça nécessite de pouvoir être propriétaire des terrils de chrome, aussi pour faire les modelages, on a fait notre projet dans ce sens-là.

EB : Ce sont les eaux de pluie du grand terril de chrome qui doit arriver vers les lagunages, c'est ça ? Parce que maintenant, elles sont récoltées dans la noue le long du chemin principal ?

AP : Les eaux de surface actuellement passent en souterrain. Entre le grand terril de chrome et le terril de phosphogypse, il y a ce que nous appelons le riez Avelin, qui récupère les eaux pluviales du secteur, il est en contre-bas par rapport au niveau des lagunages. La première phase de requalification a été de faire un confinement, et du coup, ce confinement a fait remonter le terrain naturel, en fonction des endroits de 2 à 6 mètres. Donc ce riez Avelin est plus bas et s'écoule dans ce qu'on appelle l'ancien réseau de l'égout Berthelot qui est en souterrain, qui était un égout qui fonctionnait encore à un moment donné, mais lui il a été dévoyé. Du coup maintenant, cet ancien réseau qui n'est plus un égout, il ne récupère que les eaux pluviales du petit terril de chrome, du grand terril de chrome, d'une partie d'un versant du terril de phosphogypse. Donc si on neutralise forcément le tuyau en souterrain, si on ne fait rien, nous allons inonder tout ce secteur-là. Donc l'objectif ça va être à terme de refaire des modelages pour remonter le niveau, adoucir le terril, profiter de faire une intégration paysagère pour faire en sorte que la majorité des eaux pluviales s'écoulent vers les zones de lagune. Donc ça c'est l'objectif premier de cette phase 2 de requalification, c'est de neutraliser ce dernier réseau qui est le dernier vecteur de pollution. Parce que le risque est que ce chrome-là une fois qu'il est dans ce réseau, il s'écoule au niveau de l'Espierre et il va jusqu'à la station d'épuration à Grimont. Et l'objectif c'est vraiment de limiter ce type de diffusion. Pour la phase 2 de requalification, l'objectif premier c'est cela.

Pour réaliser ce travail, on a estimé qu'il nous fallait minimum 300 000 m³ de matériaux pour faire les modelages, tout ça. Donc ça impliquera que Solvay nous prouve aussi que son grand terril de chrome fonctionne de manière passive, qu'il n'y a plus de risque. Ce qui nous permettrait de récupérer les terrains et à terme de faire les modelages.

[l'utilisation de sédiments issus d'autres chantiers de la MEL]

En parallèle, la métropole européenne de Lille a un autre très gros chantier qui à terme pourrait engendrer pas mal de matériaux en excès ex/la requalification de l'Espierre, c'est le canal qui est parallèle au canal de Roubaix et qui est un égout à ciel ouvert, qui va jusqu'à la station d'épuration. Et à terme, à la sortie de la station d'épuration, pour gérer les trop-pleins d'eau - et éviter que des eaux non traitées se déversent vers la Belgique, il y a également un projet de réalisation d'une zone d'expansion des crues, qui permettrait de gérer ce trop-plein et de faire un tampon pour éviter que ces eaux ne s'écoulent en Belgique. Et du coup c'est un projet qui potentiellement pourrait engendrer, dans les estimations actuelles, entre 600 milles et un million de mètres cubes de matériaux. Et du coup l'intérêt de la MEL dans une logique d'économie circulaire, ça serait de mutualiser ces chantiers en termes de temporalité, c'est-à-dire que le chantier de phase 2 de requalification se fasse en même temps que ces deux chantiers-là pour permettre de récupérer les matériaux et les valoriser en les mettant sur place, ce qui ferait une grosse économie quand même pour la métropole européenne de Lille et aurait plus de sens que de les envoyer en décharge. En mutualisant les deux chantiers on estime une économie de 25 millions d'euros quand même. Si nous faisons les deux chantiers de manière complètement déconnectée, il faudrait que j'achète des matériaux et mes collègues il faudrait qu'ils mettent leurs matériaux en décharge ce qui serait un non-sens.

Donc on essaye de mutualiser ces deux projets pour permettre de les faire en même temps un peu comme ce qui s'était fait durant la première phase de requalification. La première phase de requalification a pu se faire sur le fait que le canal de Roubaix était aussi en réhabilitation et eux ils avaient des matériaux en trop, notamment certains sédiments qui présentaient, on va dire, pas trop de pollution, tout ça, donc ils pouvaient être valorisés en matériaux, et du coup ça a permis de sortir les deux projets.

EB : C'était le projet Blue Links, c'est ça ? Est-ce qu'il a été finalisé ?

AP : Oui, le projet Blue Link s'est terminé en 2009. On avait fait l'inauguration de la remise en navigation du canal de Roubaix et ça fonctionne maintenant.

EB : Et la zone d'expansion des crues, elle sera réalisée où ?

AP : En aval du site, entre la station de l'épuration et la frontière belge. L'idée est de faire une zone d'expansion en cas de forte pluie ou d'arrivée trop soudaine d'eau, de pouvoir gérer ce trop-plein dans cette zone-là plutôt qu'elle se rejette directement en Belgique. Mais l'objectif de mes collègues de l'assainissement, ce n'est pas de faire juste un trou, c'est aussi de faire des aménagements paysagers, de renaturer aussi une partie. Donc il y a vraiment un projet environnemental qui inclut la gestion des eaux polluées, des eaux sales mais également la création d'une plus-value écologique. Ce qui est aussi par la phase numéro 2 de requalification du site PCUK, comme on le disait on a vu les usages actuels on voit que ça ne convient pas, un des objectifs au-delà de neutraliser le dernier réseau ça va être de redonner une vocation un peu plus sympa à ce site et de balade, en recréant des boucles, peut-être aussi en recréant des usages plus faciles.

[Re-questionnement sur les usages du site]

Donc les élus ont validé le fait que le site ne soit accessible qu'aux piétons et aux cyclistes à certains endroits, parce que ce type de terrain va forcément faire venir ce type d'usage. Comme il y en a déjà, on s'est dit « soit on ferme les yeux, soit on essaie d'anticiper cet usage en essayant de le canaliser à certains endroits » alors on autorise cet usage là et on accepte que sur l'espace naturel il y ait des endroits moins écologiques, parce qu'il y a forcément le VTT, le trail à forte intensité, ça érode des terrains tout ça. Donc les élus nous ont donné cet accord aussi de travailler dans ce sens, de gérer à terme les flux à l'échelle du site, d'offrir des zones ouvertes au public, d'autres pas du tout pour les zones de biodiversité, et avec les usages mode doux. Je leur ai montré quelques exemples dans le bassin minier justement, là où il y a les terrils aussi, où ils sont en train de revoir toute l'accessibilité : ils mettent en place des clôtures, parce que ça n'a pas été géré au départ et tout le site s'érode et de fait les milieux naturels. Du coup si on veut préserver des zones de nature, il faut offrir effectivement des zones de liberté au public et là on accepte que ce qui s'y passe. De notre côté cependant on est plus stricte sur des zones non accessibles au public, en disant « là il n'y a pas de négociations possibles, il n'y a pas d'ouverture » mais bon on sait très bien que si on interdit, il y aura toujours des

tentatives d'accès. Mais bon, on essaiera tout le cas de le canaliser un peu mieux. Et seul le terril de phosphogypse restera clôturé. A cela il sera nécessaire d'avoir un volet pédagogique

EB : pourquoi ?

AP : Parce que les autorités de l'État, l'agence de sûreté nucléaire n'est pas favorable pour le moment à toute ouverture, même si les études de risque montrent que le risque est maîtrisé, mais ils parlent, par rapport à ces problématiques de radiologie naturelle, du principe de ne pas amener le public là où ce n'est pas nécessaire. Et donc un usage, on va dire, de loisirs, pour eux ce n'est pas quelque chose de nécessaire. Donc pour le moment le terril de phosphogypse restera fermé au public. L'avantage, après on en tire un côté positif, c'est qu'on pourra le dédier à un espace 100% nature.

EB : Donc les usages prévus en phase 1 vont être inversés : le terril de phosphogypse, qui avait été aménagé avec l'idée d'une appropriation sociale deviendra une « réserve naturelle » , alors que la plaine, qui a été conçue comme « zone naturelle » deviendra un espace public, c'est ça ?

AP : Dans la zone humide, on ne va pas totalement l'ouvrir au public parce que le sujet réglementation, ça va être hyper compliqué. Néanmoins, effectivement, ça donne l'autorisation de repenser un peu la spatialisation de certains usages, nature, ouverture, observation, tous ces éléments-là. Effectivement, ça nous laissera un peu plus de liberté et on a validé le fait que les deux terrils de chrome nous permettront d'offrir d'autres usages. Et effectivement, à minima, après, ça sera au moment des études de maîtrise d'œuvre, quand on aura identifié un bureau d'études, paysagers, écologiques, tout ça, pour nous proposer un projet avec les règles du jeu qu'on va leur transmettre. Effectivement, on avait dit qu'à minima, il y aurait un terril d'accessible pour offrir un point de vue, un belvédère. Après, il faudra qu'on voie comment, justement, on organise un peu tous ces usages et notamment sur les questions de quantité de matériaux que nous aurons à mettre en place

Dans l'étude pré-opérationnelle, on a des grands schémas de principe. On sait très bien que ça va évoluer. On regardera de manière un peu plus fine comment traiter cela et comment offrir des usages, même en termes d'accès de cheminement sur les terrils.

Nous ferons peut-être que des sentiers, et anticiperons des usages comme le VVT, le trail...

[sur la concertation citoyenne]

EB : A propos de la prise en compte des usages, vous allez mettre en place une dynamique de concertation avec la commune de Wattrelos et les habitants locaux ? Est-ce que c'est prévu dans l'élaboration du plan de gestion ?

AP : Ça, ce sont des questions que nous allons se poser, parce que, effectivement, la co-construction, la concertation, ce sont des choses qui ont de plus en plus d'importance au sein de notre établissement. Moi, j'ai suivi un projet où, justement, sur une zone de réflexion, durant toute l'étude, il y avait de la concertation avec les habitants pour savoir ce qu'ils souhaitaient, le type d'usage. Je pense que ça peut être intéressant de faire cela, mais il faudra qu'on le cadre bien, parce que là, on est pour le coup sur un site très particulier avec de nombreuses contraintes où tout n'est pas autorisé. Moi, je pense que le niveau de co-construction et concertation, ça sera de définir quel type d'usage souhaitait pour les habitants, , plutôt trail, plutôt VTT, quel pourcentage. Ça sera ce type d'éléments, mais il faudra qu'on identifie les zones sur lesquelles les habitants pourront travailler. Et je pense que ça sera certainement les zones qui seront totalement requalifiées, parce qu'il y a des zones, effectivement, où il n'y a pas de marge de manœuvre par rapport aux contraintes juridiques et /ou milieux naturels.

Il faut pouvoir bien cadrer cela, parce que sinon, on crée de la frustration auprès des habitants, où les habitants ont l'impression, « ah, vous ne nous avez pas écoutés », ça ne sert à rien, en gros. Du coup, il faudra bien travailler. Et j'ai vu, c'est un exercice très intéressant. C'était la première fois que j'en faisais dans le cadre d'un projet à cette échelle, où on a fait beaucoup de sensibilisation auprès des habitants sur nos métiers d'aménageurs, pour leur expliquer l'échelle de temps, qu'est-ce qu'on fait, pour bien préparer le terrain, pour leur dire, voilà, nous ne faisons pas n'importe quoi, nous pouvons également réfléchir partout, même si ça ne nous appartient pas les terrains, voilà. Mais il faut bien commencer quelque part, identifier quels sont les besoins, pour ensuite mettre en place la machine en route. Parce que les habitants ont l'impression, quand on leur propose ça, que les travaux auront lieu demain. Alors que ce n'est pas du tout le

cas, voilà, on voit bien sur cette échelle de temps, il faudra qu'on identifie cela, et voir si la commune souhaite porter la co-construction, parce que dans la gouvernance de notre structure, on ne fait pas de co-construction sans l'accord des communes. C'est normal, ce sont les communes qui sont le premier niveau des représentants des citoyens, et du coup, il faut vraiment que les communes nous accompagnent, et ça, c'est une question qui reste ouverte.

EB : Donc comment vous envisagez de travailler avec la commune de Wattrelos ?

AP : Nous identifierons quels sont les usages qui manquent à l'échelle de la commune, et de voir quelles seront les envies. Et de voir sur la surface dédiée quelle sera l'usage souhaité. Sur de espaces restreint nous ne pouvons pas tout accueillir, il y aura des priorités et des choix à faire. Pour cela, il est nécessaire d'être accompagné d'un bon bureau d'études, pour l'animation des ateliers. En générale nous nous rendons compte après analyse des propositions des habitants, que 80% des idées se rejoignent sur les grands principes. Ensuite les après, il y avait les 20%, où chacun avait des idées bien arrêtées, mais qui ne peuvent pas forcément être prise en compte pour diverses raisons. Du coup, c'est comme ça qu'on arrive à sortir des tendances et des choses qui peuvent convenir un maximum de personnes.

EB : Et pour faire ça, oui, il y aura peut-être des visites de terrain, des moments de débat, des tables rondes, des explications sur les objectifs et la modalité du projet phase 2 ?

AP : c'est intéressant d'écouter ce que les usagers souhaitent permettant de faire émerger des choses auxquelles nous n'aurions pas pensé. Et effectivement, dans le cadre de ces co-constructions-concertations, il y a, toute une démarche d'ateliers mis en place, de visites, d'acculturation du projet par les habitants. Parce qu'il faut leur expliquer aussi un peu l'historique, comment nous nous en sommes venu là. Et puis pour eux de se faire aussi entendre, c'est l'avantage que je trouve dans ces ateliers-là . Mais inversement, il faut aussi qu'ils soient ouverts aux difficultés de terrain, parce que ce n'est pas si simple que ça.

EB : Oui, oui. Parmi les gens que j'ai rencontrés sur Parce que justement, les gens que j'avais rencontré sur place, certains qui sont venus habiter très récemment, ils

ne savent rien du site, ils l'utilisent pour se promener et certains encore et ils voudraient savoir un peu plus à propos des terrils.

AP : Oui, ils ne sont pas tous sensibilisés à leur environnement. Ce sont des choses qui nous parlent, nous sommes sensibilisés en tant que professionnel, le jour où on achète quelque chose, la première chose qu'on fait, on va voir : l'historique de l'environnement, le plan local urbanisme, tout ça... Mais pour le 90% de la population, ce sont des choses - quand on leur parle du plan prévention des risques historiques - ça ne leur parle absolument pas. De plus, moi, ça fait un moment que je suis sur ce projet, donc j'ai encore la mémoire, mais dans mes services gestionnaires, il y a parfois de la perte de mémoire qui se fait par changement de personne, Surtout sur ce type de site, c'est important de maintenir la mémoire, par rapport à ce qui a été mis en place. Et c'est la difficulté, c'est effectivement la capitalisation des choses qui ont été faites, et la mémoire, on se rend compte que ce n'est pas si simple que ça. Même dans tous les projets, on le voit bien dans différents sujets.

Interview de Daniel Petit

EB : Depuis quand est-ce que vous vous êtes intéressés aux friches industrielles?

DP J'y suis arrivé par l'étude de la colonisation végétale des terrils du charbonnage du Nord-Pas-de-Calais. Lorsque je suis arrivé à l'université, c'est le thème de thèse que l'on m'a proposé. Il n'y avait à l'époque aucune connaissance sur le devenir des terrils arrivés en fin d'exploitation ...aussi ce travail sur la colonisation végétale des terrils de charbonnage était original. Ce thème m'a tout de suite intéressé car j'habitais dans le bassin minier et donc très proche de mes futurs lieux de recherche : les terrils. C'est en 1968-69 que j'ai commencé à analyser les terrils qui n'étaient plus exploités.

EB: De quelle zone s'agissait-il précisément?

DP: De l'ensemble du bassin minier. J'ai parcouru les terrils depuis Valenciennes jusqu'à l'ouest ce qui m'a permis d'avoir une vision d'ensemble de la colonisation de ces terrils, qui pouvaient être constitués de roches d'âges géologiques très différents.

EB: Vous étiez en Belgique aussi?

DP: En Belgique j'ai pu visiter quelques terrils, sur invitation. J'ai visité par exemple un terril où il y a de la vigne. C'était un terril qui appartenait à un ingénieur agronome, il avait planté de la vigne, et déjà à l'époque (donc c'était avant les années 1980) il récoltait déjà du raisin. Il avait planté aussi d'autres essences pour observer leur devenir (4'15). Il y avait quelques jeunes chercheurs qui travaillaient sur les terrils. Je les avais rencontrés une fois ou deux et ils m'ont envoyé leurs travaux. Il y a eu des recherches intéressantes, en particulier, je me souviens de plantations sur les terrils de *noisetier truffier*. En tout cas il y avait pas mal d'expérimentations qui se faisaient en Belgique, alors qu'en France il n'y avait absolument rien.

EB : Oui, c'est parce que depuis 1911 la loi sur "la protection de la beauté des paysages" prescrivait le boisement des terrils miniers. Cela concernait surtout un aspect esthétique et non pas écologique. Mais c'est intéressant par exemple le travail du paysagiste Guy Capart, qui avait fait des expérimentations sur le terril du Martinet. Il avait mis en évidence l'importance de la phytosociologie. Est-ce que vous l'avez rencontré?

DP: Oui je l'ai rencontré lors d'un colloque sur les terrils, qui s'est tenu à Mons. (8'12) En France la première plantation sur un terrils a eu lieu en 1971-1972, à Rouvrois. Sur ce terril la face visible de la cité minière proche avait été plantée.

EB: Pourquoi la France était en retard par rapport à la Belgique, concernant la plantation des terrils ?

DP: Je suppose que c'était parce qu'en Belgique les terrils étaient des propriétés privées,... alors qu'en France "les Houillères" étaient nationalisées et de ce fait là les communes n'avaient pas beaucoup d'impact sur le devenir des terrils. À partir du moment où on a commencé à parler de réhabilitation de terrils, de reverdissement, des services se sont intéressés à ce problème, des études ont été faites et les plantations ont commencé.

EB: C'étaient des services de l'Etat ou de la Région?

DP: Oui, sans doute, à l'époque des services régionaux étaient préoccupés par le verdissement et ils pouvaient lancer des études aboutissant à des plantations. J'ai d'ailleurs souvent été consulté pour une aide à ces plantations. Pour répondre aux appels d'offre, il y avait

différents équipes et bureaux de paysagistes qui n'avaient pas forcément les mêmes visions écologiques. Par exemple, sur certains terrils déjà bien colonisés avec présence de ligneux, l'idée était : "on supprime tout et on replante proprement!". Il fallait rendre visible le verdissement. Il y avait donc différentes approches par rapport à la plantation des terrils. Heureusement l'équipe PAYSAGES, avec laquelle j'ai pu collaborer, avait la "fibre écologique" et ce qui comptait était, comment faire au mieux pour planter sans défigurer. Cette équipe a eu à traiter des sujets assez délicats comme la friche de Wattrelos (PCUK c'était en 1984).

EB: *vous avez collaboré avec eux pendant longtemps?*

DP: Oui, pas mal de temps. Après ma thèse, terminée en 1980, j'avais changé un peu de direction du travail. Au laboratoire où j'étais, il y a eu un nouveau directeur qui est arrivé de Montpellier. Il était généticien, ainsi je me suis un peu plus reconverti à la génétique des populations, et j'ai laissé de côté l'aspect phytosociologique. (14'27) De plus, j'avais fait une coupure de deux ans pendant ma recherche sur les terrils, parce que j'avais fait de la coopération au Maroc (entre 1969-1971). Là-bas je me suis mis à la recherche d'un thème similaire à ce que j'avais commencé à traiter sur les terrils miniers. Il m'a été suggéré de travailler sur les mines marocaines. Il s'agissait des mines de cuivre ou de métaux lourds. Donc j'ai commencé à prospecter sur les mines abandonnées de cuivre, de plomb, plomb-zinc, ... et j'ai pu, avec ces travaux-là, écrire mon premier article, je crois c'était en 1972, sur la végétation de petites mines de cuivre du Maroc que j'avais prospectées. J'avais alors mené aussi, quelques expérimentations et des analyses de laboratoire. Quand je suis rentré en France (1971) je me suis remis aux terrils du charbonnage. (16'50)

EB: *Cette expérience au Maroc avait été utile pour vos recherches?*

DP : Oui, comme je l'ai évoqué, après la thèse, l'arrivée du nouveau directeur du laboratoire, m'a orienté vers la génétique des populations. Alors, un thème qui était dans le vent à l'époque, concernait les métaux lourds. En particulier, il fallait étudier la tolérance des plantes aux métaux lourds et la bioaccumulation des métaux dans la plante et il fallait analyser les populations qui pouvaient se développer sur les métaux lourds d'un point de vue génétique. Comme c'était dans la continuité de ce que j'avais fait au Maroc, je me suis

lancé dans le thème "végétaux et métaux lourds". De plus, il y a eu aussi des opérations de dépollution à l'époque. C'est un sujet encore étudié aujourd'hui, par ailleurs, il y a 15 jours à la télé, ils ont montré un reportage sur des problèmes de contamination de plomb à Noyelles-Godault, alors que l'usine est arrêtée et que l'ancien site de Metaleurope avait été repris par des entreprises de dépollution. Pendant les années 1990, il y a eu des programmes régionaux pour travailler sur la problématique des métaux lourds, encore dernièrement il y a eu une étude de pharmacologie qui a montré que beaucoup d'enfants dépassent le taux admissible en plomb. Donc il y a encore des études qui sont reprises actuellement (19'30). En ce qui concerne la présence de métaux lourds dans les sols, la réhabilitation consistait soit à un *traitement chimique* de ces sols afin d'éliminer ces métaux- ce qui représentait un coût exorbitant par rapport à la surface à traiter - ou bien l'utilisation de *plantes tolérantes*, pour faire une couverture de ces sols pollués, de façon à obtenir un confinement et éviter ainsi les envols de ces métaux par le vent et l'extension des zones polluées. C'était cette technique qui a été mise en avant et il y a eu de nombreuses études en Grande Bretagne, en Belgique, sur comment se protéger de métaux lourds via la végétalisation.

EB: *Quel était l'avantage? C'était moins coûteux?*

DP: Oui c'était moins coûteux et puis cela permettait de mettre en attente des surfaces et de protéger des populations voisines.

EB: *c'est comme ça que ça été pensée la politique du préverdissement?*

DP: Oui, le terme était en fait la "couverture végétale" ou alors la "phytostabilisation". Du point de vue botaniste que j'étais, le problème était de voir quelles plantes toléraient les métaux. Donc on a travaillé sur la *tolérance*, de façon à pouvoir stabiliser certaines surfaces, et puis aussi on a travaillé sur l'*extraction*, donc concernant des plantes capables d'extraire les métaux. Mais cela était un peu utopique parce que la biomasse des plantes accumulatrices est très faible, et donc comme les quantités de métaux extraits. Une autre idée était d'utiliser des plantes produisant une forte biomasse : le maïs, ou d'autres plantes, qui sont capables à la fois de couvrir le sol et aussi d'extraire les métaux. Une recherche expérimentale s'est développée dans ce domaine.

EB : *oui, j'ai consulté le cahier publié par l'ADEME et qui concerne toutes ces phytotechnologies.*

DP: J'ai quitté cette activité mais je vois encore passer beaucoup d'articles sur la physiologie des plantes et métaux lourds. Comment la plante arrive à séquestrer les métaux ? Quelles sont les molécules, les enzymes qui permettent cette séquestration ? Parce que l'idée sous-jacente, bien sûr, c'est de créer des plantes avec une forte biomasse et capables d'accumuler beaucoup.

EB : *Mais après qu'est-ce qu'on en fait de ces plantes?*

DP: alors après, quand ce sont des métaux économiquement rentables, on peut essayer d'extraire les métaux par des procédés chimiques ou alors on peut essayer d'utiliser ces plantes. Un laboratoire de Montpellier travaille là-dessus : ils ont trouvé que les plantes qui accumulent des métaux peuvent servir de catalyseurs pour d'autres réactions utiles en pharmacie. Ces plantes riches en métaux sont de meilleurs catalyseurs que les catalyseurs traditionnels.

EB: *Donc voilà les friches sont des lieux d'expérimentation... (25'46)*

DP: Oui exactement, pour la biologie. C'est vrai que lorsque l'on regarde la colonisation d'une friche on est en plein dans la démonstration écologique des relations entre les espèces, les unes par rapport aux autres et comment se fait l'évolution du sol nu à la forêt. C'est ça qui est attrayant dans les friches, en tout cas, pour les biologistes, on est attirés par ce côté-là.

EB: *Dans les friches la question du sol est centrale, notamment le rapport entre sol et paysage*

DP: Oui d'autant plus qu'actuellement les recherches sur les sols commencent à mettre en évidence des relations très complexes entre les plantes et la microflore du sol. On travaillait sur l'effet rhizosphère, du rôle des bactéries et des champignons qui se développent autour ou à l'intérieur de l'appareil racinaire et qui permettent une défense de la plante vis-à-vis des agresseurs ou interviennent sur les effets des éléments toxiques du sol comme les métaux lourds. D'où l'importance du sol - qui n'est pas qu'un substrat - car, il faut, pour un développement harmonieux des végétaux, que les composantes microbiologiques du sol soient présentes et en adéquation avec le végétal présent.

EB: *pour en revenir à la friche PCUK, où vous avez collaboré avec l'agence PAYSAGES. Mousquet m'a envoyé des photos du terril de phosphogypse et des images du projet, je voulais vous demander de les commenter.*

DP: Cette photo montre le site après le remodelage, parce que le terril est bien régulier, c'est l'allure qu'il avait avant notre intervention. Avant le remodelage il y restait beaucoup de traces des dépôts successifs ainsi que les pistes des camions qui venaient déposer le phosphogypse.

EB *Et cette photo, c'est la végétation préexistante avant l'intervention?*

DP. Oui, ça c'était la végétation avant, c'est peut-être du tussilage, (*Tussilago farfara*), ça c'est un bouleau.

EB *Et cette planche, ici vous avez noté le relevé des plantes avant la plantation?*

DP: oui, c'était la situation qu'on a observée, c'étaient des zones très acides. Je me souviens c'était du sulfate de calcium, il n'y avait pas de magnésium, pas d'azote, pas de potassium, donc on a opté pour la dolomie qui apportait du magnésium et en même temps permettait de relever le PH. Parce que le parti pris était de ne pas apporter du nouveau sol mais de travailler avec le phosphogypse.

EB *Et après vous avez décidé pour différents systèmes de plantation, en bandes, en maillage, et semis.*

DP: Oui c'était le travail des paysagistes, donc la plantation par bandes, suivait les courbes de niveaux et empêchait l'érosion, en maillage c'était pour créer rapidement une masse importante, ensuite les semis c'était sur les parties planes.

EB: *Et à partir de là c'est la "pluie de graines" qui continue le processus de colonisation?*

DP: Quand on est sur une friche industrielle, on voit qu'il y a très peu de plantes, mais en fait sur cette friche sont arrivées des quantités importantes de graines d'espèces différentes, de partout, parfois de très loin, mais elles ne se sont pas exprimées. C'est ce qu'on appelle "la pluie de semences", apportée par le gamin qui court avec ces chaussettes bourrées de graines, le nomade qui vient du midi, et qui ouvre son coffre de voiture, le vent, et les oiseaux,... C'est ça "la pluie des semences", l'arrivée des semences par quelque moyen que ce soit. C'est une chose que les gens n'imaginent

pas, mais on est tous des vecteurs de graines. De toutes ces semences il y en a quelques-unes qui vont pouvoir s'exprimer. Si une semence a la chance de tomber sur une zone qui lui est favorable elle va germer et se développer mais cet individu sera-t-il capable de coloniser cette friche industrielle ? Pour cela il faudra qu'il s'y reproduise. Il faut qu'il y ai concordance de plusieurs critères biologiques comme on les trouve chez les plantes invasives (les espèces exotiques envahissantes) qui ont une capacité à se reproduire très très importante comme le séneçon du Cap par exemple, que l'on côtoie sur des kilomètres sur les grandes voies de communication....Donc l'arrivée de plantes colonisatrices d'un site industriel dépend à la fois du milieu, la chance de tomber dans de bonnes conditions et la possibilité de s'y reproduire. Les plantes colonisatrices qui ont une origine lointaines sont généralement autogames (elles sont capables de se reproduire toute seule) selon les observations d'un auteur britannique. C'est en effet la seule solution permettant une descendance. Sinon il faut attendre l'arrivée d'un partenaire mais s'il s'agit d'une plante annuelle et allogame elle n'a pas beaucoup de chance de la trouver! Si par contre il s'agit d'une plante vivace allogame elle peut attendre l'éventuelle venue d'une comparse afin de se reproduire. C'est alors que la colonisation de la friche industrielle peut se réaliser ! La colonisation d'une friche industrielle par les espèces locales est beaucoup rapide si elles possèdent une préadaptation aux conditions environnementales du site. La notion de « métapopulation », peut aussi être évoquée pour expliquer la rencontre de deux individus de la même espèce présents sur des sites séparés mais reliés par des vecteurs (Oiseaux, Insectes, ...)

EB : oui ils vont se mélanger par les vecteurs entre les sites, et ce processus de recolonisation se fait dans le temps...

DP: pour en revenir aux aménagements, ce processus est souvent en contradiction avec l'attente des aménageurs, qui veulent que leur intervention soit immédiatement visible. Alors que parfois pour accélérer un verdissement il suffisait d'un simple sarclage de la surface à verdir.

EB: comme en agriculture? c'est pour oxygéner la terre?

DP: Exactement. Bien souvent, il n'y a pas de plantes qui se développent alors que des porte-graines sont présents à proximité car le sol est trop tassé, donc il n'y

a pas de possibilités de germination. Donc aérer le substrat et attendre le démarrage d'une végétation. Bien sûr, cette conception du verdissement ne passe pas! Elle ne correspond pas au travail du paysagiste.

EB ab , alors pas de travail du tout pour les paysagistes?

DP: Alors bien sûr on peut imaginer faire une enveloppe paysagère périphérique et puis, à l'intérieur, on ne fait rien.

EB : Et vous avez expérimenté un travail de ce type-là?

DP: C'est ce qui avait été fait à Haillicourt.

EB: c'est là où il y a la vigne?

DP: Oui mais PAYSAGES avait travaillé sur ce site-bien avant. Ils avaient imaginé la création de très petits jardins en accord avec les conditions écologiques des lieux d'implantation de façon à favoriser une colonisation. Sur un des bassins de décantation la seule intervention préconisée avait été de faire un sarclage.

EB :pour revenir au site PCUK, le projet des plantations a comporté une amélioration écologique, bien sûr et environnementale parce que cela contrastait le ruissellement, mais au niveau de la radioactivité? Personne ne savait rien?

DP: On ne nous l'a pas dit, il fallait juste verdir et puis le site a été bouclé. Alors, je ne me suis pas trop penché là-dessous,.

EB: Selon les études c'est faiblement radioactif, mais c'est l'argument de la commune pour maintenir le terril inaccessible. C'est dommage vu tout ce travail.

DP: A l'époque, c'était plus une incompréhension des associations qui croyaient qu'on allait verdir le terril de chrome. A cette époque le terril de chrome n'était pas encapsulé et polluait de façon flagrante l'environnement par des écoulements colorés qui s'échappaient du terril. En fait, seul le terril de phosphogypse était concerné par le verdissement.

EB : et sur le terril de chrome il n'y avait pas de plantes?

DP: Il me semble que non, mais de toute façon on n'y allait pas, ensuite il a été encapsulé.

EB: et ensuite on a fait des injections de bactéries pour neutraliser le chrome, mais les travaux sont encore en cours.

DP: En tout cas, quand un site est pollué et qu'on y fait des plantations il ne doit pas être accessible au public au risque de réouverture du milieu.

Interview de François-Xavier Mousquet

EB : *Les friches industrielles sont des artefacts, issus des techniques d'exploitation, on cherche souvent à les effacer pour requalifier un lieu. Ma recherche concerne des modes de faire alternatives, et donc je m'interroge sur comment « renverser la machine » notamment par l'approche paysagère. Je vous demande donc, quelle est votre expérience, concernant le projet de requalification des friches industrielles ? Comment les friches industrielles ont changé votre manière de faire projet ? Comment évaluer la réussite d'un projet de requalification ?*

FXM: Une de mes premières révélations, quand j'ai commencé à travailler avec les friches industrielles c'est de me dire, ce ne sont pas des « lieux morts » ou qui témoignent, d'un abandon, d'une *désaffectation*, d'une *désaffection* également, parce que les friches sont des lieux qu'on ignore et sont aussi perçus comme des « lieux négatifs » ne permettant pas de se réapproprier un territoire.

Et moi j'ai vu le contraire, c'est-à-dire en me promenant dans les friches et m'étonnant à chaque fois d'être ému par le lieu je me disais « qu'est qu'il m'émeut ici ? » c'est justement la notion de « renaissance ». « Renverser la machine » en ce qui me concerne, c'est renverser le regard complètement, d'un lieu de mort vers un lieu de vie intense. Parce que je trouve qu'il y a plus d'écologie et de biodiversité dans un lieu en reconquête, et en recolonisation, que dans une campagne qui est à son stade de climax - qui fonctionne bien avec son système de cultures, de prairies et de haies... en fait c'est bien, mais, il n'y a pas la même intensité de *reconquête de la vie* - et je trouvais que ça c'est magnifique ! Donc moi j'ai *renversé mon regard* assez vite et je ne l'ai pas fait tout seul, mais c'est par l'écologie que je l'ai fait.

Les mots « désaffecté » et « désaffectonné » se ressemblent, mais ne ils veulent pas du tout dire la même chose. Souvent les friches sont des lieux désaffectés, c'est-à-dire qu'il n'y a plus d'affectation, mais il n'y a pas surtout d'affection, c'est-à-dire que beaucoup de gens les considéraient comme des lieux « négatifs », à partir desquels il n'y avait rien à espérer et qu'il fallait donc faire disparaître.

Et c'est ça qui m'a éveillé la conscience, ma propre culture de la friche, d'ailleurs souvent je dis « j'ai autant appris des friches que à l'école ». Ce sont les friches qui m'ont fait découvrir le métier de paysagiste, pour plusieurs raisons. D'abord cette prise de conscience que ce sont des lieux de la renaissance et qu'on ne peut rien espérer de mieux que la renaissance. Et puis, l'autre intérêt c'est que ce sont des lieux *sans programme*. Ça c'est essentiel aussi, c'est quand même intéressant ; on a toujours des programmes, dont on se rend compte, finalement qu'ils ne sont que des prétextes à faire quelques choses (10'), mais ce sont souvent des mauvais programmes. C'est-à-dire que l'intention de vouloir faire des parcs d'activités, des parcs d'attraction, des jardins, c'est tout simplement qu'on ne veut pas voir la friche et qu'on la veut la transformer en autre chose. Alors l'idée, derrière un programme, est que on ne veut plus voir la friche. Alors que moi j'aime la friche, donc ma question c'était arriver à trouver comment on la met en valeur et la vérité c'est que les friches n'ont pas de programme. C'est que souvent quelqu'un qui a un programme d'une zone d'activité ou de n'importe quoi, il va préférer s'installer dans la campagne, ou la terre est encore en place, il va donc s'éteindre, et là il ne s'agit pas de sobriété foncière mais de consommation foncière, alors que les friches recèlent tellement de potentiel, mais c'est difficile.

Et donc l'intérêt avec la Friche PCUK, c'est que c'était vraiment la première friche sur laquelle j'ai travaillé, avec Philippe Thomas, associé à PAYSAGES, c'était le premier grand projet qu'on faisait ensemble et il a apporté beaucoup de concepts. Lui il a une approche plus politique, factuelle, alors que moi c'est plutôt la *dimension poétique* qui m'intéresse. Moi je revendique *la poésie comme un des moteurs essentiels du paysage* et s'il y a bien des lieux poétiques par nature, ce sont les friches, les lieux de la renaissance, il y a une poésie dans ces lieux qui est étonnante, parce que justement ils sont des lieux désaffectés que tout y est possible, parce que rien n'y est permis, et en quelque sorte, ça revient au même. Il faut donc expérimenter le possible et ça c'est génial ! Et donc ça c'est un projet : faire l'expérience de tout ce qui est possible et alors c'est là que l'écologue était essentiel. Donc c'est la deuxième grande révélation de ce travail sur PCUK. Peu de gens savaient comment faire, c'était le tout débout de la politique de verdissement, il fallait « verdir les friches », mais c'était un autre faux programme. C'est à dire on voulait les verdir pour être sûr qu'on les voit plus. Et moi que ça soit le terril de phosphogypse qui était tout blanc ou la plupart des terrils de schistes noirs, qui sont tous noirs, je n'ai jamais besoin de les

verdir, ce n'est pas mon problème. Le paysage n'a pas besoin d'être vert, mais à cette époque-là c'était très dur.

EB : *Vous vous référez à la période des années 1980, mais après est-ce que ce regard a évolué ?*

FXM. Ça a évolué, mais très lentement et de manière non linéaire. Il a des périodes de conscience et des périodes d'assoupissement. Je pense que l'écologie est assez fautive (14') de l'assoupissement. C'est un peu dommage mais c'est ça. Dans l'écologie il n'y a pas de poésie, parfois il n'y a pas de paysage non plus, alors que moi j'utilise *l'écologie en tant que moteur de paysage*, l'écologie a beaucoup plus de mal avec la notion de projet sur des friches, parce qu'elle a plutôt une approche ou règlementaire ou protectionniste. C'est-à-dire que du moment où l'on découvre des plantes extraordinaires et des animaux qui arrivent à recoloniser, la tentation des écologues est celle de dire « stop, on sanctuarise, on ne touche plus à rien parce qu'il y a un lichen assez extraordinaire... ! » et là on ne sait plus rien faire... et ça m'ennuie un peu. L'autre problème c'est que je pense que l'écologie est pour beaucoup de suivre une règle, dans la plupart des projets, qui est la séquence ERC « éviter, réduire, compenser », et pour le paysage c'est un vrai problème, parce que ce n'est pas en évitant, en réduisant, en compensant qu'on peut faire des projets. Un projet ne consiste pas à éviter, on n'évite pas les choses, on n'évite pas les questions, on y va et on ose assumer qu'à un moment ça valait le coup de faire certaines choses en conscience écologique. Si l'on revient au projet de PCUK, on a pu faire des choses parce qu'on a travaillé avec un écologue, Daniel Petit, et lui c'est merveilleux parce que c'est un écologue de l'ancienne école, c'est-à-dire c'est un universitaire. [Dans les années 1980 il n'y avait pas des bureaux d'étude en écologie, il y avait des chercheurs, des universitaires et quand on voulait travailler avec eux, tout simplement on ne savait pas comment les payer, parce qu'ils étaient universitaires ils avaient un salaire et ils n'avaient pas le droit d'être payés. On se disait « mais nous on veut travailler avec vous ! » alors, il fallait trouver des astuces, par exemple ils intégraient une association et on pouvait payer l'association, qui pouvait ensuite les payer, mais enfin c'était un cirque !] Aujourd'hui c'est institutionnalisé et je pense qu'il y a des bureaux d'étude écologiques qui font beaucoup d'argent parce qu'ils savent qu'ils sont des passages obligés, qu'ils sont incontournables

donc ils ont une clientèle captive. Du coup ils ont vite compris qu'il y avait beaucoup d'argent à faire avec ça et du coup la philosophie a un peu changé. Mais c'est une des raisons et il y a aussi du lobbying et il y a cette fameuse doctrine de « éviter, réduire, compenser », qui, je pense, fait beaucoup de dégâts.

EB *Cette norme ERC avait été imposé depuis quand, les années 1990 ?*

FXM. Oui 1990-2000 à ce moment j'ai découvert ça avec consternation. Parce que ça évite des questions de composition; moi je dis, on va inverser, *on va d'abord composer*. Parce que ça part d'un postulat qui est gênant et qui vient des écologues ou des écologistes [un écologue est quelqu'un de compétent et avec qui on travail ; un écologiste c'est quelqu'un qui est militant, qui est dans la doctrine et qui fait du lobbying en faveur de l'écologie sans forcément avoir la compétence universitaire ou scientifique suffisante]. Moi j'aime bien travailler avec les scientifiques parce qu'on a besoin de gens de métier quand on fait un projet. Je revendique la composition plutôt que la compensation. Ce sont les écologistes qui ont décrété que tout projet est une agression, et pour cela nous sommes tous coupables de faire un projet, puisqu'on est auteur d'agression. Il y a donc que des impacts négatifs, quant aux impacts positifs [hier j'étais dans une conférence et je me rendais compte que dès que quelqu'un dit « impact » - c'est vrai qu'impact ça a un côté guerrier, c'est plutôt négatif – mais il y a aussi des impacts positifs] cela n'est jamais mis en avant parce qu'on est considérés, quand on fait un projet, comme instrumentalisant notre métier pour faire passer des projets dont les intentions ne sont pas louables.

EB. *Oui je comprends, et c'est bien le cas de la deuxième phase de requalification du site PCUK, où le maître de l'ouvrage voulait réaliser « un espace de nature », cela sans considérer l'appropriation sociale du lieu. Ce qui se passe maintenant – on le voit par les vues aériennes mais aussi en se rendant sur place - les gens veulent s'approprier le lieu, ils font du jogging, du VTT, ils se promènent avec leur chien. Ces usages n'étaient pas pris en compte lors de cette deuxième phase cela a été induit par la manière de requalifier les friches, en faveur d'une approche environnementale, c'est-à-dire éviter réduire, compenser »*

FXM. Oui, et ça rejoint la notion de « tous coupables », c'est que l'être humain ne fait pas partie de

la nature il est agressif avec la nature et il en fait pas partie donc on oppose éléments, qui sont, en fait on est des animaux ; alors c'est vrai, on utilise, on exploite parce qu'on a trop de moyens, ça c'est vrai... mais de là à s'exclure ce n'est pas la bonne réponse.

Je sais que quand on avait fait l'aménagement du PCUK on ne voulait pas mettre des clôtures autour et ça nous a été imposé. Il a fallu mettre une clôture et fermer au public sur prétexte de laisser le temps à la nature de recoloniser donc de ne pas amener des piétinements et des difficultés à la recolonisation. Mais quand on voit l'espace il n'y avait pas danger. Ça été un gros dégât d'interdire ; l'intérêt quand on interdit c'est que l'on fait monter le désir, donc il y a eu des trous dans les clôtures, le gens sont allés quand même, de façon illégale, mais ça a créé un mauvais rapport à cet espace dont le meilleur avenir c'était que ça devient un espace urbain. Je sais que nous, on avait pensé à un moment d'y faire « *le jardin du vent* », parce que en effet, on est un peu en hauteur, et on peut faire voler des cerfs-volants. On a de la chance d'être au-dessus de la ville, c'est merveilleux, on est sur un grand *belvédère* on a des pistes sur lesquelles on peut faire décoller des petits avions d'aéromodélisme, des choses comme ça... Il y a certainement un beau travail à faire sur le vent !

Comme vous avez pu le voir, notre travail a été pu se faire à partir des *photos aériennes*. Il n'y avait pas des cartes parce que c'était un bassin de décantation qui changeait en permanence, donc ils ne s'amusaient pas à faire des cartes et donc du coup on a pris des photos aériennes. A l'époque où Google Earth n'existait pas et quand on voulait accéder à une information, on montait dans un petit avion et on prenait des photos et après on travaillait sur nos photos. Du coup notre premier rapport à ce terril a été un *rapport aérien* et c'était amusant parce que le pilote de l'avion quand on lui a dit qu'on travaillait à la requalification de cette friche, [alors il a dit « alors cette friche va verdier ? » (À l'époque la politique était *verdissons les friches* !), j'ai dit « oui, il va y avoir de plantes qui vont continuer de pousser, de plus en plus »] et lui « Les gars, c'est dommage parce que pour nous c'est vachement utile ce terril blanc, il nous aide vachement pour notre navigation aérienne. On sait où l'on est parce qu'on regarde au sol et vous allez supprimer notre pont de repère ». (25')

Et je trouvais ça intéressant, car c'est un élément de projet de paysage, alors c'est un paysage aérien, mais

c'est intéressant d'avoir un regard et une appropriation de quelqu'un dont on ne pense pas, mais pour les avions ce terril était important. C'est intéressant d'avoir des paroles dissonantes qui sortent des préjugés. Parce que tout le monde pense « c'est une friche industrielle, il faut la verdier » et c'est par suite de ce projet là qu'on a dit à la Région et puis à l'Etablissement Public Foncier « nous on ne veut plus travailler avec du verdissement. On n'a pas envie de verdier, c'est un vrai problème. Parler de requalification, ça volontiers, mais pas verdissement, *parce qu'on peut requalifier sans verdier* ! Ça s'est intégré, maintenant les politiques parlent de requalification.

Dernière chose : on a travaillé avec un écologue, pour essayer de comprendre ce qu'on a sous les pieds, « comment ça se passe », parce que (c'était un concours à l'époque) tous les concourants mettaient de la terre dessous pour enfin faire un jardin sur la terre. Sans la terre il semblait impossible de travailler, mais nous on a dit « non, l'écologue a dit que c'est un lieu en recolonisation » et donc c'est bien plus intéressant d'observer et accompagner cette recolonisation plutôt que de semer une terre qu'on a rapportée. Et de toute façon sur la région il y a eu des milliers d'hectares de friches et on n'avait pas trouvé des milliers d'hectares de terre à amener sur ces milliers d'hectares de friches. Donc il fallait penser autre mod ! Ça c'était aussi un *critère économique*, on était sauvés par notre pauvreté. Moi je trouve que souvent les projets qui ont trop de moyens ne sont pas intelligents, et c'est la pauvreté économique qui force à l'intelligence et à l'écoute pour composer avec.

EB. C'est ça la durabilité, la soutenabilité dans un projet ?

FXM. Oui, et l'intégration du fait que *le projet est une dynamique*, c'est un processus. Ça c'est l'autre enseignement de la friche. C'est de se dire « on a un état actuel qui est le reflet d'une dynamique, qui n'est pas stable et nous, le projet ça consiste à infléchir cette dynamique », ça c'est une philosophie qu'on a acquis grâce aux friches et à commencer par celle-là. [Comme je l'avais raconté quand nous étions sur le terril] Lorsqu'on est venu défendre à l'orale auprès des services techniques, ils nous ont posé la question, « Est-ce que c'est vrai que ce n'est pas un milieu stérile ? » et nous « oui c'est, vrai ». Puis j'avais rappelé l'écologue pour lui demander confirmation et lui : « oui tu as vu que ça pousse, et donc ce n'est pas

stérile ! ça ne pousse pas très vite, c'est peut-être compliqué mais ce n'est pas stérile !». Et donc c'est cette capacité de recolonisation qu'il faut travailler avec les amendements, le travail du sol, la réouverture... deux trois choses qui permettent simplement d'accélérer cette recolonisation à partir d'une dynamique en place ; et là on a compris un d'autres fondamentaux de notre métier de paysagistes, c'est que tout lieu est le fruit d'une dynamique parce que c'est qu'on a sous les yeux c'est une image d'une dynamique en cours toujours. Que ça soit le cas d'un espace urbain ou naturel, c'est une dynamique (30) et le projet c'est d'infléchir cette dynamique en utilisant les qualités qui sont en place. Si on l'infléchit, on pourra arriver « à ça » et donc on espère arriver « à tel résultat ». Mais finalement l'important c'est le chemin pour arriver vers ce résultat. Et si on se rend compte qu'on n'atteint pas le résultat, mais que le chemin ouvre d'autres voies, l'important c'est d'être à nouveau en chemin et donc d'être, de remettre finalement la friche dans un circuit d'avenir et non pas de 'passé, d'abandon. Donc on a pris conscience qu'un projet n'était pas une image mais un processus .

Dans les planches du concours, on a ces quatre images: voilà au bout d'un an, cinq ans, 10 ou 15 ans, je ne sais plus, et ça ne s'est pas passé comme imaginé. Ce n'est pas grave ! La colonisation elle a bien lieu et quand on s'est promené sur le terril, Daniel Petit a dit, « Voilà, ça c'est une plante d'origine celle-là ! Toutes les autres, elles ne sont plus d'origine ». Donc c'est bien la preuve que ça a marché, c'est que ça s'est re-semé et y a une sorte d'auto-sélection des végétaux qui avaient plus de chance de se développer dans ce milieu. En revanche, il restait quelques-uns qui ont « tenu bon » et qui sont aujourd'hui un peu chétif, parce qu'ils ne sont pas dans leur condition de vie idéale...mais ça fait des végétaux intéressants ! Et voilà, c'est un peu dommage, effectivement, que comme ça a été « sanctuarisé » et sorti, voilà, on a du mal à assumer hein. C'est peut-être politiquement ou socialement difficile à assumer (je n'en sais rien), le fait qu'à un moment, une friche vive toute seule. Ou peut-être que c'est le sentiment qu'on ne maîtrise pas les choses, que là on fait un lieu qui est « dissident », qui ne va pas obéir à ce qu'on voulait qu'il fasse. Et du coup. Daniel Petit, réclamait très souvent de pouvoir faire des suivis, un suivi écologique va commencer à évoluer et je sais qu'il n'a pas pu le faire autant qu'il voulait. Alors que c'était vraiment un beau sujet.

E.B: *Il n'a pas pu. Pourquoi ? Parce que le site était interdit donc il n'y avait plus d'intérêt de le suivre. Et je voulais demander. Vous aviez fait aussi un plan de gestion ?*

FXM: oui

E.B: *Après combien d'années et en quoi ça a concerné ce plan de gestion du Terril ?*

FXM: Alors, c'est un c'est un plan de gestion « d'amorce ». C'est à dire que c'était, - je ne sais pas comment on appelle ça en chantier-, mais ce sont les « garanties de reprise ». C'était plus un plan de gestion pour être sûr que ce qui était planté allait survivre, ce n'était pas un plan d'action à long terme, et moi j'aurais préféré un plan de gestion à plus long terme, plus durable et plus politique, d'une certaine manière. En disant « Bah voilà : si on ferme pendant 5 ans pour être sûr que la végétation s'établisse, c'est donc qu'on programme une réouverture ». Sinon c'est toujours fermé et c'est ça qui a manqué à ce site, c'est que jamais n'a été programmé la réouverture. Et c'est là où ça les a un petit peu arrangé parce qu'à un moment ils se retrouvaient avec des tas de boue. (34) Ensuite il y a eu une autre phase de ce terril, de ce projet, qui m'a complètement échappé. Je l'ai découvert après coup, parce que ça, on ne nous l'a surtout pas demandé. Il fallait curer les boues d'un canal. Ces boues étaient censées être polluées, et apparemment la maîtrise de l'ouvrage pensait « comme elles sont polluées, ce n'est pas grave . On va les mettre sur un terril, de toute façon, lui aussi est déjà pollué. Pollution sur pollution, ce n'est pas grave. Et puis malgré tout, ce sont des boues qui vont permettre une autre végétalisation ». Les boues de canaux effectivement ça, c'est peut-être pollué, mais c'est en même temps un milieu très fertile aussi. Donc, la colonisation a repoussé sur des boues de canal, qui ont été épandues sur le sommet du terril (à l'origine, c'était un bassin de décantation et donc il était fait pour ça, mais il servait de décantation du phosphogypse, pas de décantation des boues d'un canal !). Je crois que ce problème est toujours là aujourd'hui, c'est qu'ils ne savent pas où mettre les boues d'un canal. Parce que dès qu'on les prend et qu'on les met dans une barque, un camion, ça devient un déchet. Qu'elles soient au fond du canal mais qu'on ne les touche pas, elles n'existent pas, voilà, mais dès qu'on les prend, elles deviennent déchets et dès qu'elles deviennent déchets, elles rentrent dans le règlement des matériaux « faiblement contaminés » ou « fortement

contaminés ». Et c'est tellement cher de mettre les boues. Parce que si l'on considère qu'elles sont fortement contaminées, que du coup bah, on ne cure plus des canaux. Et donc les canaux voient leur envasement grimper indéfiniment, jusqu'au moment où on ne peut plus naviguer, parce qu'il y a trop de vase. Voilà, mais c'est un des problèmes dans le Nord, hein ! Nos canaux, il y a trop de boues et parce que c'est trop cher de curer les canaux. Enfin ça, c'est un autre problème. Mais donc là, [dans le cas du site PCUK] ils ont trouvé une petite astuce en disant : « bah tiens, là on va pouvoir mettre les boues à cet endroit-là ! » Et ça on ne nous a pas pris notre avis, hein. Mais parce que je crois que je n'aurais pas été emballé, en disant : « c'est bête, on a mis une dynamique de recolonisation et on l'a détruite ! [...] C'est dommage, voilà. Donc ça, c'était un peu un non-sens. Maintenant, il y a des plantes qui poussent, mais qui n'ont rien à voir avec le phosphogypse. On aurait pu faire vraiment un travail sur « l'écologie du phosphogypse » et « la recolonisation d'un espace », comme ça se passe dans les friches minières, où l'on a une écologie spécifique à la colonisation des schistes /du charbon.

EB : Eh oui c'est vrai, c'est un contre-sens, mais les versants du terril n'ont pas été touchés, donc une écologie du phosphogypse existe, en partie. Je me demande pourquoi ils n'ont pas décidé de déposer les boues sur le terril de chrome, probablement parce qu'il était déjà encapsulé... Le stockage des boues curage c'est une question recourant, je sais par un fonctionnaire de la MEL qu'ils doivent effectuer un recalibrage de l'Espierre et cela posera à nouveau ce problème. Il y a aussi une autre question évoquée par la MEL, les « mésusages du site », qu'est-ce que vous en pensez ?

FXM: Un terril de chrome, c'est encore une autre affaire, là c'est de la pollution, celle-là, elle est méchante. Donc c'est un terril qui a été encapsulé. Mais les techniciens au service des politiques, et les politiciens s'arrangent un petit peu entre eux... parce qu'ils ont des problèmes insolubles, ce n'est pas facile... Et s'il faut curer l'Espierre il faut bien arriver à mettre ces boues quelque part, ça, d'accord. Et donc ils trouvent des astuces ou en fait, en gros ils s'arrangent pour fermer les yeux. Quant 'aux mésusages, les responsables de la gestion du site cherchent à interdire l'accès, pour que personne n'y aille. Les friches ce sont des lieux qui ne rentrent pas dans le dans le champ de

tout ce qui est bien contrôlé et donc il y a effectivement des espaces de liberté ou de - non droit- mais un peu à part. Et moi je trouve que c'est vraiment intéressant dans une société de se préserver des lieux à part. Cette démarche intéresse mais elle est rarement assumée par les politiques. Les fameux mésusages, je pense qu'ils ont été engendrés par la clôture, tout simplement. En tant que paysagiste, je sais très bien qu'il y a des espaces sur lesquels je suis intervenu entre guillemets pour « assainir socialement », c'est-à-dire - on trouve que là où il y a des « dérives sociales, ou comportementales », on intervient pour les effacer, et l'on sait très bien que quand on fait ça, on ne fait que déplacer le problème ailleurs ou encore, cela va revenir après. Mais ces notions-là, elles ne sont jamais annoncées comme l'argument. On fait ce qu'on appelle du « greenwashing de programme », c'est à dire qu'on annonce de faire un beau jardin, qui va améliorer les choses. Mais c'est un peu ambigu ça. Voilà ça, il faut arriver à assumer. Il faut arriver à assumer là les multiples facettes d'une société et la friche est une sorte d'incarnation des multiples facettes de la société. En termes d'abandon industriel, la friche est un « état scandaleux », c'est-à-dire qu'il y a des règlements qui prescrivent, la remise en état et notamment il y a le principe du pollueur-payeur. Une entreprise ne peut pas partir comme ça, en disant, « Ben écoutez-moi j'ai exploité, maintenant je m'en vais, je faire des bénéfices ailleurs et vous vous débrouillez avec mes déchets ». Je trouve qu'effectivement il faudrait trouver un système de cautionnement. Quand on sait qu'une activité va générer des déchets (c'est toujours le cas) on devrait provisionner pour que à la fin, on puisse les traiter. Mais il faudrait faire ça au fur et à mesure, parce que la production de déchets c'est un processus. Alors une partie des moyens devrait être mise en provision soit pour traiter à la fin, soit - à mon avis est le plus intéressant - pour traiter au fur et à mesure. Ainsi, on maintient depuis le début, un niveau de conscience par rapport à un problème qu'on génère, c'est bien plus intéressant. Et ça peut faire projet, c'est du projet de paysage. Alors, quand vous posiez la question, « est-ce que ça s'est amélioré ? » Ben nous, on en est encore loin. C'est pas du tout ça et là je parle des friches industrielles, mais on a plus beaucoup d'industries. Bah on est plus très industriel en France, on s'en rend compte qu'on fait du commerce, on fait de l'ingénierie on fait du tertiaire, ça, il n'y a pas de problème. (43') Mais quand il faut produire, on achète ailleurs parce

qu'on peut acheter des produits à bas prix, sans devoir payer pour les pollutions qui se font ailleurs. Et du coup on est dépendant parce qu'on n'est pas capables de produire et donc c'est une question politique. Voilà la friche est éminemment politique.

E.B: La question du sol est centrale dans votre travail, et le verdissement du terroir de phosphogypse en est un exemple. On parle aujourd'hui beaucoup du sol-vivant, qu'est-ce que c'est pour vous, le sol vivant ? Comment est-ce qu'on peut réactiver un sol ?

FXM: Plutôt que de sol vivant, je préfère parler de « roche mère ». On considère qu'un sol se fabrique, par les interactions entre un climat et une roche (du calcaire, du basalte ou du granit, ...). Et en fait, pour que le sol se fabrique, c'est sous les effets de la végétation, du climat, des érosions, progressivement, des bactéries. Enfin tous ces agents créent un processus qui progresse, se mettent à « faire un sol ». Moi j'ai considéré que, en gros, pour un centimètre de sol, je crois qu'il faut un siècle à peu près. Donc c'est long pour faire du sol à partir d'une roche mère, si l'on ne fait rien, il faut à peu près un siècle pour obtenir un centimètre, donc quand on a un sol de 10 cm vivant, c'est qu'on a 10 siècles. Voilà, on a mille ans, on marche sur 1000 ans d'histoire ! De plus, les processus de recolonisation ne sont jamais les mêmes suivant le type de roche. Par exemple, sur le site PCUK, nous avons constaté que le phosphogypse permettait une colonisation immédiate par certaines espèces et ce processus est encore plus fort dans friches de charbon sur le schiste noir. La meilleure plante pour coloniser du schiste noir, c'est le bouleau blanc, une espèce ligneuse. Donc ça c'est amusant, parce que moi j'ai toujours appris à l'école qu'il fallait passer par les lichens, puis par les mousses et qu'il faut au moins un siècle pour qu'une première plante feuillue puisse commencer à apparaître. Mais sur le schiste noir parmi les pionniers il y a les bouleaux, des arbres magnifiques, c'est aussi une poésie. Et voilà, donc ça veut dire que le schiste noir est à la fois une roche-mère, et à la fois un sol vivant puisqu'il permet la colonisation par le bouleau tout de suite. Dans le schiste noir, il y a déjà des nutriments qui conviennent tout à fait au bouleau, qui est tout à fait capable de récupérer le reste par la pluie ou par le vent ou par d'autres phénomènes. Puis il n'attend pas tout du sol donc ça c'est intéressant. Cette dimension écologique nous a intéressé depuis le début, ainsi à partir du projet

PCUK, on a décidé de travailler avec des écologues pour tous les projets, même les plus urbains. Et c'était assez intéressant.

E.B: mais vous avez été très critique par rapport à l'écologie...

FXM: C'est que nous, on parlait d'écologie comme d'un moyen. Alors que à cette époque-là, c'était pour tous les autres, comme une espèce de science universitaire hors sol, alors qu'elle est tout sauf hors-sol, mais elle était perçue comme telle. De ces universitaires, on a appris beaucoup auprès d'eux, on a découvert une carte magnifique qui s'appelle « la carte de végétation naturelle potentielle de la région Nord Pas de Calais ». J'ai insisté très souvent sur cette carte parce que pour moi, elle est poétique. C'est-à-dire, dans les années quatre-vingt, ces écologues avaient fabriqué une carte de toute la région en disant « si l'homme n'existait pas, voilà ce que nous aurions sous les yeux aujourd'hui », si l'homme n'était pas là, (je trouve ça romantique). Parce que si l'homme n'était pas là, il n'y aurait pas rien, au contraire, il y aurait sans doute de la forêt partout. Et essentiellement de la forêt et plein de sortes de forêt. Parce que dans les vallées, ce n'est pas du tout la même chose que sur les plateaux. (50') Sur les plateaux, sur le haut des Flandres, il y a des grès ferrugineux qui font une qualité très particulière de végétation. Voilà donc, ce sont des accidents géologiques qui engendreraient de végétation naturelle potentielle. Celui qui a mis ça en place, c'était Jean-Marie Géhu, qui était un grand écologue, avec qui on a eu la chance de travailler plusieurs fois, et qu'on a fait intervenir sur plusieurs projets. Quand on a fait le concours du parc de Bercy à Paris, on lui a demandé de venir faire un relevé écologique des entrepôts avant que ça devienne un parc. Et il avait trouvé quelque chose de merveilleux et très poétique aussi. Les entrepôts de Bercy, c'était l'endroit où venaient tous les vins de toute la France. Donc il y avait les entrepôts du bordelais, les entrepôts de Bourgogne, des Côtes-Du-Rhône. Voilà et donc c'était géographiquement réuni. Il y avait le coin des côtes-du-Rhône, le coin du Bordeaux. Enfin chacun, chaque vignoble avait son secteur dans les jardins de Bercy. Et les écologues avaient découvert qu'ils trouvaient de la flore du Bordelais dans les entrepôts de Bordeaux, la flore de Bourgogne-Franche Comté dans les entrepôts des vins de bourgognes et voilà et donc comment est arrivée cette plante ? Ben tout simplement par les pare-chocs

des camions. Il y avait des graines qui se collaient et une colonisation à partir de porte-graines et porte-graines étant les camions qui transportaient les tonneaux. Et il y avait matière à faire un magnifique jardin; ç'aurait été un très beau sujet de jardin ! « Les territoires de vignobles », ça avait un double intérêt parce que ça conservait la mémoire du lieu, c'était l'entrepôt par où arrivaient tous les vins. On était à Paris, on parlait de tous les territoires de vignobles de France, ça pouvait être un très, très beau sujet et ça, c'était grâce à un écologue qu'on pouvait le faire. Parce que d'un seul coup lui avait dit : « Tiens, c'est amusant ici, il y a telle plante. Elle ne pousse pas à Paris celle-là, en revanche je sais où elle pousse : dans le Bordelais ! » et donc ce n'était pas grand-chose hein, mais il y a un germe de projet. Voilà et souvent, quand on fait un projet de paysage, on cherche les germes qu'on va essayer de favoriser et ça s'en était un. Alors c'est un germe de projet qui me plaisait bien.

E.B: Je trouve c'est aussi poétique le fait d'avoir le « germe du projet ». Daniel Petit parlait aussi d'un autre concept : la pluie des graines, pour favoriser la colonisation végétale.

FXM: Avec Daniel Petit, on a vraiment fait de la « pluie graine » sur le « terril du pays-à-part ». C'est tout au bout du bassin minier, en direction de Béthune, il y a 2 terrils jumeaux, un peu comme ceux de Loos en Gohelle mais un peu plus petits. Quand on a travaillé sur ces terrils, avec Daniel Petit, on a fait de la poésie, ensemble, on s'est régalé. Lui il disait « moi ce qui m'intéresse c'est de faire des îlots de colonisation » et moi je lui ai dit « moi je suis d'accord avec toi, on va mettre en place des espaces de colonisation, mais ce serait bien, comme c'est une friche, qu'on pense aussi à la colonisation humaine ». Alors l'idée était de concevoir ces *îlots de colonisation* comme des jardins, chacun caractérisé par un milieu spécifique. Et donc on a décidé de créer ces « jardins des milieux », qui révèlent la diversité des écosystèmes présents sur le site minier. Daniel Petit avait identifié neuf milieux différents, donc on a imaginé un petit jardin pour chaque milieu. Il s'agit de modules carrés (5mx5m), délimités par un petit muret, qui fait 40 cm de hauteur. On s'est dit qu'on va planter dans chaque jardin carré, toutes les plantes qui seront susceptibles de bien se plaire dans ce milieu. Et le petit muret, est réalisé pour être franchi, il servira juste à montrer comment les plantes qu'on a mis dans le jardin vont sortir du jardin,

car la *colonisation* c'est une forme de *transgression* ! Et nous on voulait jouer avec ces notions qui sont intéressantes philosophiquement mais qui sont durs à assumer politiquement, car c'est difficile à approprier pour des gens dont la mission c'est de faire régner l'ordre. Mais nous on a mis en scène de la *transgression comme une richesse*. (55')

Daniel Petit, m'expliquait qu'un terril pousse avec ce qui se passe autour, si un terril est au milieu d'une forêt, il va se couvrir de forêts, tandis que s'il est au milieu de la prairie, ou de champs cultivés, tu vas progressivement avoir d'autres végétaux et ce ne sera pas des arbres, parce qu'il faut des porte-graines. On a donc fabriqué un « porte-graine » à l'échelle de notre projet, c'est à dire qu'on est monté dans un hélicoptère avec des grands sacs de graines et on a lâché des graines sur ces terrils, choisis à partir des plantes qui semblaient pousser sur ces milieux. Donc ça pousse lentement, mais ça pousse quand même. Mais cette notion de porte-graine lui plaisait beaucoup donc c'est ce n'était pas la « pluie de graine », là c'était le porte-graine, mais c'était aussi une notion un peu poétique, qu'on a transformée nous en hélicoptère. Enfin, l'hélicoptère peut être un porte-graine.

Bon, ce qui était bien, c'est qu'on s'amusait, et je pense qu'on fait bien un projet que si on s'amuse aussi, et on arrivait à s'amuser avec un universitaire, ça un vrai bonheur ! On n'est pas, on n'est pas du tout sur les mêmes registres, Daniel Petit, il est-il est très carré, très rationnel, ç'est un universitaire, il a des règles, mais il est un être humain et je pense qu'il y a une vraie dimension poétique. Alors, outre que ce projet des terrils du Pays-à-part, on a fait aussi ensemble le projet sur le terril PCUK. La chose intéressante est que à chaque fois, sur chaque friche on révélait des germes de projets ou des germes d'approche, ce qui comportait d'appréhender les dynamiques en cours et d'inscrire le projet dans ce processus.

Comme vous me demandiez, à propos de la mesure de la réussite d'un projet, bah ça dépend de quel point de vue on se place. Si on se place d'un point de vue économique je ne pense pas qu'on était là-dedans, d'un point de vue social, un peu quand même. Et au niveau écologique, forcément, quand on démarre une démarche de recolonisation, on a une amélioration écologique. Mais il y a des réussites qui sont presque à éviter, c'est à dire que si la recolonisation est tellement intense on va très vite à un stade *climax*. C'est quand

un milieu est arrivé à son équilibre, donc tout est fermé. Et on arrive à une sorte de relative permanence et des espèces en place, ça ne peut plus évoluer parce que tout est équilibré. Moi je préfère de loin la recolonisation, parce que tant qu'on est en recolonisation, on est dans *l'ouverture du champ des possibles* tandis que quand on est dans le climax, peut-être on est dans quelque chose qui est plus économiquement intéressant, mais où le champ des possibles est terriblement réduit. Je préfère entretenir le champ du possible et donc pour moi la réussite d'un projet, c'est peut-être quand le champ du possible est respecté, qu'il y a toujours des possibles. Voilà, du coup ça réussit quand ce n'est pas abouti. Je préfère le processus à l'image finale.

[Divagations sur d'autres projets]

EB : J'étudie aussi le lagunage de Harnes, dont vous avez été auteur du projet, mais là il y a toute une autre démarche, beaucoup plus technique, pour la mise en place du système de phyto-épuration. On pourrait dire que ce lagunage est une « machine paysagère » ?

XM : Je suis d'accord, c'est une machine. Mais mon processus ouvert était au sein même de la machine, c'est-à-dire que j'appelle le lagunage un projet « à large spectre ». C'est un terme qu'on utilise en pharmacie, quand quelqu'un est malade et qu'on ne sait pas trop ce qu'il a, on utilise ce qu'on appelle un « médicament à large spectre », qui a plein de principes actifs et on espère que parmi tous les principes actifs, il y en a un qui va marcher. (1.26') Le « large spectre » c'est typiquement la démarche que j'ai suivie pour le lagunage de Harnes, c'est-à-dire qu'il fallait faire un lagunage. C'était intéressant, parce qu'on pouvait faire quelque chose d'assez beau et c'était la caution du projet et des moyens. Mais le lagunage en soi n'est pas tout. Le lagunage, enfin, il marche partiellement. Mais c'est une réussite parce qu'il y a du social, il y a de l'écologie, il y a du sport, il y a la ville de Harnes qui continue de faire sa fête une fois par an. C'était une commune communiste quand j'y étais, donc ils avaient leur petite fête de l'humain, ils aimaient bien ça. Donc, ils continuent à organiser des événements et voilà, tout le monde est bienvenu ! Il y a ceux qui font du vélo, ceux qui veulent grimper sur le terril d'à côté. Enfin, ça reste ouvert aussi. C'est donc c'est une machine mais qui n'est pas trop déterminée. Et, entre autres, le fait que lagunage marche ou marche pas, ça m'est un peu égal. Cependant je suis très content parce que la ville de

Harnes portait le projet : là, on s'est régalé ensemble (avec le maire de la ville) à imaginer l'avenir de ce lieu. En revanche, pour la gestion ils n'ont pas pu la garder. Mais la ville a dû rétrocéder la gestion à la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin (CALL). Eux, ils ne sont pas des écolos, ni des poètes. Le responsable de la gestion de l'environnement de la CALL – Monsieur Rivière – était hostile vis à vis du projet du lagunage. Il me disait, « votre lagunage, vous m'énervez avec ça parce que moi je fais des stations d'épuration qui épurent 90% des eaux et vous grâce à votre lagunage, vous n'allez jamais arriver à 100% ». Moi je répondais que le gain des 5% ce n'était pas le problème. C'est qu'on a une friche industrielle dans un milieu inondable, on refabrique un fond humide, donc on refait de l'écologie, on requalifie cet espace, on le réouvre à la population. Je disais « Ça va être beau, il va se passer des choses, on continue d'y faire passer les courses de vélo, VTT, ...tout ce qui participait à la dynamique territoriale. » J'avais souligné que ce n'est pas parce qu'on fait ce projet que, du coup, on évacue tout ce qui le précède, au contraire, toutes ces autres activités sont bienvenues ! Et donc il a accepté, mais il a dit : « De toute façon, la décision n'est pas à moi, je suis directeur, je ne suis pas un élu. Si j'étais un élu, je dirais non ». Ensuite il a nommé un responsable de la gestion, un chef de jardiniers, qui est génial, M. Franck Chevalier. Lui il s'est emparé du projet, il l'adore, il transmet ça à son équipe et c'est merveilleux ! Si moi j'ai amorcé le processus, aujourd'hui c'est grâce à sa gestion que cet espace est toujours intéressant. Donc si le lagunage est une *machine*, lui il est le *pilote* de la machine. Un gestionnaire éclairé, on en rêve tout le temps mais c'est très rare !

EB : Oui, je l'ai rencontré une fois sur le site, il m'avait expliqué tout le fonctionnement du lagunage, il est passionné par ce projet ! Et j'y suis retournée, c'est vrai que le lieu est très fréquenté par les habitants de tous les âges : ils apprécient non seulement le lagunage mais aussi tous les espaces du parc, la proximité au terril, le réseau des sentiers... (1.32')

FXM: Voilà, la « machine d'épuration » est un programme, est un prétexte pour faire un projet, pour intervenir et mobiliser des moyens. Mais chaque fois qu'on m'attaquait sur la « performance de la machine », je disais: « ça m'est égal puisque je suis sur un projet à large spectre ! ». Si un de ses « principes actifs », ne marche pas, il y en a d'autres qui marchent,

et c'est important. Je pense, que les projets spécifiques sont dangereux parce que si à un moment le carburant pour la machine vient à manquer, elle ne peut plus rouler du tout, alors que là, c'est un projet qui a « plusieurs carburants », notamment l'aspect social ou sportif ou d'autres.

EB- (totalement d'accord) Oui je comprends, c'est très important d'avoir plusieurs volets dans le projet. Il y a aussi une autre question : les différentes temporalités du projet. Je sais qu'il y avait eu un préverdissement, avant la création du lagunage, une intervention réalisée par l'EPF? Est-ce que cette intervention – la végétalisation des berges du canal – a eu un impact sur la conception du lagunage ? Est-ce que c'était une interférence ou, au contraire une qualité par rapport à l'aboutissement du projet du lagunage ?

FXM: C'était moi qui l'avais fait, le préverdissement le long du canal de Lens. En fait, le lagunage de Harnes s'est fait en trois temps. D'abord, il y a eu une recherche sur les exemples de requalification de friches industrielles à l'échelle européenne, cette étude avait été menée par, je crois, la CECA, (communauté européenne du charbon et de l'acier). L'objectif était de comparer dans chaque pays de la communauté européenne, comment chacun se débrouille avec ses friches. Moi j'avais proposé que sur cette grande friche-là, la question centrale était la question de l'eau, pour plusieurs raisons.

Premièrement, dans le bassin minier on ne peut plus boire sa propre eau. A cause des affaissements des puits de mine, les pollutions ont migré très profondément dans toutes les nappes aquifères. Donc l'eau potable est acheminée par un gros conduit depuis Béthune. L'autre problème c'est l'affaissement minier proprement dit, c'est-à-dire que comme on a exploité du charbon, le terrain est descendu et donc les rivières se sont mises à « couler à l'envers ». Ainsi – cette problématique est encore présente aujourd'hui - si l'on arrête de pomper l'eau dans les mines, qui sont fermées, on va noyer des quartiers entiers. C'est pour ça qu'il ne faut pas construire ici, dans une zone qui est tenue hors d'eau parce qu'il y a des pompes qui marchent tout le temps. Imaginez qu'un jour on ait une guerre et qu'on ait plus d'énergie pour faire marcher des pompes, l'eau va monter toute seule et tous les gens vont être dans l'eau. C'est cette idée que j'ai soutenue pendant que je travaillais au schéma d'urbanisme. Par exemple, la ville de Noyelles-sous-Lens porte très bien son nom parce

que la moitié de la ville serait sous l'eau si on arrêtait de pomper. Donc l'eau nous semblait essentielle comme thématique de requalification à Harnes.

Ensuite, la CECA, je crois, a identifié les projets les plus emblématiques et a déclenché une subvention pour faire une première intervention - c'était l'EPF qui coordonnait ce type de traitement - et j'ai eu la chance d'avoir le marché pour réaliser le préverdissement. Lors de ce préverdissement, j'avais déjà en tête le projet du lagunage, ainsi j'ai pu commencer à pré-creuser les bassins. La réalisation du lagunage en soi a comporté des milliers de mètres cubes de terrassement, pour préparer les bassins, mais ça a coûté beaucoup moins cher, parce que j'avais anticipé, j'avais fait du pré-creusement. Donc, il y a eu l'étude initiale, le préverdissement et, comme j'insistais toujours bien pour faire du lagunage, on a fait une étude de faisabilité pour voir si c'était bien de le réaliser. Bien sûr, on concluait que ça allait marcher et on a fini par le faire vraiment. Et donc, en conclusion, le préverdissement pour moi n'a pas gêné parce qu'il préfigurait le lagunage.

EB: Ah voilà , je ne le savais pas, et donc le préverdissement, à son tour, a été, de quelque sorte, un prétexte pour faire le lagunage, c'est ça ?

FXM: Voilà, le prétexte et les moyens, parce que pour le préverdissement, il y avait beaucoup de moyens. Là, j'étais sûr d'en avoir parce qu'il y avait, je ne sais pas, on va dire 200 hectares ou 300 hectares sur lesquels intervenir, parce que le préverdissement a porté sur plusieurs terrils. Donc il y avait beaucoup de moyens et, de plus, les terrassements ne coûtaient pas cher à cette époque-là, parce que quand on avait 300 hectares d'un seul tenant, les machines de chantier, (c'étaient des machines utilisées dans les grandes carrières) en quelques jours faisaient des milliers de mètres cubes. Ça allait très vite et ça ne coûtait pas très cher, donc c'est pour ça que j'ai fait le maximum avec les moyens du préverdissement. Après le projet du lagunage en soi, c'était plus complexe et du coup un peu plus cher.

(1.42')

EB: La ville de Harnes porte son nom flamand, qui veut dire « marais », c'est curieux, il y avait un paysage aquatique avant l'industrialisation et votre projet semble le faire réapparaître...

FXM : Oui, c'est une des racines de ce projet, son histoire et je pense que finalement, ce qui me plaît le plus dans le projet de Harnes c'est d'avoir retrouvé le fond de vallée humide. Ce n'est pas tellement l'eau, c'est plutôt le fond de vallée humide parce que en fait aujourd'hui il y a plus d'une centaine d'oiseaux différents. Il y a une bonne petite bio-diversité liée à la présence de l'eau qu'il n'y avait pas à cette époque-là. Donc, rien que pour ça, c'est intéressant. Mais après, le lagunage en tant que tel, il va y avoir des problèmes d'atterrissement, il va falloir se poser la question de son avenir parce qu'il sédimente, il se ferme.

EB: Oui, Monsieur Chevalier me parlait du plan de gestion, qui inclut alors qu'il y a deux interventions par an, pour faire le faucardage, voilà il y a un entretien régulier qu'il faut faire pour préserver le lagunage au fil du temps.

FXM: Je pense qu'un autre gestionnaire n'aurait pas réussi à entretenir avec ces moyens. En revanche, lui il a une telle conviction vis-à-vis de sa hiérarchie, pour continuer d'entretenir ce projet.

EB : oui au niveau de la maîtrise de l'ouvrage comment ça s'est passé ? Est-ce que le projet était porté par les élus ?

FXM : Ce n'est pas un projet qui est tellement porté politiquement (alors qu'il a eu un gros prix après). A l'époque, le Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin n'était pas intéressé à une requalification des friches minières, par ailleurs il disait qu'il aurait aimé que tous les terrils soient arasés. Le seul bon maître d'ouvrage, c'était le maire de Harnes. Il était vraiment passionné et il est allé défendre ses budgets, il a fait du lobbying dans tous les sens pour que le lagunage puisse se faire un jour ou l'autre. En tant que communiste il disait simplement : « Je voudrais que les gens puissent se baigner dans un plan d'eau, qui ne soit pas la piscine où il faut payer, je voudrais qu'on puisse se baigner dans un espace public, donc le lagunage m'intéresse. ». Moi je le suivais - parce que c'était possible, c'était grâce au lagunage qu'on pouvait alimenter une piscine naturelle où les gens pouvaient se baigner. Moi j'y étais très attaché en disant que ce sera le prétexte pour que « la machine » continue d'être entretenue, donc moi j'étais content de réaliser un bassin de baignade. Je trouvais ça symboliquement magnifique parce qu'on était sur une friche industrielle, impactée par l'effondrement minier et on faisait une telle requalification qu'on pouvait se

baigner dans les eaux qu'on avait pu épurer. Mais ce bassin de baignade aurait dû faire l'objet d'un ultérieur projet, plutôt à vocation sportive et il ne pouvait pas être financé par le budget du lagunage, parce que ça ne concernait plus l'épuration de l'eau. On n'a pas pu aller jusque-là parce qu'il y a eu des levées de boucliers et là le maire n'a pas réussi partout.

EB: Ah je vois, et donc c'était une question de différents dossiers/ budgets... Mais, à cet endroit où il fallait réaliser le bassin de baignade il y avait un terril avant, ce n'est pas à cause de cela – des difficultés de la gestion topographique – que le bassin n'a pas été activé ?

FXM: - J'avais profité du préverdissement pour pré creuser le terril, donc j'avais enlevé des milliers de mètres cubes à l'endroit prévu pour le bassin de baignade et ça avait été payé par le budget consacré au préverdissement. Cependant, il n'était pas étanchéifié, mais il était déjà creusé. **(1.50')**

EB: en effet je n'ai pas trouvé parmi les vues aériennes, une photo avec le bassin de baignade en fonction, Et alors, la zone des « méandres », qui devaient alimenter la piscine naturelle, pourquoi l'avoir réalisée en arrière-plan, si loin du bassin ?

XM: - parce que justement on ne pouvait pas remplir encore le bassin de baignade, alors on a forcé l'eau à faire demi-tour et prendre une autre voie, d'où la réalisation des méandres dans ce zone-là. Le bassin de baignade aurait dû faire l'objet d'un cinquième projet, à vocation sportive et il ne pouvait pas être financé par le budget pour le lagunage. Le maire il n'a pas réussi à porter le projet du bassin de baignade.

Donc vous avez raison de parler de l'importance de la maîtrise d'ouvrage, parce qu'il y avait une grande complicité entre le maire et moi, on y croyait tous les deux à ce projet. Au début, je me disais que le site est tellement beau que même si personne ne porte ce projet, ce n'est pas grave on va y arriver. En fait non, la chose essentielle ce n'est pas que le site, c'est aussi le maire. Maintenant je ne fais plus beaucoup de projet, mais quand j'en fais encore, mon principal critère de choix d'un sujet c'est de voir l'implication du maître d'ouvrage. Si je sens qu'il va porter le projet, je me dis : « bon, là le jeu en vaut la chandelle, ça va être une aventure qu'on va accompagner ». Dans le cas contraire, s'il n'y a pas de pilotage politique, ça n'aboutit pas.

EB : Et pour comparer cette question au site PCUK, la maîtrise d'ouvrage dans ce cas là , le maire de Wattlelos, il avait porté le projet ?

FXM : Dans le cas de Wattlelos, le maire a sauté sur l'opportunité des moyens - dans le cadre du programme régional CPER pour la reconquête des friches industrielles - pour faire un traitement de la friche PCUK. Il y a eu un concours et on a gagné ce concours.

EB : et à cette époque-là, est-ce qu'il y a eu une forme de concertation avec les habitants, concernant votre projet de verdissement du terriil ?

FXM : Pas du tout, on a pas mal travaillé avec le service technique, mais on n'a jamais pu approcher les habitants, parce-que ce n'était pas le sujet et je crois que les élus auraient eu le sentiment que le projet leur échappait si on commençait à faire de la concertation. De plus, la concertation n'était pas à la mode, ni l'écologie, ni la concertation. Moi je pense que j'ai démarré ce métier en ayant une attention à l'écologie et au social, alors que à cette époque-là, on demandait plutôt des « stars », il fallait des grands concepteurs qui étaient reconnus pour des grands styles et qui osaient des interventions un peu héroïques. La référence des paysagistes c'était l'architecture, donc l'écologie sociale, c'est le contraire. Il s'agit de faire de la broderie avec des petites questions mesquines d'habitants qui vont nous empêcher d'être créatif et ce n'était pas du tout la mode. Là, c'est pareil, si le maire n'aime pas ça, il va chercher à l'instrumentaliser, ça, ce n'est pas bon non plus. Donc moi, comme le maire n'en voulait pas, je n'ai même pas cherché à induire de la concertation avec les habitants.

EB : et vous n'avez pas repéré des indices d'appropriation, avant de démarrer le projet ?

FXM : Non, parce qu'en fait l'abandon était récent. J'avais des photos de quelques années avant, quand l'usine était en fonction . Il n'y a pas eu de temps d'appropriation du tout, simplement les gens qui travaillaient à l'usine, un jour ils ont vu l'usine fermée. Donc la mémoire du lieu, c'était un peu la tristesse de ces gens qui avaient un métier qui n'en avaient plus, c'est un peu souvent ça la difficulté, c'est qu'on a à faire à des gens qui ont un souvenir ému du temps. En fait c'était un lieu vivant quand les gens allaient tous les matins au travail, de plus il y avait des bistrotts, qui

tournaient bien, et d'un seul coup, un quartier s'est éteint, c'était plutôt triste. Mais justement on a pas du tout travaillé sur la mémoire du lieu parce que la population était encore dans le traumatisme de la fermeture de l'usine. (2.0')

EB : Alors sur quels éléments du lieu vous êtes-vous appuyés pour concevoir le projet de verdissement du terriil?

FXM : Le moteur était la technique. Premièrement il fallait stabiliser le terriil, récupérer les eaux qui filtraient dans le phosphogypse et les traiter avant qu'elles repartent vers l'Espierre. Deuxièmement il fallait imaginer le devenir du terriil par rapport à l'avenir du quartier. Ce que j'aimais bien, c'était sa forme géométrique, très sculpté. Sur le sommet on voyait encore qu'ils étaient des bassins de décantation, avec une allée centrale bien droite et des digues autour, bien dessinées. On trouvait ça assez joli et alors on n'allait surtout pas contrecarrer cette écriture artificielle. La forme du terriil est engendrée par l'ensemble des parcelles qu'il occupait et on s'est dit que cette géométrie était intéressante . De plus, la plus belle face du terriil (versant nord-ouest) regardait la future extension du cimetière, qui devait normalement s'étendre et venir jusqu'au pied du terriil. Alors l'idée était d'anticiper le futur tracé de ce cimetière : on imaginait trois grandes allées qui se terminaient au pied du terriil et delà, trois escaliers qui montent « vers le ciel » comme une belle allégorie du rapport à la mort, sans signe religieux. Donc, ça ne servait strictement à rien par rapport à la recolonisation végétale, par contre on les a trouvés très beaux quand on les a réalisés, car ils ont accentué le côté géométrique. D'ailleurs beaucoup de gens de Wattlelos appelaient ça « la pyramide » et en mettant les trois escaliers le terriil semblait une véritable pyramide ! Donc ça c'était amusant. Les autres faces étaient un peu plus informelles, mais voilà surtout on ne voulait pas remodeler et donner l'impression que c'était une colline. On s'est dit, c'est un héritage industriel, il sa forme, elle est belle, on va la souligner. (2.05')

EB: quand on était sur le terriil vous avez évoqué la question du sol, qui absorbait énormément d'eau et ça se modifiait...

FXM: Oui, un sol battant, c'est-à-dire un sol qui se rétracte et qui gonfle, comme l'argile et le phosphogypse est assez proche de la structure de

l'argile, parce que les composants sont très fins. Donc quand il y a l'humidité, le sol devient perméable et il gonfle et le phosphogypse avait cet aspect-là. On a vu pendant le chantier que, comme ça séchait, il y avait des *fentes de retrait*, c'est-à-dire des failles (assez importantes, parce que je rentrais dedans) Ce n'étaient pas simplement des petites craquelures en surface et donc on s'était dit qu'il fallait faire un amendement, il fallait amener du sable et des éléments pour favoriser l'interface végétale et ne pas avoir ces effets de sécheresse et de retrait lié au comportement battant argileux du phosphogypse. Ça a plus ou moins marché, l'amendement qu'on avait prévu – la dolomie - avait une fonction d'amener des nutriments pour que la végétation pousse plus vite et au même temps ça a permis de faire baisser le pH parce que c'était très acide. Le phosphogypse est calcique mais acide, donc deux notions opposées dans la nature.

EB: Est-ce qu'il y avait d'autres aspects techniques, qui ont été fondamentaux dans la réussite du projet ? Comment avez-vous concilié la dimension technique avec la dimension paysagère dans le projet ? (2.10')

FXM: - Pour le terril PCUK, ce n'était que de la technique, parce que les contraintes étaient tellement fortes du point de vue chimique, physique qu'il fallait penser des techniques adaptées, surtout si on voulait recoloniser à partir du sol en place. L'autre solution - le fait d'amener de la terre végétale- ça voulait dire qu'on pouvait se passer de cette contrainte, alors quoi ? On couvre et puis après on fait comme on fait toujours partout ? Ça n'aurait pas marché, parce qu'on aurait eu un maximum de 30 cm de substrat et les arbres, au bout d'un moment, ils auraient fini par atteindre le phosphogypse et ils auraient crevé. Donc on a beaucoup travaillé en technique avec l'écologie pour toute la partie recolonisation.

EB: et concernant la dépollution ? le phosphogypse est radioactif, même si faiblement. Il n'y avait pas de mesures d'intervention spécifiques ?

FXM : Il n'y avait pas de dépollution à faire. Il y a eu un petit problème, pour un moment, de crainte de radioactivité, mais personne ne nous en a jamais parlé à l'époque. Je pense qu'il y avait un dégagement de radon plus fort qu'ailleurs, parce que le phosphogypse dégage du radon, comme le granit. Il y avait les entreprises qui travaillaient sur le terril, avec des engins qui déplaçaient cette matière, bien blanche, bien chimique et

quelqu'un leur a dit « mais attention, c'est radioactif, c'est un poison ! Il faut boire beaucoup de lait, pour se protéger de la toxicité ». Donc les ouvriers se sont tous mis à boire du lait et pour moi c'était un peu une catastrophe, parce qu'à un certain moment le chantier était arrêté. Ils disaient d'être tous malades à cause de la pollution. J'ai fait un tour sur le chantier j'ai vu des bouteilles de lait en plastique qui traînent partout. Il ne fallait pas chercher plus loin l'origine des diarrhées... c'est qu'ils ont bu trop de lait ! Ça a été une anecdote par rapport à la pollution, mais après c'est tombé. Je crois qu'il y a un niveau de radioactivité un peu supérieur, ou qui doit être équivalent à ce qu'on trouve en Bretagne, dans les milieux granitiques. Les maisons de granit en Bretagne sont très souvent radioactives. On demande ventiler souvent pour faire partir le radon et donc je pense que le phosphogypse devait avoir le même défaut, c'est-à-dire qu'il produit du radon aussi et donc c'est un gaz radioactif, c'est une pollution.

Une pollution est toujours définie par une concentration, alors quand on est en dessous de la concentration acceptée par la norme, on considère qu'il n'y a pas de pollution. Ça m'avait choqué une fois parce qu'on m'avait dit comment on fait pour dépolluer une boue qui est trop chargée en tels polluants. (2.14') Qu'est-ce qu'on fait pour la dépolluer ? On calcule sa charge en pollution et on amène de la terre, on mélange tous ensemble et après on va recalculer la charge. Et donc c'est bon, on a dépollué ! Donc la pollution est toujours là mais simplement, elle est diluée pour descendre en dessous du seuil et simplement, on considère que c'est dépollué. C'est à la fois choquant et normal parce qu'effectivement il y a des seuils qui sont critiques et des seuils qui ne sont pas critiques et donc là, si je pense à tout le temps que j'ai passé sur ce terril... mais c'est vrai que je n'ai pas mangé du phosphogypse.

Voilà, donc techniquement il y avait cette question et puis il y avait un problème d'érosion. Sur la partie inférieure de la pente, il y avait une capillarité qui faisait que tous les pieds des talus, sur à peu près 5 m de haut, présentaient des résurgences d'eau qui causaient une érosion et créaient des petites crevasses d'écoulement. Par conséquent, une partie du phosphogypse disparaissait dans le fossé périphérique. Quand on a découvert ça on a effectué un traitement spécifique : on a décapé, sur à peu près 1 m, tous les pieds du terril, on a installé un lit drainant, sur à peu

près 50 cm, avec des gros cailloux de calcaire, qu'on a couvert d'un géotextile et ensuite on a couvert de phosphogypse, ainsi on ne voyait plus rien. Au lieu que l'eau arrive en surface et qu'elle cause une érosion, l'eau était drainée un mètre derrière et elle est partait dans le système qui collectait les eaux. C'était une technique de stabilisation de talus, comme on en voit parfois le long des autoroutes.



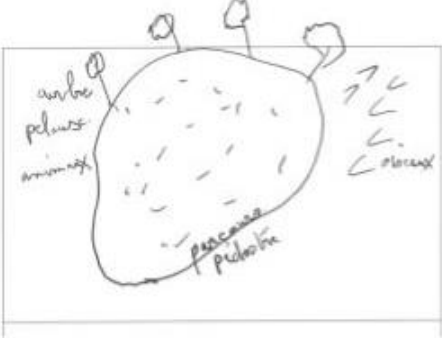
J'étais tout au début de ma carrière professionnelle, j'étais sorti de l'école un an avant ou deux ans avant de faire ce projet, donc j'apprenais tout à la fois, j'étais un peu passionné par tout ça. On avait un écologue et puis nous pour faire le projet. Il n'y avait pas de bureau d'étude technique pour la stabilité des sols. Les escaliers, on les a dessinés nous-même. On a aussi installé un système d'arrosage sur le sommet du terril pour pouvoir garantir la reprise des végétaux. Mais comme il est 20 m plus haut que le sol et que la pression du système hydraulique de la ville était de quelque bars, l'eau n'arrivait pas jusqu'au sommet du terril, parce qu'il n'y avait pas assez de pression pour alimenter tout ce réseau d'arrosage. En fait ça coûtait assez cher et ça n'a jamais fonctionné.

Ça, c'est une autre approche technique, ils nous avaient convaincu qu'il fallait pouvoir arroser, en fait je crois que pendant 40 ans de métier je n'ai plus jamais installé le moindre système d'arrosage. C'est amusant parce que quand on regarde les revues sur le projet des paysages américains, la moitié des publicités concernent les systèmes d'arrosage (comment concevoir et installer un système d'arrosage) et moi je n'ai jamais fait d'arrosage dans le moindre projet, plutôt que gaspiller l'eau je choisis des végétaux qui sont capables de pousser avec la pluie du ciel.

Formulaires d'interview des usagers du site du lagunage de Harnes



Donnés sur les visiteurs		1
nombre de personnes	2	age (environ) 60-64
a) Répond aux questions		
vous habitez dans les alentours? (indiquer la distance)	<input type="checkbox"/> 0-2 km (quartier) <input type="checkbox"/> 2-5 km (commune) <input type="checkbox"/> 5-10 km (agglomération)	<input type="checkbox"/> plus de 10 km <input type="checkbox"/> autre (specifier)
Quel est le nom de ce lieu?	<input type="checkbox"/> Lagunage de Harnes <input type="checkbox"/> Site de la fosse 9 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Bois de Florimond <input type="checkbox"/> Autre (spécifier)
Pourquoi vous venez ici? quel est l'intérêt?	depuis qu'on était enfants on vient se promener ici. On a des souvenir d'enfance à l'époque où la mine était en activité	
Quelle activité pratiquez-vous ici?	<input type="checkbox"/> se promener <input type="checkbox"/> visiter <input type="checkbox"/> faire du jogging	<input type="checkbox"/> faire un pic-nic <input type="checkbox"/> birdwatching <input type="checkbox"/> autre (spécifier)
Combien de temps cette activité vous prend?	environ 1 heure	
Avec quelle fréquence vous pratiquez cette activité?	<input type="checkbox"/> chaque jour <input type="checkbox"/> chaque semaine	<input type="checkbox"/> chaque mois <input type="checkbox"/> autre (spécifier) Tous les week-ends
la fréquence varie t-elle pendant l'année?	<input type="checkbox"/> oui, selon les saison <input type="checkbox"/> non	
vous pratiquez cette activité seul ou en compagnie?	<input type="checkbox"/> seul <input type="checkbox"/> avec le chien <input type="checkbox"/> avec des amis	<input type="checkbox"/> autre (spécifier)En couple <input type="checkbox"/> variable
(si habituée du lieu) vous avez un parcours habituel? pouvez vous l'indiquer?	Oui, on fait presque chaque fois le même parcours, (voir dessin : b)	
quel est l'endroit le plus attractif du lieu/ du parcours?pourquoi?	(Monsieur) On aime ce lieu, on passe dans le bois, parfois on va sur le teruil, on passe sur les marais. On aime regarder les animaux: il y a des renards, des lapins .. (Madame) là, sur le marais, j'aime bien de regarder les cygnes;	
Est-il un lieu dangereux pour vous? (oui/ non pourquoi?)	Non, sauf quand il y a la période de la chasse. Parfois on peut faire des mauvaises rencontres mais ça comme partout.	
Est-il un lieu bien entretenu pour vous? (oui/ non pourquoi?)	Oui, mais en tout cas je préfère là où il y a une ambiance sauvage	

Donnés sur les visiteurs		1
vous savez ce que c'était ce lieu avant d'être un parc public? Si oui, comment avez-vous appris ça?	Oui, on a des souvenir d'enfance	
Si vous en souvenez, pourriez-vous le décrire?	on venait faire des promenades jusqu'au bois	
le projet prévoyait aussi un bassin de baignade, mais il n'a pas été réalisé qu'est-ce que vous en pensez?	<input type="checkbox"/> je souhaite la réalisation <input checked="" type="checkbox"/> je ne souhaite pas	<input type="checkbox"/> je suis indifférent <input type="checkbox"/> autre (spécifier)
Qu'est-ce qu' vous aimez/ n'aimez pas, qu'est-ce qu'il manque ici?	j'aime pas le passage des motos; j'aime l'exposition des vieilles voitures	j'aime qu'il y a l'équitation; il faudrait une passerelle;

<p>b) Dessine ton parcours sur la carte :</p> 	<p>c) Dessine ta carte postale :</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;">  </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;">  </div>
--	--


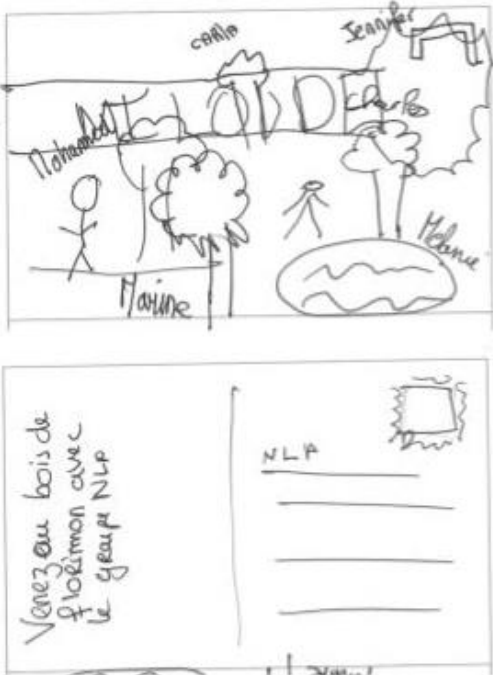
Donnés sur les visiteurs		2
nombre de personnes	1 dame avec chien	age (environ) 57
a) Répond aux questions suivantes		
vous habitez dans les alentours? (indiquer la distance)	<input type="checkbox"/> 0-2 km (quartier) <input checked="" type="checkbox"/> 2-5 km (commune) <input type="checkbox"/> 5-10 km (agglomération)	<input type="checkbox"/> plus de 10 km <input type="checkbox"/> autre (spécifier)
Quel est le nom de ce lieu?	<input type="checkbox"/> Lagunage de Harnes <input type="checkbox"/> Site de la fosse 9	<input checked="" type="checkbox"/> Bois de Florimond <input type="checkbox"/> Autre (spécifier)
Pourquoi vous venez ici? quel est l'intérêt?	je passe rendre visite à ma fille qui habite tout près d'ici, à Harnes et je profite pour faire une promenade avec mes chiens	
Quelle activité pratiquez-vous ici?	<input type="checkbox"/> se promener <input type="checkbox"/> visiter <input type="checkbox"/> faire du jogging	<input type="checkbox"/> faire un pic-nic <input type="checkbox"/> bird-watching <input type="checkbox"/> autre (spécifier)
Combien de temps cette activité vous prend?	environ 45 minutes	
Avec quelle fréquence vous pratiquez cette activité?	<input type="checkbox"/> chaque jour <input checked="" type="checkbox"/> chaque semaine(le week end)	<input type="checkbox"/> chaque mois <input type="checkbox"/> autre (spécifier)
la fréquence varie t-elle pendant l'année?	<input type="checkbox"/> oui, selon les saison <input checked="" type="checkbox"/> non	
vous pratiquez cette activité seul ou en compagnie?	<input type="checkbox"/> seul <input checked="" type="checkbox"/> avec le chiens <input type="checkbox"/> avec des amis	<input type="checkbox"/> autre (spécifier) <input checked="" type="checkbox"/> variable (parfois avec mon mari et ma petite fille)
(si habituée du lieu) vous avez un parcours habituel? pouvez vous l'indiquer?	oui , j'aime bien de longer les marais (voir dessin: b)	
quel est l'endroit le plus attractif du lieu/ du parcours?pourquoi?	j'aime bien ici la prairie	
Est-il un lieu dangereux pour vous? (oui/ non pourquoi?)	Non, au contraire c'est assez calme, sauf parfois, par exemple le week end passé il y avait beaucoup de monde	
Est-il un lieu bien entretenu pour vous? (oui/ non pourquoi?)	je trouve que oui	

Donnés sur les visiteurs		2
vous savez ce que c'était ce lieu avant d'être un parc public? Si oui, comment avez-vous appris ça?	Non	
Si vous en souvenez, pourriez-vous le décrire?	-	
le projet prévoyait aussi un bassin de baignade, mais il n'a pas été réalisé qu'est-ce que vous en pensez?	<input type="checkbox"/> je souhaite la réalisation <input type="checkbox"/> je ne souhaite pas	<input type="checkbox"/> je suis indifférent <input type="checkbox"/> autre (spécifier) On a plus rien ici, pour nager il faut aller à Oignies
Qu'est-ce qu' vous aimez/ n'aimez pas, qu'est-ce qu'il manque ici?	j'aime bien l'environnement	

b) Dessine ton parcours sur la carte :	c) Dessine ta carte postale :
	 <p><i>J'adore venir ici très bon environnement</i></p>


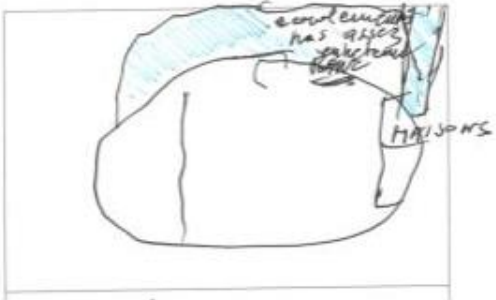
Donnés sur les visiteurs		3
nombre de personnes	7	age (environ)16
a) Répond aux questions suivantes		
vous habitez dans les alentours? (indiquer la distance)	<input type="checkbox"/> 0-2 km (quartier) <input type="checkbox"/> 2-5 km (commune) <input type="checkbox"/> 5-10 km (agglomération)	<input type="checkbox"/> plus de 10 km <input type="checkbox"/> autre (spécifier)
Quel est le nom de ce lieu?	<input type="checkbox"/> Lagunage de Harnes <input type="checkbox"/> Site de la fosse 9	<input type="checkbox"/> Bois de Florimond <input type="checkbox"/> Autre (spécifier)
Pourquoi vous venez ici? quel est l'intérêt?	On habite près d'ici, on vient ici habituellement	
Quelle activité pratiquez-vous ici?	<input type="checkbox"/> se promener <input type="checkbox"/> visiter <input type="checkbox"/> faire du jogging	<input type="checkbox"/> faire un pic-nic <input type="checkbox"/> birdwatching <input type="checkbox"/> autre (spécifier) balade à vélo
Combien de temps cette activité vous prend?	tout l'après midi	
Avec quelle fréquence vous pratiquez cette activité?	<input type="checkbox"/> chaque jour <input type="checkbox"/> chaque semaine	<input type="checkbox"/> chaque mois <input type="checkbox"/> autre (spécifier)
la fréquence varie t-elle pendant l'année?	<input type="checkbox"/> oui, selon les saison <input type="checkbox"/> non	
vous pratiquez cette activité seul ou en compagnie?	<input type="checkbox"/> seul <input type="checkbox"/> avec le chien <input type="checkbox"/> avec des amis	<input type="checkbox"/> autre (spécifier) <input type="checkbox"/> variable
(si habituée du lieu) vous avez un parcours habituel? pouvez vous l'indiquer?	oui (voir dessin : b)	
quel est l'endroit le plus attractif du lieu/ du parcours?pourquoi?	le bois, la forme du terrain pour faire le motocross	
Est-il un lieu dangereux pour vous? (oui/ non pourquoi?)	Non, la nuit il ya quelques personnes, des toxicomanes qui vont dans le bunker	
Est-il un lieu bien entretenu pour vous? (oui/ non pourquoi?)		

Donnés sur les visiteurs		3
vous savez ce que c'était ce lieu avant d'être un parc public? Si oui, comment avez-vous appris ça?	Non	
Si vous en souvenez, pourriez-vous le décrire?	-	
le projet prévoyait aussi un bassin de baignade, mais il n'a pas été réalisé qu'est-ce que vous en pensez?	<input type="checkbox"/> je souhaite la réalisation <input type="checkbox"/> je ne souhaite pas	<input type="checkbox"/> je suis indifférent <input type="checkbox"/> autre (spécifier)
Qu'est-ce qu' vous aimez/ n'aimez pas, qu'est-ce qu'il manque ici?	on aime faire de le VTT, on aime l'expo de voitures customisées; faire des jeux et du football	il n'y a pas assez de banquettes

<p>b) Dessine ton parcours sur la carte :</p> 	<p>c) Dessine ta carte postale :</p> 
--	--


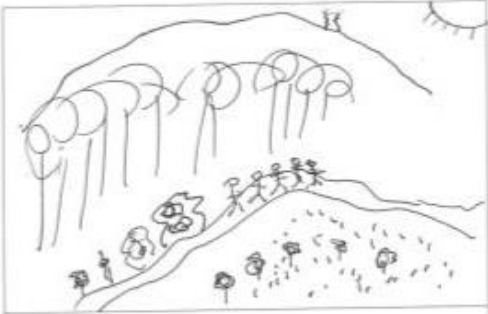
Donnés sur les visiteurs		4
nombre de personnes	2	age (environ) 69
a) Répond aux questions suivantes		
vous habitez dans les alentours? (indiquer la distance)	<input type="checkbox"/> 0-2 km (quartier) <input type="checkbox"/> 2-5 km (commune) <input type="checkbox"/> 5-10 km (agglomération)	<input type="checkbox"/> plus de 10 km <input type="checkbox"/> autre (spécifier)
Quel est le nom de ce lieu?	<input type="checkbox"/> Lagunage de Harnes <input type="checkbox"/> Site de la fosse 9 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Bois de Florimond <input type="checkbox"/> Autre (spécifier)
Pourquoi vous venez ici? quel est l'intérêt?	je connais le lieux depuis longtemps 4à-45 ans environ	
Quelle activité pratiquez-vous ici?	<input type="checkbox"/> se promener <input type="checkbox"/> visiter <input type="checkbox"/> faire du jogging	<input type="checkbox"/> faire un pic-nic <input type="checkbox"/> birdwatching <input type="checkbox"/> autre (spécifier)
Combien de temps cette activité vous prend?	2 heures	
Avec quelle fréquence vous pratiquez cette activité?	<input type="checkbox"/> chaque jour <input type="checkbox"/> chaque semaine	<input type="checkbox"/> chaque mois <input type="checkbox"/> autre (spécifier)
la fréquence varie t-elle pendant l'année?	<input type="checkbox"/> oui, selon les saison <input checked="" type="checkbox"/> non	
vous pratiquez cette activité seul ou en compagnie?	<input type="checkbox"/> seul <input checked="" type="checkbox"/> avec le chien <input type="checkbox"/> avec des amis	<input type="checkbox"/> autre (spécifier) <input checked="" type="checkbox"/> variable seul ou avec cet ami et avec le chien (Fichelle)
(si habituée du lieu) vous avez un parcours habituel? pouvez vous l'indiquer?	oui(voir dessin : b)	
quel est l'endroit le plus attractif du lieu/ du parcours?pourquoi?	toute la promenade est tranquille	
Est-il un lieu dangereux pour vous? (oui/ non pourquoi?)	quand il y a les motos, ils font du bruit et de la poussière	
Est-il un lieu bien entretenu pour vous? (oui/ non pourquoi?)	Oui, nichel, sauf les bassins, qui ne sont pas assez entretenus	

Donnés sur les visiteurs		4
vous savez ce que c'était ce lieu avant d'être un parc public? Si oui, comment avez-vous appris ça?	oui, il y avait la mine avant , il y avait des potagers,	
Si vous en souvenez, pourriez-vous le décrire?	après la mine c'était plus sauvage	
le projet prévoyait aussi un bassin de baignade, mais il n'a pas été réalisé qu'est-ce que vous en pensez?	<input type="checkbox"/> je souhaite la réalisation <input checked="" type="checkbox"/> je ne souhaite pas, parce que l'eau n'est pas bien bien	<input type="checkbox"/> je suis indifférent <input type="checkbox"/> autre (spécifier)
Qu'est-ce qu' vous aimez/ n'aimez pas, qu'est-ce qu'il manque ici?	il faut plus d'entretien des bassins	

b) Dessine ton parcours sur la carte :	c) Dessine ta carte postale :
	<p>ou est passé la C.M.H. nettoyer des fossés</p> <p>FOURAST JA Fait en en goulle</p> 

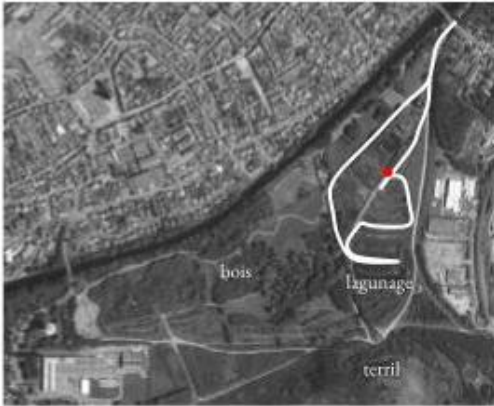


Donnés sur les visiteurs		5
nombre de personnes	2 (couple)	age (environ) 65-67
a) Répond aux questions suivantes		
vous habitez dans les alentours? (indiquer la distance)	<input type="checkbox"/> 0-2 km (quartier) <input type="checkbox"/> 2-5 km (commune) <input type="checkbox"/> 5-10 km (agglomération)	<input type="checkbox"/> plus de 10 km <input type="checkbox"/> autre (spécifier)
Quel est le nom de ce lieu?	<input type="checkbox"/> Lagunage de Harnes <input type="checkbox"/> Site de la fosse 9 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Bois de Florimond <input type="checkbox"/> Autre (spécifier)
Pourquoi vous venez ici? quel est l'intérêt?	pour respirer de l'oxygène, pour marcher, ça fait du bien	
Quelle activité pratiquez-vous ici?	<input type="checkbox"/> se promener <input type="checkbox"/> visiter <input type="checkbox"/> faire du jogging	<input type="checkbox"/> faire un pic-nic <input type="checkbox"/> birdwatching <input type="checkbox"/> autre (spécifier) observer les fleurs
Combien de temps cette activité vous prend?		
Avec quelle fréquence vous pratiquez cette activité?	<input type="checkbox"/> chaque jour <input type="checkbox"/> chaque semaine (2 fois par semaine)	<input type="checkbox"/> chaque mois on vient avec un groupe de marcheurs et avec guitare <input type="checkbox"/> autre (spécifier)
la fréquence varie t-elle pendant l'année?	<input type="checkbox"/> oui, selon les saison <input checked="" type="checkbox"/> non	
vous pratiquez cette activité seul ou en compagnie?	<input type="checkbox"/> seul <input type="checkbox"/> avec le chien <input type="checkbox"/> avec des amis	<input type="checkbox"/> autre (spécifier) <input checked="" type="checkbox"/> variable
(si habituée du lieu) vous avez un parcours habituel? pouvez vous l'indiquer?	quand on part en groupe (environ une dizaine de personnes) on fait 6-8 km et on monte sur le terril (Marais de Fouquières)	
quel est l'endroit le plus attractif du lieu/ du parcours?pourquoi?	L'attractivité est que c'est un endroit sauvage (avant c'était interdit, parce qu'il y avait la mine)	
Est-il un lieu dangereux pour vous? (oui/ non pourquoi?)	non	
Est-il un lieu bien entretenu pour vous? (oui/ non pourquoi?)	oui	

Donnés sur les visiteurs		5
vous savez ce que c'était ce lieu avant d'être un parc public? Si oui, comment avez-vous appris ça?	oui, je sais il y avait la mine	
Si vous en souvenez, pourriez-vous le décrire?		
le projet prévoyait aussi un bassin de baignade, mais il n'a pas été réalisé qu'est-ce que vous en pensez?	<input type="checkbox"/> je souhaite la réalisation <input checked="" type="checkbox"/> je ne souhaite pas	<input type="checkbox"/> je suis indifférent <input type="checkbox"/> autre (spécifier)
Qu'est-ce qu' vous aimez/ n'aimez pas, qu'est-ce qu'il manque ici?	on aime se balader , on aime la nature, le terril qui est encore actif et qui a été aménagé avec des sentiers	

b) Dessine ton parcours sur la carte :	c) Dessine ta carte postale :
	<p>Une belle balade avec le groupe OVS. Bon air, convivialité, partage et chansons. A bientôt Annick</p> 

Donnés sur les visiteurs		6
nombre de personnes	3	age (environ) père 34 ans, avec filles 8-10 ans
a) Répond aux questions suivantes		
vous habitez dans les alentours? (indiquer la distance)	<input type="checkbox"/> 0-2 km (quartier) <input type="checkbox"/> 2-5 km (commune) <input type="checkbox"/> 5-10 km (agglomération)	<input type="checkbox"/> plus de 10 km <input type="checkbox"/> autre (specifier)
Quel est le nom de ce lieu?	<input type="checkbox"/> Lagunage de Harnes <input type="checkbox"/> Site de la fosse 9	<input type="checkbox"/> Bois de Florimond <input type="checkbox"/> Autre (spécifier)
Pourquoi vous venez ici? quel est l'intérêt?	on vient ici habituellement , pour se promener	
Quelle activité pratiquez-vous ici?	<input type="checkbox"/> se promener <input type="checkbox"/> visiter <input type="checkbox"/> faire du jogging	<input type="checkbox"/> faire un pic-nic <input type="checkbox"/> birdwatching <input type="checkbox"/> autre (spécifier)
Combien de temps cette activité vous prend?	l'après midi	
Avec quelle fréquence vous pratiquez cette activité?	<input type="checkbox"/> chaque jour <input type="checkbox"/> chaque semaine	<input type="checkbox"/> chaque mois (2 fois par mois) <input type="checkbox"/> autre (spécifier)
la fréquence varie t-elle pendant l'année?	<input type="checkbox"/> oui, selon les saison <input type="checkbox"/> non	quand il fait beau
vous pratiquez cette activité seul ou en compagnie?	<input type="checkbox"/> seul <input type="checkbox"/> avec le chien <input type="checkbox"/> avec des amis	<input type="checkbox"/> autre (spécifier) en famille <input type="checkbox"/> variable
(si habituée du lieu) vous avez un parcours habituel? pouvez vous l'indiquer?	oui (voir dessin : b)	
quel est l'endroit le plus attractif du lieu/ du parcours? pourquoi?	l'espace d'eau, les enfants aiment regarder les oiseaux sur les bassins	
Est-il un lieu dangereux pour vous? (oui/ non pourquoi?)	non , il est tranquille, sauf quand il y a les motos	
Est-il un lieu bien entretenu pour vous? (oui/ non pourquoi?)	pas régulièrement	

Donnés sur les visiteurs		6
vous savez ce que c'était ce lieu avant d'être un parc public? Si oui, comment avez-vous appris ça?	non	
Si vous en souvenez, pourriez-vous le décrire?	-	
le projet prévoyait aussi un bassin de baignade, mais il n'a pas été réalisé qu'est-ce que vous en pensez?	<input type="checkbox"/> je souhaite la réalisation <input type="checkbox"/> je ne souhaite pas	<input type="checkbox"/> je suis indifférent <input type="checkbox"/> autre (spécifier)
Qu'est-ce qu' vous aimez/ n'aimez pas, qu'est-ce qu'il manque ici?	que ça soit plus surveillé	

<p>b) Dessine ton parcours sur la carte :</p>  <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p style="text-align: right;">  Abime Je suis venue au bois pour avoir les comètes, ça se voit des belles grenouilles, et un aut. </p> </div>	<p>c) Dessine ta carte postale :</p> 
---	--

**Formulaires d'interview des usagers du
site PCUK, à Wattrelos**

Donnés sur les visiteurs		1
nombre de personnes	2 hommes	age (environ) 40
a) Répond aux questions suivantes		
vous habitez dans les alentours? (indiquer la distance)	<input type="checkbox"/> 0-2 km (quartier) <input checked="" type="checkbox"/> 2-5 km (commune) <input type="checkbox"/> 5-10 km (agglomération)	<input type="checkbox"/> plus de 10 km <input type="checkbox"/> autre (spécifier)
Quel est le nom de ce lieu?	<input type="checkbox"/> Ex site PCUK <input type="checkbox"/> Usine PCUK <input type="checkbox"/> Friche	<input type="checkbox"/> Autre (spécifier): LA FRICHE KUHLMANN
Pourquoi vous venez ici? quel est l'intérêt?	j'habite près d'ici, j'y passe de temps en temps	
Quelle activité pratiquez-vous ici?	<input checked="" type="checkbox"/> se promener <input type="checkbox"/> visiter <input type="checkbox"/> faire du jogging	<input type="checkbox"/> faire un pic-nic <input type="checkbox"/> birdwatching <input type="checkbox"/> autre (spécifier)
Combien de temps cette activité vous prend?	20-30 minutes	
Avec quelle fréquence vous pratiquez cette activité?	<input type="checkbox"/> chaque jour <input type="checkbox"/> chaque semaine	<input checked="" type="checkbox"/> chaque mois (1, 2 fois) <input type="checkbox"/> autre (spécifier)
la fréquence varie t-elle pendant l'année?	<input type="checkbox"/> oui, selon les saison <input type="checkbox"/> non	ça dépend de la météo
vous pratiquez cette activité seul ou en compagnie?	<input type="checkbox"/> seul <input type="checkbox"/> avec le chien <input type="checkbox"/> avec des amis	<input type="checkbox"/> autre (spécifier) <input checked="" type="checkbox"/> variable
(si habituée du lieu) vous avez un parcours habituel? pouvez vous l'indiquer?	oui, plus ou moins	
quel est l'endroit le plus attractif du lieu/ du parcours?pourquoi?	le bord du canal, pas ici, car c'est fort pollué	
Est-il un lieu dangereux pour vous? (oui/ non pourquoi?)	non	
Est-il un lieu bien entretenu pour vous? (oui/ non pourquoi?)	non	

Donnés sur les visiteurs	1	
vous savez ce que c'était ce lieu avant d'être un parc public? Si oui, comment avez-vous appris ça?	oui, une usine chimique, c'était connue	
Si vous en souvenez, pourriez-vous le décrire?		
Qu'est-ce qu' vous aimez/ n'aimez pas, qu'est-ce qu'il manque ici?	c'est bien qu'il n'y a pas des voitures, mais c'est plus agréable le long du canal	c'est fort pollué, donc ils devraient dépolluer

b) Dessine ton parcours sur la carte :

The image shows an aerial view of a park area in Roubaix, France. A white line traces a path that starts at the 'canal de Roubaix' in the bottom right, moves west through a 'plaine' (meadow) area, and then through several 'terril' (terraces) areas. A red dot is placed on the path in the meadow area.

Donnés sur les visiteurs		2
nombre de personnes	2 homme, femme	age (environ) 40-50;
a) Répond aux questions suivantes		
vous habitez dans les alentours? (indiquer la distance)	<input type="checkbox"/> 0-2 km (quartier) <input type="checkbox"/> 2-5 km (commune) <input type="checkbox"/> 5-10 km (agglomération)	<input type="checkbox"/> plus de 10 km <input type="checkbox"/> autre (spécifier)
Quel est le nom de ce lieu?	<input type="checkbox"/> Ex site PCUK <input type="checkbox"/> Usine PCUK <input type="checkbox"/> Friche	<input type="checkbox"/> Autre (spécifier): LE MONT KUHLMANN
Pourquoi vous venez ici? quel est l'intérêt?	j'habite près d'ici, je viens souvent	
Quelle activité pratiquez-vous ici?	<input type="checkbox"/> se promener <input type="checkbox"/> visiter <input type="checkbox"/> faire du jogging	<input type="checkbox"/> faire un pic-nic <input type="checkbox"/> birdwatching <input type="checkbox"/> autre (spécifier)
Combien de temps cette activité vous prend?	1 heure	
Avec quelle fréquence vous pratiquez cette activité?	<input type="checkbox"/> chaque jour <input type="checkbox"/> chaque semaine (2, 3 fois)	<input type="checkbox"/> chaque mois <input type="checkbox"/> autre (spécifier)
la fréquence varie t-elle pendant l'année?	<input type="checkbox"/> oui, selon les saison <input type="checkbox"/> non	ça varie, en fonction du temps que j'ai et de la météo
vous pratiquez cette activité seul ou en compagnie?	<input type="checkbox"/> seul <input type="checkbox"/> avec le chien <input type="checkbox"/> avec des amis	<input type="checkbox"/> autre (spécifier) <input checked="" type="checkbox"/> variable
(si habituée du lieu) vous avez un parcours habituel? pouvez vous l'indiquer?	oui, c'est pour aller le long du canal	
quel est l'endroit le plus attractif du lieu/ du parcours? pourquoi?	le bord du canal, pas ici, car c'est fort pollué	
Est-il un lieu dangereux pour vous? (oui/ non pourquoi?)	oui, c'est fort toxique	
Est-il un lieu bien entretenu pour vous? (oui/ non pourquoi?)	non	

Donnés sur les visiteurs		2
vous savez ce que c'était ce lieu avant d'être un parc public? Si oui, comment avez-vous appris ça?	oui, une usine chimique,	
Si vous en souvenez, pourriez-vous le décrire?	on y faisait du savon, c'est quand même un lieu réputé fort toxique	
Qu'est-ce qu' vous aimez/ n'aimez pas, qu'est-ce qu'il manque ici?	c'est bien qu'il y a le végétation, mais il faudrait des informations pour pouvoir faire une promenade sur le mont	on pourrait faire d'autres choses, dépolluer et mettre des jeux pour les enfants

b) Dessine ton parcours sur la carte :



Donnés sur les visiteurs		3
nombre de personnes	1 garçon (jogging)	age (environ) 20-30
a) Répond aux questions suivantes		
vous habitez dans les alentours? (indiquer la distance)	<input type="checkbox"/> 0-2 km (quartier) <input checked="" type="checkbox"/> 2-5 km (commune) <input type="checkbox"/> 5-10 km (agglomération)	<input type="checkbox"/> plus de 10 km <input type="checkbox"/> autre (spécifier)
Quel est le nom de ce lieu?	<input type="checkbox"/> Ex site PCUK <input type="checkbox"/> Usine PCUK <input type="checkbox"/> Friche	<input type="checkbox"/> Autre (spécifier): je ne sais pas
Pourquoi vous venez ici? quel est l'intérêt?	je suis un visiteur habituel	
Quelle activité pratiquez-vous ici?	<input type="checkbox"/> se promener <input type="checkbox"/> visiter <input checked="" type="checkbox"/> faire du jogging	<input type="checkbox"/> faire un pic-nic <input type="checkbox"/> birdwatching <input type="checkbox"/> autre (spécifier)
Combien de temps cette activité vous prend?	1 heure	
Avec quelle fréquence vous pratiquez cette activité?	<input type="checkbox"/> chaque jour <input checked="" type="checkbox"/> chaque semaine (2, fois)	<input type="checkbox"/> chaque mois <input type="checkbox"/> autre (spécifier)
la fréquence varie t-elle pendant l'année?	<input type="checkbox"/> oui, selon les saison <input checked="" type="checkbox"/> non	ça dépend de la météo
vous pratiquez cette activité seul ou en compagnie?	<input checked="" type="checkbox"/> seul <input type="checkbox"/> avec le chien <input type="checkbox"/> avec des amis	<input type="checkbox"/> autre (spécifier) <input type="checkbox"/> variable
(si habituée du lieu) vous avez un parcours habituel? pouvez vous l'indiquer?	oui, c'est la boucle vers le canal	
quel est l'endroit le plus attractif du lieu/ du parcours?pourquoi?	Ici c'est bien pour courir, parce que c'est du terrain et il y a la végétation	
Est-il un lieu dangereux pour vous? (oui/ non pourquoi?)	non	
Est-il un lieu bien entretenu pour vous? (oui/ non pourquoi?)	je ne sais pas	

Donnés sur les visiteurs	3	
vous savez ce que c'était ce lieu avant d'être un parc public? Si oui, comment avez-vous appris ça?	non	
Si vous en souvenez, pourriez-vous le décrire?	-	
Qu'est-ce qu' vous aimez/ n'aimez pas, qu'est-ce qu'il manque ici?	il y a des belles vues sur la colline	il faut faire attention qu'il y a des gens qui font du motocross

b) Dessine ton parcours sur la carte :



Donnés sur les visiteurs		4
nombre de personnes	2, homme, femme +chien	age (environ) 30
a) Répond aux questions suivantes		
vous habitez dans les alentours? (indiquer la distance)	<input type="checkbox"/> 0-2 km (quartier) <input type="checkbox"/> 2-5 km (commune) <input type="checkbox"/> 5-10 km (agglomération)	<input type="checkbox"/> plus de 10 km <input type="checkbox"/> autre (spécifier)
Quel est le nom de ce lieu?	<input type="checkbox"/> Ex site PCUK <input type="checkbox"/> Usine PCUK <input type="checkbox"/> Friche	<input type="checkbox"/> Autre (spécifier): je ne sais pas
Pourquoi vous venez ici? quel est l'intérêt?	j'habite près d'ici et je viens pour le chien	
Quelle activité pratiquez-vous ici?	<input type="checkbox"/> se promener (chien) <input type="checkbox"/> visiter <input type="checkbox"/> faire du jogging	<input type="checkbox"/> faire un pic-nic <input type="checkbox"/> birdwatching <input type="checkbox"/> autre (spécifier)
Combien de temps cette activité vous prend?	30 minutes	
Avec quelle fréquence vous pratiquez cette activité?	<input type="checkbox"/> chaque jour <input type="checkbox"/> chaque semaine	<input type="checkbox"/> chaque mois <input type="checkbox"/> autre (spécifier)
la fréquence varie t-elle pendant l'année?	<input type="checkbox"/> oui, selon les saison <input type="checkbox"/> non	ça dépend de la météo
vous pratiquez cette activité seul ou en compagnie?	<input type="checkbox"/> seul <input type="checkbox"/> avec le chien <input type="checkbox"/> avec des amis	<input type="checkbox"/> autre (spécifier) <input type="checkbox"/> variable
(si habituée du lieu) vous avez un parcours habituel? pouvez vous l'indiquer?	oui, je passe par le chemin principal mais pas par les sentiers ,car le sol ça colle	
quel est l'endroit le plus attractif du lieu/ du parcours?pourquoi?	Ici c'est bien pour courir, parce que c'est du terrain et il y a la végétation	
Est-il un lieu dangereux pour vous? (oui/ non pourquoi?)	non	
Est-il un lieu bien entretenu pour vous? (oui/ non pourquoi?)	je ne sais pas, pas vraiment	

Donnés sur les visiteurs		4
vous savez ce que c'était ce lieu avant d'être un parc public? Si oui, comment avez-vous appris ça?	non	
Si vous en souvenez, pourriez-vous le décrire?	-	
Qu'est-ce qu' vous aimez/ n'aimez pas, qu'est-ce qu'il manque ici?	il y a la verdure, on peut se promener	il faut des poubelles

b) Dessine ton parcours sur la carte :



Donnés sur les visiteurs		5
nombre de personnes	1, homme avec son chien	age (environ) 50
a) Répond aux questions suivantes		
vous habitez dans les alentours? (indiquer la distance)	<input type="checkbox"/> 0-2 km (quartier) <input type="checkbox"/> 2-5 km (commune) <input type="checkbox"/> 5-10 km (agglomération)	<input type="checkbox"/> plus de 10 km <input type="checkbox"/> autre (specifier) <input type="checkbox"/>
Quel est le nom de ce lieu?	<input type="checkbox"/> Ex site PCUK <input type="checkbox"/> Usine PCUK <input type="checkbox"/> Friche	<input type="checkbox"/> Autre (spécifier): ANCIENT SITE KUHLMANN
Pourquoi vous venez ici? quel est l'intérêt?	je suis un visiteur habituel	
Quelle activité pratiquez-vous ici?	<input type="checkbox"/> se promener (avec chien) <input type="checkbox"/> visiter <input type="checkbox"/> faire du jogging	<input type="checkbox"/> faire un pic-nic <input type="checkbox"/> birdwatching <input type="checkbox"/> autre (spécifier)
Combien de temps cette activité vous prend?	45 minutes	
Avec quelle fréquence vous pratiquez cette activité?	<input type="checkbox"/> chaque jour (4 fois) <input type="checkbox"/> chaque semaine	<input type="checkbox"/> chaque mois <input type="checkbox"/> autre (spécifier)
la fréquence varie t-elle pendant l'année?	<input type="checkbox"/> oui, selon les saison <input checked="" type="checkbox"/> non	
vous pratiquez cette activité seul ou en compagnie?	<input type="checkbox"/> seul <input checked="" type="checkbox"/> avec le chien <input type="checkbox"/> avec des amis	<input type="checkbox"/> autre (spécifier) <input type="checkbox"/> variable
(si habituée du lieu) vous avez un parcours habituel? pouvez vous l'indiquer?	non, ça depend	
quel est l'endroit le plus attractif du lieu/ du parcours?pourquoi?	le long du canal il y avait une parcelle immergée, c'était beau	
Est-il un lieu dangereux pour vous? (oui/ non pourquoi?)	non, mais la pollution reste encore visible , c'est là, c'est le terril de phosphogypse, et puis il y a du motocross	
Est-il un lieu bien entretenu pour vous? (oui/ non pourquoi?)	bah il est sauvage, il y a quelques lièvres, mais il n'y a pas beaucoup d'oiseaux, ce sont surtout des corbeaux, j'ai vu un renard mort	

Donnés sur les visiteurs	5	
vous savez ce que c'était ce lieu avant d'être un parc public? Si oui, comment avez-vous appris ça?	.oui une usine chimique, mon père y travaillait	
Si vous en souvenez, pourriez-vous le décrire?	il y avait de la grosse fumée	
Qu'est-ce qu' vous aimez/ n'aimez pas, qu'est-ce qu'il manque ici?	c'est bien que ça reste sauvage, pour se promener	je n'aime pas le motocross

b) Dessine ton parcours sur la carte :

The image shows an aerial view of an urban landscape. A canal, labeled 'canal de Roubaix', runs horizontally across the lower part of the frame. Several areas of terraced land, labeled 'terril', are visible. A white line traces a path that starts near the canal, goes up a slope, crosses a flat area labeled 'plaine', and then descends another slope. A red dot is placed on the path in the 'plaine' area.

Donnés sur les visiteurs		6
nombre de personnes	2, hommes	age (environ) 80
a) Répond aux questions suivantes		
vous habitez dans les alentours? (indiquer la distance)	<input type="checkbox"/> 0-2 km (quartier) <input type="checkbox"/> 2-5 km (commune) <input type="checkbox"/> 5-10 km (agglomération)	<input type="checkbox"/> plus de 10 km <input type="checkbox"/> autre (spécifier)
Quel est le nom de ce lieu?	<input type="checkbox"/> Ex site PCUK <input type="checkbox"/> Usine PCUK <input type="checkbox"/> Friche	<input type="checkbox"/> Autre (spécifier):
Pourquoi vous venez ici? quel est l'intérêt?	(1) j'habite près d'ici mais c'est la première fois que je viens ici, c'est très douloureux; (2) parfois je passe	
Quelle activité pratiquez-vous ici?	<input type="checkbox"/> se promener <input type="checkbox"/> visiter <input type="checkbox"/> faire du jogging	<input type="checkbox"/> faire un pic-nic <input type="checkbox"/> birdwatching <input type="checkbox"/> autre (spécifier)
Combien de temps cette activité vous prend?	30 minutes	
Avec quelle fréquence vous pratiquez cette activité?	<input type="checkbox"/> chaque jour <input type="checkbox"/> chaque semaine	<input type="checkbox"/> chaque mois <input type="checkbox"/> autre (spécifier)
la fréquence varie t-elle pendant l'année?	<input type="checkbox"/> oui, selon les saison <input type="checkbox"/> non	ça dépend de la météo
vous pratiquez cette activité seul ou en compagnie?	<input type="checkbox"/> seul <input type="checkbox"/> avec le chien <input type="checkbox"/> avec des amis	<input type="checkbox"/> autre (spécifier) <input checked="" type="checkbox"/> variable
(si habituée du lieu) vous avez un parcours habituel? pouvez vous l'indiquer?	(2) je passe par le chemin principal	
quel est l'endroit le plus attractif du lieu/ du parcours? pourquoi?	-	
Est-il un lieu dangereux pour vous? (oui/ non pourquoi?)	non, mais il ya parfois des bagarres, jusqu'à 2h du matin	
Est-il un lieu bien entretenu pour vous? (oui/ non pourquoi?)	il manque d'entretien	

Donnés sur les visiteurs		6
vous savez ce que c'était ce lieu avant d'être un parc public? Si oui, comment avez-vous appris ça?	(1)oui, l'usine chimique, j'y habite en face, mes frères y travaillaient; (2) mon père y travaillait.	
Si vous en souvenez, pourriez-vous le décrire?	il y avait un quai pour décharger les bateaux, des hautes cheminés et beaucoup de poussière (des gens sont morts à cause de ça). Les cendres acides piquaient les voitures et la toiture. C'est du bichromate de chrome, il y a eu une fois une fuite d'eau. Et ces travaux, pour agrémenter le paysage, les murs en grillage avec la caillasse dedans, une fois ça a pris feu. Il y avait aussi un café au coin, près de l'entrée de l'usine	
Qu'est-ce qu' vous aimez/ n'aimez pas, qu'est-ce qu'il manque ici?	(2)il manque d'entretien, avant il y a avit un lac	

b) Dessine ton parcours sur la carte :

The image is an aerial photograph of an industrial site, likely in Roubaix, France. It shows several large, dark, irregular shapes labeled 'terril' (slag mounds). A central area is labeled 'plaine' (plain). At the bottom, a waterway is labeled 'canal de Roubaix'. A yellow square is marked on a road or path in the upper middle, and a red square is marked on the canal. A white line connects these two squares, representing a proposed route or path.

Donnés sur les visiteurs		7
nombre de personnes	1, homme avec 2 enfants	age (environ) 40, 10
a) Répond aux questions suivantes		
vous habitez dans les alentours? (indiquer la distance)	<input type="checkbox"/> 0-2 km (quartier) <input type="checkbox"/> 2-5 km (commune) <input type="checkbox"/> 5-10 km (agglomération)	<input type="checkbox"/> plus de 10 km <input type="checkbox"/> autre (specifier)
Quel est le nom de ce lieu?	<input type="checkbox"/> Ex site PCUK <input type="checkbox"/> Usine PCUK <input type="checkbox"/> Friche	<input type="checkbox"/> Autre (spécifier): FRICHE KUHLMANN
Pourquoi vous venez ici? quel est l'intérêt?	je viens avec les enfants pour faire du VTT	
Quelle activité pratiquez-vous ici?	<input type="checkbox"/> se promener <input type="checkbox"/> visiter <input type="checkbox"/> faire du jogging	<input type="checkbox"/> faire un pic-nic <input type="checkbox"/> birdwatching <input type="checkbox"/> autre (spécifier) VTT
Combien de temps cette activité vous prend?	1 heure	
Avec quelle fréquence vous pratiquez cette activité?	<input type="checkbox"/> chaque jour <input type="checkbox"/> chaque semaine	<input type="checkbox"/> chaque mois <input type="checkbox"/> autre (spécifier)
la fréquence varie t-elle pendant l'année?	<input type="checkbox"/> oui, selon les saison <input type="checkbox"/> non	ça dépend de la météo
vous pratiquez cette activité seul ou en compagnie?	<input type="checkbox"/> seul <input type="checkbox"/> avec le chien <input type="checkbox"/> avec des amis	<input type="checkbox"/> autre (spécifier)avec les enfants <input type="checkbox"/> variable
(si habituée du lieu) vous avez un parcours habituel? pouvez vous l'indiquer?	plus ou moin	
quel est l'endroit le plus attractif du lieu/ du parcours?pourquoi?	-on va sur les sentiers, mais pas quand il y a la boue	
Est-il un lieu dangereux pour vous? (oui/ non pourquoi?)	même s'il y a de la verdure il reste des produit chimique	
Est-il un lieu bien entretenu pour vous? (oui/ non pourquoi?)	il manque d'entretien	

Donnés sur les visiteurs		6
vous savez ce que c'était ce lieu avant d'être un parc public? Si oui, comment avez-vous appris ça?	une usine chimique	
Si vous en souvenez, pourriez-vous le décrire?	il y avait des gros monts	
Qu'est-ce qu' vous aimez/ n'aimez pas, qu'est-ce qu'il manque ici?	c'est bien la verdure	il faudrait aménager avec des bancs et signaler, baliser les sentiers pour aller à vélo

b) Dessine ton parcours sur la carte :

